



HAL
open science

**La Médina de Tunis dans le contexte
post-révolutionnaire : des formes de mobilisations
citoyennes éclairantes pour une fabrique collaborative
du territoire.**

Marlène Halbgewachs

► **To cite this version:**

Marlène Halbgewachs. La Médina de Tunis dans le contexte post-révolutionnaire : des formes de mobilisations citoyennes éclairantes pour une fabrique collaborative du territoire.. Sciences de l'Homme et Société. 2018. dumas-01975122

HAL Id: dumas-01975122

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01975122v1>

Submitted on 9 Jan 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La Médina de Tunis dans le contexte post-révolutionnaire : des formes de mobilisations citoyennes éclairantes pour une fabrique collaborative du territoire.



Remerciements

Je tiens à remercier sincèrement Monsieur Emmanuel Matteudi qui, en tant que Directeur de Mémoire, s'est toujours montré à l'écoute et disponible tout au long de la rédaction de ce mémoire mais aussi durant ma période de stage en Tunisie, qui n'aurait sans doute pas été possible sans son soutien.

Je tiens également à remercier Benjamin Perrot, pour son énergie, son écoute et la confiance qu'il m'a accordée tout au long de mon séjour à Tunis.

Je remercie également Paul Gomez, qui, avec patience et sagesse a su me guider et m'épauler tout au long de l'écriture de ce travail.

Je remercie tous les membres de l'équipe d'El Warcha : Aziz, Khouloud, le petit Aziz, Mohamed, Hedi, Lotfi, Justin, Rania et Youssef. Cette expérience de quatre mois passée à vos côtés était sans aucun doute la plus forte que j'ai pu vivre. Avec votre énergie, votre humour, vos doutes, vos certitudes, vous vous battez chaque jour pour améliorer votre quotidien et celui de ceux qui vous entourent, et ce que vous faites est considérable et plein d'espoir. Je n'aurai qu'un seul mot : continuez !

Enfin et indéniablement, un grand merci à tous et toutes les habitant.e.s du quartier de la Hafsia de Tunis, grand.e.s et petit.e.s, qui chaque jour participent à cette belle vie de quartier, et à celle de l'atelier. Celui-ci ne pourrait exister sans vous, vous qui êtes le coeur de la Hafsia et d'El Warcha.

Préambule

Suite à mes différents cursus universitaires (de l'architecture, aux sciences politiques pour finir par l'urbanisme) effectués dans des villes et des pays différents, j'ai été convaincue par la nécessité de prendre position quant aux choix que je souhaitais faire pour ma vie professionnelle et personnelle. A mes yeux, les deux sont intimement liés et indissociables.

La volonté d'effectuer mon stage de fin d'études dans le cadre de mon master 2 de l'Institut d'Urbanisme et d'Aménagement Régional d'Aix-en-Provence à Tunis ne relève pas du hasard. Plus que persuadée par la nécessité d'être confrontée à des nouvelles problématiques territoriales, à de nouveaux enjeux sociaux, économiques et politiques, le choix de me tourner vers le Maghreb et donc plus généralement vers l'Afrique n'est pas anodin.

Nous nous accorderons à être en phase avec les théories de l'économiste Samir Amin, dont la vision sur le système capitaliste semble plus que d'actualité : le capitalisme met en marge une partie du monde qui, pour reprendre ses mots, "vit en périphérie du développement central".

Etre la périphérie, la marge, et non l'épicentre qu'est-ce que cela signifie ?

Durant mon stage au sein d'El Warcha, un atelier de design collaboratif basé dans la Médina de Tunis, j'ai été confrontée à ce sentiment que partagent beaucoup d'habitants du quartier dans lequel El Warcha s'insère, ce sentiment d'être en-dessous. D'être en-dessous de l'Europe sur la carte, d'être en-dessous de l'Europe en termes de croissance, d'être en-dessous d'une grosse partie du monde, qui maîtrise le pouvoir et l'économie mondiale ; et en même temps, se sentir au-dessus du reste du continent africain : sur la carte géographique, mais aussi en termes de développement.

Ce mémoire respectera l'écriture scientifique tout en étant profondément politique : cessons désormais de marginaliser, de créer des rapports dominants-dominés, d'écraser et/ou de rendre dépendant une grande partie de la population mondiale. Notre avenir à tous et toutes réside dans la construction de projets inclusifs, qui respectent les libertés de tout un chacun, et qui tentent de remettre l'homme et la femme "standard", ni politique, ni économiste, ni grand intellectuel, au coeur des décisions et du pouvoir d'agir.

Table des matières

INTRODUCTION	8
PARTIE 1 : Regards croisés France-Tunisie : des avancements variés dans la recherche d'un idéal démocratique	13
1/ La France une démocratie bien ancrée en éternelle quête d'effectivité ?	14
La remise en cause du modèle centralisé comme point d'ancrage aux notions de « participation »	15
De la contestation à l'institutionnalisation	16
Une injonction participative ?	18
Un cadre normatif rigide, qui laisse peu de place à l'expérimentation ?	20
2/ La Tunisie post-révolution : une tentative d'apprentissage de la démocratie	23
La révolution tunisienne, le pouvoir au peuple ?	26
Libération de l'espace public (politique) ?	28
Libération de la parole par le vote ?	29
Difficile mise en place d'une décentralisation	30
Une explosion du nombre d'associations	31
Des projets dépendants des financements internationaux	33
PARTIE 2 : La Médina de Tunis post-révolution : Terrain d'une nouvelle mobilisation citoyenne	37
1/ La Médina un patrimoine complexe, mais appropriable par ses habitant.e.s?	38
Le passage du statut de capitale, à celui d'un quartier de Tunis	38
Le patrimoine comme enjeu premier de mobilisation...	41
... qui cache une volonté de créer une attractivité touristique	42
Le tissu médinal comme modèle pour les villes de demain	44

2/ La révolution tunisienne comme tournant pour de nouvelles mobilisations dans la Médina	46
L'Association Actions citoyennes en Médina: Une structure mêlant patrimoine et ancrage territorial ?	47
Le défi de Collectif Créatif : Mêler patrimoine, modernité et communauté habitante	48
Une auto-remise en question de Collectif Créatif	52
PARTIE 3 : Le cas d'El Warcha Collaborative Design Studio : un accomplissement réussi d'une prise en main habitante du territoire ?	59
1/ « El Warcha, ça existe grâce aux gens qui habitent le quartier, mais aussi grâce au quartier en lui-même »	62
La Hafsia : un quartier populaire, historiquement stigmatisé	62
La restructuration de la Hafsia : une intervention passée des pouvoirs publics	66
Des logements impactés par la restructuration : quid de l'habitat ?	69
Un attrait nouveau des associations pour la Hafsia	72
2/ « Ici, on apprend en faisant »	84
Ici, on (s')apprend à collaborer	85
Ici, on (s')apprend à gérer un projet	88
Ici, on (s')apprend à gérer un lieu	90
Ici, on se rencontre et on expérimente	92
Ici, on utilise le langage de la rue	95
CONCLUSION	98
BIBLIOGRAPHIE	101

INTRODUCTION

Dès les années 1960-1970, un peu partout dans le Monde, on commence à observer peu à peu l'émergence d'une volonté d'autogestion de la part des peuples, en lien avec un contexte économique et politique qui tend à centraliser des pouvoirs et des richesses.

Cette volonté prend forme dans des luttes, notamment urbaines, mais aussi sociales, liées aux Utopies révolutionnaires de cette décennie. On assiste à une remise en question des peuples dans une volonté de casser un certain ordre mondial, liée à un désir fort de démocratie.

Dans des pays où la démocratie représentative est en place depuis des décennies, on assiste à des insurrections pour dépasser cette démocratie et la rendre effective en considérant mieux les volontés et le pouvoir populaire. Cela a pu être visible, notamment en France, où la distanciation entre le pouvoir central et local était fortement marquée à cette époque, dans un régime politique pourtant dit démocratique, et ce depuis la Révolution Française de 1789. La France est donc devenue, dès les années 1960, le théâtre de revendications populaires, pour une meilleure prise en compte des citoyen.ne.s à la fois dans une notion territoriale, à savoir s'intéresser à des territoires jusqu'alors délaissés, mais aussi dans un pouvoir d'agir des citoyen.ne.s. En matière d'aménagement du territoire, cette notion de pouvoir d'agir, et d'intégration de la population dans les champs de décisions s'est peu à peu muée en la notion de participation des citoyen.ne.s et des habitant.e.s, notamment par le biais d'un accaparement des objets de luttes de la part des pouvoirs publics. En France, alors que des initiatives et des mobilisations citoyennes tentaient de promouvoir l'action et l'implication directe des citoyen.ne.s dans la fabrique de leur territoire et donc de leur quotidien, les autorités publiques ont progressivement saisi ces notions pour leur donner un cadre normatif et législatif. La mise en place de ce système injonctif basé sur une notion polysémique, réduite au terme de "participation", semble finalement perdre la richesse de l'objet de revendication originel, qui correspondait au désir d'une démocratie plus effective.

Plus récemment, en 2011, c'est une partie du Monde Arabe qui a lui aussi été le théâtre de révolutions et de revendications, suite à la volonté des peuples d'instaurer des régimes démocratiques, dans tout ce que cette notion englobe. Ces révolutions n'ont pas toutes eues l'effet escompté, si ce n'est en Tunisie, pays où est née cette vague de contestations populaires appelée le Printemps Arabe.

Depuis 2011 donc, les tunisien.ne.s tentent, ensemble, de mettre en place un régime qu'ils

n'ont jamais connu, à savoir la démocratie. Cette période est donc clé dans la constitution de ce régime, à la fois du point de vue du gouvernement, mais aussi à une échelle plus locale. En effet, depuis la révolution tunisienne, le pays connaît un essor de mobilisation de la part des citoyen.ne.s qui se battent pour une meilleure reconnaissance de leur droit, de leur pouvoir et de leur territoire.

Nous avons donc décidé de nous concentrer sur ces efforts et mobilisations de la part de la société civile qui, dans une difficile période encore transitoire de mise en place de la démocratie, s'organise et se structure pour elle-même devenir un acteur central de décision et de pouvoir, et ce à une échelle très territorialisée.

Nous pouvons donc avancer la problématique suivante : **dans quelles mesures le contexte post-révolution de la Tunisie permet l'émergence d'expériences citoyennes de prise en main du territoire, éclairantes pour de nouvelles pratiques inclusives pour l'urbanisme de demain ?**

Autour de cette question centrale gravite tout un ensemble de questions sous-jacentes qui devront être soulevées afin de comprendre au mieux l'importance de cette apprentissage démocratique et de ces mobilisations à une échelle très locale : que peut induire le passage d'un régime dictatorial à celui d'une démocratie, déclenché et voulu par le peuple ? Ce contexte permet-il plus de libertés en termes d'appropriation des territoires ? Quelle(s) sont les considération(s) de la part du pouvoir central, à savoir le gouvernement tunisien, par rapport à ces volontés populaires ? Peut-on parler d'une injonction de sa part auprès des citoyen.ne.s tunisien.ne.s à agir sur leur propre territoire ? Existe-il un regain d'intérêt de la part du pouvoir central quant à des territoires jusqu'alors délaissés en Tunisie, ou ce regain est-il seulement le fruit d'initiatives populaires ? Les mobilisations de cette société civile ont-elles un impact direct sur les territoires ?

De manière plus générale, quels outils pouvons-nous tirer de ce contexte pour développer de nouvelles manières de fabriquer la ville ? faut-il encadrer des mobilisations en leur donnant des cadres normatifs et législatifs ?

Ce travail de recherche aura pour ambition d'une part, de comprendre le rôle et les limites de l'intervention des pouvoirs publics dans le cadre d'une prise de pouvoir effective des citoyen.ne.s sur leur territoire et leur cadre de vie. D'autre part, d'élucider dans quelle mesure cette réelle prise de pouvoir citoyenne, en dehors des cadres législatifs, est souvent teintée d'une certaine précarité, qui fait toute sa force dans sa liberté d'agir, mais aussi toute sa fragilité.

Cette étude avance comme hypothèse principale que cette période d'apprentissage de la démocratie, à la fois du gouvernement et du peuple tunisien, permet des expérimentations effectives et réelles sur des territoires de la part de la société civile, profitant d'un cadre normatif encore peu élaboré par les pouvoirs publics tunisiens. Par le biais d'une mise en lumière des différents moments clefs de cet apprentissage démocratique, de l'émergence d'une mobilisation de la société civile de plus en plus forte et organisée, et d'une territorialisation indéniablement omniprésente de cette mobilisation, nous essayerons de prouver que ce passage transitoire, hors cadre décidé par la politique centrale, permet des actions qui revendiquent une liberté et un pouvoir d'agir populaire, tout en le mettant parfois en porte-à-faux dû à une reconnaissance encore faible de la part de cette politique.

Afin de répondre à la problématique principale, ce travail reposera sur une analyse en trois temps, qui met en avant une approche multiscale.

Dans un premier temps, l'étude sera consacrée au croisement de deux contextes territoriaux et politiques, à savoir la France et la Tunisie. Ce regard croisé est à mettre en lien avec un cursus universitaire effectué en France, et qui nous a permis d'acquérir un ensemble de savoirs relatif au contexte français. La richesse de notre analyse pourra résider dans une prise de distance avec ce contexte familier, qui après avoir été analysé brièvement pourra être réfuté et éclairé par l'étude d'un contexte qui fait appel à des grilles d'analyse culturelles, historiques, sociales et géographiques totalement différentes. Dans cette partie, nous verrons que dans le contexte français, des objets de revendications initiés par le peuple semblent s'être institutionnalisés, laissant peu à peu moins de place au pouvoir d'agir citoyen et à une certaine liberté d'expérimentation. En parallèle, l'analyse du contexte tunisien tentera de montrer, qu'un modèle encore en voie de définition semble permettre des conditions favorables quant aux libertés en termes de mobilisation populaire sur le territoire.

Dans un second temps, nous nous attacherons à territorialiser ce contexte, dans un tissu bien particulier, celui de la Médina de Tunis, (centre ancien de la capitale).

Nous nous intéresserons à l'émergence d'un intérêt grandissant de la part de la société civile pour ce territoire longtemps délaissé par les politiques publiques. Cette analyse sera possible grâce à l'étude d'une association en particulier : Collectif Créatif, créée au lendemain de la révolution tunisienne et qui tente de mêler une approche patrimoniale à une appropriation territoriale par les habitant.e.s de la Médina, par le biais de différentes disciplines.

Dans un troisième temps, nous nous consacrerons à l'analyse d'un projet porté par cette association : El Warcha Collaborative Design Studio, un atelier de design collaboratif, situé

dans le quartier de la Hafsia dans la Médina de Tunis.

Il s'agira là de l'étude d'un cas pratique (qui fait suite à une immersion de quatre mois, dans le cadre de mon stage de fin d'études de Master 2). Nous tenterons de de montrer en quoi cet atelier permet des expérimentations et une appropriation du territoire local, à savoir l'espace public de la Hafsia, au travers une mobilisation et une collaboration forte entre les habitant.e.s.

D'un point de vue méthodologique, ce travail de recherche est donc avant tout teinté d'une immersion de terrain, puisque le point de départ de ce mémoire reste le stage de fin d'études de 4 mois au sein d'El Warcha Collaborative Design Studio. C'est cet ancrage dans un cas pratique qui a fait émerger en moi la volonté d'écrire sur les apprentissages de cette expérience forte, en tentant de prendre le recul nécessaire quant à une mise en perspective théorique mêlant les savoirs acquis au cours de mon cursus, et l'identité politique forgée durant mes expériences de vie.

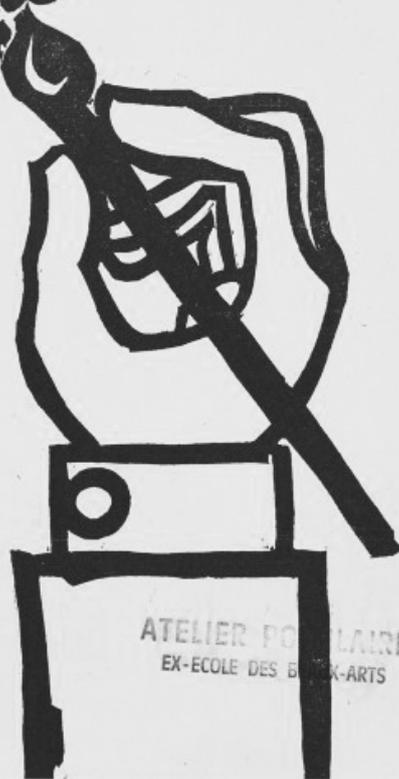
PARTIE 1/

Regards croisés France-Tunisie : des avancements variés dans la recherche d'un idéal démocratique

En France la démocratie, est installée depuis plus de deux siècles, mais semble toujours imparfaite. Les citoyens, par un certain nombre de luttes ont montré leur désir de tendre vers un idéal démocratique. Le philosophe pragmatique américain, J.Dewey, le souligne « la démocratie n'est pas une forme de gouvernement », la démocratie à sa source est la compétence de chaque citoyen. Mais nous verrons que la réponse de l'Etat à cette aspiration démocratique des citoyens, a souvent été contraire aux volontés initiales du peuple, par l'accaparement d'un certain nombre de ces questions dans un cadre législatif et normatif contraignant.

La Tunisie quant à elle, semble encore dans l'apprentissage de la démocratie, depuis la révolution de 2011 qui a renversé le régime dictatorial de Ben Ali. Cette période semble très importante pour le pays, car le régime démocratique s'est mis en place depuis cette date, mais la démocratie en tant que compétence citoyenne est encore à inventer. Dans ce cadre il apparaît intéressant de se pencher sur ces initiatives naissantes, libre de se développer hors d'un cadre législatif déjà très ancré.

je participe
tu participes
il participe
nous participons
vous participerez
ils profitent



ATELIER POPULAIRE
EX-ECOLE DES BEAUX-ARTS

Affiche de l'Atelier Populaire de sérigraphie, Ex-Ecole des Beaux-Arts, Paris, 1968.

La France : une démocratie bien ancrée en éternelle quête d'effectivité ?

La remise en cause du modèle centralisé comme point d'ancrage aux notions de "participation":

En Europe et plus particulièrement en France, la notion de participation prend de plus en plus d'importance durant la période de rébellion de 1968¹ (même si elle existait déjà avant cette période, comme la participation directe des citoyens à la gestion des municipalités). Durant ce temps insurrectionnel, des initiatives citoyennes concrètes avaient été créées, comme par exemple la création de GAM², dont le but était de promouvoir une technocratie à l'échelle locale, comme une contestation claire du système politique en créant un pouvoir parallèle à celui-ci. Les autorités ont fini par intervenir et ont dissolus ces groupes d'action sous couvert de "reprenre le contrôle d'un mouvement grandissant de contestation³".

Ces prises de décisions et d'action avaient en commun une forme de "spontanéisme⁴", comme l'a mis en avant Jean-Pierre Gaudin, en dehors de toutes formes de cadres législatifs. Les regroupements activistes et militants de l'époque s'étaient créés avant tout pour agir, à leur échelle, afin d'avoir un impact direct sur leur propre territoire. La difficulté pour les autorités publiques d'admettre ces prises de position était prépondérante, par peur d'une recrudescence de mouvements contestataires, comme ceux que la France avait connus en mai 1968, où la rue et l'espace public étaient devenus des lieux de revendications, des espaces publics politiques, où l'on vient s'exprimer et délibérer sur ses envies, ses idéaux. Outre les défis en rapport avec les pouvoirs politiques, de nouveaux enjeux sociaux apparaissent à cette période, en lien avec de grands défis urbains, écologiques ou encore de santé. De grandes crises ébranleront la société de l'époque, comme par exemple la crise

1 WUHL Simon, La démocratie participative en France: repères historiques, 2008, Institut de recherche et débat sur la gouvernance [en ligne, Programme Coproduction du bien public et partenariats multi-acteurs, mis en ligne en septembre 2008, consulté le 10 juillet 2018. URL: <http://www.institut-gouvernance.org/fr/analyse/fiche-analyse-418.html>

2 GAM signifie "groupes d'action municipale", ils ont été créés à partir du milieu des années 1960. En 1971, on en comptait environ 150 sur tout le territoire français.

3 PORTEILLA R., Redonner sens à la participation : une prise de conscience des limites actuelles, dans La démocratie environnementale : Participation du public aux décisions et politiques environnementales, Éditions universitaires de Dijon, Collections Sociétés, Dijon, 2009, p.153.

4 GAUDIN Jean-Pierre, La démocratie participative, dans Informations sociales, 2010, no 2, p. 42-48.

pétrolière de 1973, qui à la fois montrent la persistance d'un système très descendant, et la persistance des victimes de ces crises, à savoir les peuples.

C'est donc dans ce cadre de crise que naît les processus de participation, de groupement d'actions etc... Ces différentes formes de contestation ne se sont malheureusement pas toujours accompagnées de réels changements à l'échelle locale, que ce soit dans le milieu urbain que le milieu rural. Néanmoins, des formes contestataires à l'échelle local ont permis d'être intégrées par les politiques publiques, comme le projet d'Alma-Gare⁵ à Roubaix dans les années 1970.

Une forme d'espoir donc, dans ce contexte de crise, qui en lui-même constituait une amorce au développement de la participation citoyenne. En effet, la mise en place progressive d'une organisation partenariale va voir le jour, associant (dans les textes) les usager.e.s et habitant.e.s d'un territoire aux "savants" et techniciens. Ainsi, les mouvements sociaux de l'époque, réclamant plus d'approche locale, de décentralisation, de démocratie ou encore de participation vont peu à peu être saisis par les pouvoirs publics.

De la contestation à l'institutionnalisation :

La genèse des processus de participation, de pouvoir d'agir ou encore de participation, a donc pris sa place dans un contexte de contestation et d'insurrection, dans les années 1960-1970, face à un pouvoir centralisé et interventionniste. Quelles sont les retombées de ces mouvements contestataires et quelles ont été les réactions des autorités publiques ?

Petit à petit, et ce dès les années 1980, l'apparition d'une officialisation des différentes formes de participation voit le jour "les pouvoirs publics vont s'employer à formaliser, à institutionnaliser et à promouvoir une véritable ingénierie de la participation des usagers, y compris pour des projets importants qui requièrent des compétences techniques spécialisées⁶". Le fonctionnement managérial de l'entreprise va même servir de modèle dans les instances publiques. En effet, les années 1980 actent les prémices de la décentralisation en France⁷

5 Au début des années 1970, le quartier de l'Alma à Roubaix était voué à la démolition. Les habitant.e.s de ce quartier sont entrés en résistance, durant 10 ans, afin de se réapproprier leur territoire. Par le biais de la mise en place d'APU (Atelier Populaire d'Urbanisme), les habitant.e.s ont fini par avoir gain de cause : la municipalité de Roubaix signe en 1977 l'acte de rénovation du quartier selon les plans établis par l'APU et donc par les habitant.e.s.

6 WUHL S., Ibid

7 L'histoire complète de la décentralisation disponible sur : <https://www.collectivites-locales.gouv.fr/decentralisation>

: l'Etat va passer le relais aux collectivités territoriales pour la gestion et de la maîtrise des budgets, le statut des maires prenant une dimension d'entrepreneur.

Ce qui avait été réclamé pendant les luttes insurrectionnelles des années 1960 aura comme réponse un fonctionnement qui semble encore trop étroitement lié au monde du "politique institutionnel". Néanmoins, une prise de conscience quant à une plus grande légitimité de la part des collectivités locales à intervenir sur leur propre territoire se met en place.

Dans ce processus de décentralisation, la participation sera de mise, mais elle restera marginale, et considérera le.a citoyen.ne dans son rapport d'usager.e au territoire. Les processus de participation valoriseront surtout les compétences techniques et d'expertise des citoyen.ne.s. Leur pouvoir décisionnel ne sera pas directement pris en compte, et les autorités publiques iront à la rencontre des citoyen.ne.s surtout pour comprendre leur relation au territoire, donc plus qu'une participation, il semblerait que cela se limite à une consultation des citoyen.ne.s .

Par la suite, dans les années 1990, la dimension "top down" (du haut vers le bas, descendante) va s'accroître. Le phénomène de participation devient public et les dispositifs participatifs vont donc se multiplier, notamment par la mise en place de nombreux textes réglementaires et législatifs, censés promouvoir l'implication des habitant.e.s dans les décisions publiques. Les modalités d'organisation de ces dispositifs, le.s public.s autorisé.s à participer, leurs relations avec les pouvoirs publics couvrent un panel très diversifié de déclinaisons. Cela va de pair avec la difficile définition de ce qu'est et représente la participation, étant donné la polysémie du terme et ce qu'on y met dedans. Durant ces années, le terme de démocratie participative va progressivement remplacer le terme de participation. La complexité des nomenclatures n'ajoute pas beaucoup de clarification quant au(x) rôle(s) que peuvent réellement avoir les habitant.e.s d'un territoire...

La période actuelle, débutant durant les années 2000 et jusqu'à de nos jours peut-être vue comme un retour aux préceptes de la participation, telle qu'elle avait été réclamée durant les années 1960. Des critiques virulentes quant aux processus participatifs au niveau politique ou urbain vont être formulées, donnant naissance à deux tendances : d'un côté, un nombre croissant de dispositifs pour faire "effectivement" participer les habitant.e.s et d'un autre côté une recrudescence des critiques apportées sur cette notion de participation. Il semblerait donc que ce passage d'un outil spontané à un objet institutionnel ne permette pas sa réelle mise en place et continue à créer des tensions entre l'échelle locale non institutionnelle et celle de la prise de décision effective.

Notons donc que c'est dans un contexte de défiance vis à vis des pouvoirs publics qu'est né un dispositif législatif contraignant, pour inciter à une prise en compte accrue des citoyens dans les processus de fabrication de la ville, mais aussi de renouvellement urbain. Cependant le fait que les pouvoirs publics s'accaparent cette question dans des démarches politiques, via des processus normatifs, semble contre-productif. En effet ce dispositif ne semble pas répondre la problématique de départ qui résidait dans la volonté contestataire des citoyens d'accroître leur pouvoir d'action sur les territoires qu'ils habitent. Or la puissance étatique en s'emparant de cette question là, saisi cet objet pour le rendre contrôlable, dans un processus "normatif et de conformation qui ne remet pas en cause le capitalisme et ses nuisances" (Georges-Henry Laffont et Matthieu Adam). Cette institutionnalisation du processus d'implication du citoyen dans son cadre de vie s'accompagne irrémédiablement "d'une perte de la dimension conflictuelle et « sauvage » qui confère à l'implication des citoyens son caractère éminemment politique (Mermet 2007).

Une injonction participative ? :

La progressive mutation du processus participatif comme un outil institutionnel ne s'est pas fait sans une écriture sur le sujet dans les textes législatifs et réglementaires. Nous tenterons ici de procéder à l'état des lieux des principaux textes qui ont joué un rôle primordial autour de la question de la participation. Dans les années 1970, l'introduction de la directive relative à l'information du public et à l'organisation des enquêtes publiques marque les débuts d'un long cheminement législatif quant à la nécessité de prendre en compte les habitant.e.s dans l'élaboration de projets urbains, ou dans la question environnementale, suite aux mouvements portés par les citoyen.ne.s qui exprimaient clairement la soif d'être mieux intégré.e.s sur les questions urbaines ou encore environnementales. "(...) l'administration prend conscience de cette évolution, et attache une plus grande importance à l'information du public. Elle (administration) doit désormais consacrer davantage son attention et ses moyens à cette tâche. Il s'agit d'une orientation essentielle adoptée par le Gouvernement pour accroître effectivement la participation des français à l'aménagement du cadre de vie et du territoire⁸".

Comme l'indique cet extrait de directive datant de 1976, à cette époque la participation aura plus un rôle informatif et explicatif auprès des habitant.e.s, en les informant sur les raisons de tel ou tel projet. Cette tendance informative sera de mise jusqu'à la fin des années 1990.

En effet, entre 1992 et 2002, correspondant à une première vague législative, les textes tels

⁸ Directive du 14 mai 1976 relative à l'information du public et à l'organisation des enquêtes publiques.

que la Loi d'Orientation sur la Ville (LOV) de 1991⁹, la Loi Barnier de février 1995¹⁰, ou encore à l'échelle mondiale avec Déclaration de Rio sur l'Environnement et le Développement¹¹ porteront presque que sur des prérogatives de droit à l'information et à la "participation", sans toutefois réellement définir ces notions et leur mise en application.

Les cadres législatifs vont peu à peu évoluer vers la création d'outils et d'instances obligatoires. La Loi Vaillant de février 2002 en est un illustre exemple, étant donné qu'elle oblige la création de conseils de quartier dans les villes de plus de 80 000 habitants. Bien qu'elle stipule dans son texte une obligation, elle ne développe pas pour autant les modalités de mise en oeuvre de ces conseils de quartier.

N'est-il pas quelque peu discutable de rendre obligatoire des organes décisionnels qui appartiennent au local ? Le législateur pose donc les principes auprès des collectivités territoriales, sans leur donner les outils adéquates pour une mise en place effective de ces instances locales. Et surtout, celles-ci peuvent dans les faits être aussi variées que le nombre d'acteurs décisionnels local... D'autres cadres législatifs plus récents, comme par exemple la Loi Lamy¹², préconise la mise en place de conseils citoyens par tirage au sort. Cette modalité précise comment doivent se constituer ces conseils, sans toutefois donner d'indications sur l'établissement de la liste pour effectuer le tirage au sort par exemple...

Le modèle français semble donc correspondre à un modèle de la participation comme action publique¹³. Il s'agit d'un modèle qui mise sur un transfert des compétences,, qui insiste sur un autre partage du pouvoir, par la décentralisation. Cependant ce transfert ne semble pas

9 L'article 4 de cette loi stipulait que pour toute opération dans un quartier modifiant le cadre de vie de ses habitant.e.s, une consultation préalable des habitant.e.s organisée par le.a maire devait être organisée. Cette loi posera les fondements de "La Politique de la Ville".

10 "Le principe de participation, selon lequel chacun doit avoir accès aux informations relatives à l'environnement, y compris celles relatives aux substances et activités dangereuses, et le public est associé au processus d'élaboration des projets ayant une incidence importante sur l'environnement ou l'aménagement du territoire", extrait de loi disponible sur <http://www.senat.fr/rap/l12-098/l12-0988.html>

11 Dans le principe 10 de la Déclaration de Rio, il est écrit que "la meilleure façon de traiter les questions d'environnement est d'assurer la participation de tous les citoyens concernés, au niveau qu'il convient". Déclaration disponible sur le site des Nations Unies : <http://www.un.org/french/events/rio92/aconf15126vol1f.htm>

12 Loi N°2014-173 du 21 février 2014 qui inscrit le "principe d'une co-construction de la Politique de la Ville avec les habitants" disponible sur http://www.ville.gouv.fr/IMG/pdf/2._loi_version_commentee.pdf

13 BRESSON Maryse, La participation : un concept constamment réinventé, Socio-logos [En ligne], 9 | 2014, mis en ligne le 04 mars 2014, consulté le 02 août 2018. URL : <http://journals.openedition.org/socio-logos/2817>

se faire au profit de la société civile¹⁴, qui ne se voit toujours pas octroyer de pouvoir décisionnel. Ce dispositif législatif reste à l'initiative du pouvoir central et « revient à intégrer l'habitant dans un cadre opératoire construit d'avance, à lui faire jouer une partition déjà écrite par la puissance publique et non à l'inciter à inventer de nouveaux moyens d'action ». (Bacqué, Rey et Sintomer 2005).

Toute la mise en place de ces différents textes législatifs semblent donc reposer plus sur des notions de représentativité entre les acteurs, mais aussi sur l'élaboration d'instances décidées par le législateur, mises en place par les élus locaux sans toutefois garantir un processus participatif effectif...

Ce large panel de cadres législatifs montre bien la difficulté de respecter l'essence même de la participation via la constitution de ces cadres en soi. Ainsi, les prises de décisions et la volonté de mettre en place des dispositifs dits "participatifs" semblent toujours venir d'en haut, sans vraiment prendre en compte les réalités locales. Peut-on vraiment imposer la participation à des citoyen.n.es ou à des habitant.e.s ? Ajouté à cela, il semblerait que l'utilisation à outrance des termes tels que démocratie participative, participation, concertation etc... ne font que renforcer les dimensions floues déjà établies par cette succession de textes qui formulent des injonctions, sans proposer de mise en place claire et précise.

Un cadre normatif rigide, qui laisse peu de place à l'expérimentation? :

Comme expliqué ci-dessus, les textes législatifs se sont multipliés depuis les années 1990 en vue de donner plus de poids à la parole habitante, notamment dans les projets d'urbanisme. A ce cadre législatif s'ajoute les différents règlements d'urbanisme, notamment le PLU, (document fixant les normes de planification de l'urbanisme pour une commune ou un groupement de commune¹⁵). Tout ou presque semble donc régi par la loi, et la question de la fabrication de la ville semble s'assimiler de plus à un objet réservé aux techniciens, laissant peu de place à l'appropriation citoyenne (bien-sûr la loi oblige à ce que les règlements du type PLU soient consultables par les citoyens, mais il n'en reste pas moins qu'y est utilisé

14 Par «société civile» nous entendons tout au long de ce mémoire le secteur associatif et les usager.e.s/habitant.e.s

15 La loi SRU a remplacé les anciens Plans d'occupation des sols (POS) par les Plans locaux d'urbanisme (PLU). La principale différence est que le PLU doit comprendre un Projet d'aménagement et de développement durable (PADD) qui présente le projet communal.

un langage très technique souvent opaque pour " l'habitant lambda").

En terme d'architecture publique (qui a un impact fort sur le paysage urbain), le cadre normatif semble très contraignant également , (par exemple en terme de sécurité, de normes incendies, de normes handicapées...) et paraît souvent représenter un frein important à l'expérimentation, et à une vraie prise en main citoyenne des questions de fabrication de l'espace urbain, de l'espace habité.

"Un mécanisme de remise en question des normes par leurs utilisateurs pourrait ainsi constituer le socle d'une véritable culture de la planification et de la construction partagée¹⁶".

Cependant les moyens d'actions semblent se situer à la marge; une marge en terme de territoires, souvent les périphéries ou les "délaissés" urbains, mais aussi marge en terme de norme et de législation, par un contournement du cadre réglementaire. En effet, il existe un "potentiel de la marge en matière d'expérimentation urbaine. Ce qui est irréalisable dans l'espace réglementé de la ville planifiée trouve à se concrétiser dans sa marge¹⁷".

L'architecte Patrick Bouchain, qui a récemment participé à l'écriture de la loi LCAP, a proposé d'y inclure un article qui introduit un dispositif de "permis de faire¹⁸".

"Ce que j'entends par permis de faire, c'est la possibilité d'expérimenter avant d'être jugé. Essayer, et attendre les résultats pour statuer¹⁹". Il s'agit de laisser une place à l'expérimentation en passant outre certaines règles en vigueur, afin de créer des jurisprudences et de s'inscrire dans une "expérimentation sur le temps long". Cependant cette initiative pour laisser plus de liberté en matière d'innovation dans la fabrique partagée du paysage urbain et de l'espace habité, est assez rare pour la souligner.

Cet article qui est introduit à titre provisoire et expérimental sur une durée de sept ans, risque d'ailleurs de se voir abroger dans le cadre de l'adoption du projet de loi ELAN²⁰ actuellement à l'étude par le parlement. En outre, on pourra de nouveau soulever la question d'un éventuel effet contre-productif dès lors que cet aspect rentre dans le cadre législatif.

Cependant, à l'étude de différents événements qui ont fait l'actualité en France ces derniers mois, on peut souligner que toute expérimentation qui sort du cadre législatif semble

16 CATSAROS Christophe, Construire l'architecture politique contre la norme, dans Tracés 19/2017.

17 CATSAROS Christophe, Ibid.

18 L'article 88 de la loi LCAP (loi relative à la liberté de création, à l'architecture et au patrimoine) du 7 juillet 2016 a introduit le dispositif du «Permis de faire».

19 Propos de Patrick Bouchain recueillis dans l'émission "La matinale de France Culture" du 02/06/2018

20 Projet de loi portant sur l'évolution du logement, de l'aménagement et du numérique, présenté au Conseil des ministres en avril 2018

violemment réprimée, voire éradiquée par la puissance étatique. En effet, on pourra citer l'évacuation de la "jungle de Calais²¹" ou encore de la ZAD de Notre Dame des Landes²², qui correspondent pourtant à des propositions expérimentales innovantes de nouvelles manières d'habiter, via des logements auto-construits avec des matériaux de récupération, qui répondent à des problématiques d'urgences bien actuelles.

Cette brève étude du contexte français en matière d'intégration du citoyen.ne-habitant.e dans la fabrique de la ville a permis de mettre en évidence un certain nombre d'aspects. Les aspirations des citoyen.ne.s à une meilleure prise en compte de leur savoir et de leur pouvoir d'agir, ont eu pour réponse de l'Etat français la production d'un cadre législatif complexe et contraignant, peu propice aux expérimentations. Cette législation complexe semble accroître le contrôle du pouvoir central laissant peu de place à une liberté d'agir des habitants, réservant les questions territoriales à des techniciens capable de comprendre ces dispositifs. Cette institutionnalisation a mis au jour une sorte d'instrument politique résumé sous le terme de "participation". Une notion polysémique, qui semble perdre de son sens originel par un usage souvent abusif.

Cependant, l'Etat, dans sa tentative de meilleur partage du pouvoir par un mouvement de décentralisation, a permis de mettre en lumière des territoires jusqu'alors mis à la marge (citons l'exemple des banlieues, avec des projets comme Banlieues 89).

C'est d'ailleurs dans la marge, hors de l'espace hyper réglementé de la ville que semble résider une potentiel d'expérimentation.

C'est dans cette démarche que nous allons nous intéresser au contexte Tunisien, à la découverte de nouveaux territoires, où la société-civile semble se mobiliser pour accompagner la mise en place d'un régime démocratique d'un véritable pouvoir d'agir citoyen.

21 Le 24 octobre 2016

22 Le 9 avril 2018

La Tunisie post-révolution : une tentative d'apprentissage de la démocratie

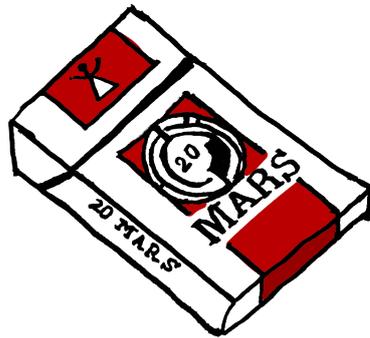
L'importance d'avoir détaillé ce contexte français, avec son déroulé historique et son cadre juridique réside dans une volonté d'apporter un regard critique sur ce contexte, mais aussi afin de le mettre en perspective en le comparant, ou du moins en croisant ces données avec celles d'un autre contexte territorial : celui de la Tunisie. Le cas français, avec ses lois, ses expériences, ses mots, est celui dans lequel j'ai grandi et étudié, et l'idée de m'en distancier en étant confrontée à un autre territoire m'a permis, par la même occasion, d'aiguiser un regard critique quant à ce contexte.

Les relations entre la France et la Tunisie ne datent pas d'hier et sont teintées d'un passé parfois peu glorieux pour l'Etat français. L'histoire récente qu'a connue la Tunisie n'est pas sans lien avec l'histoire qu'a imposé la France à ce pays. En 2011, la Tunisie va connaître un événement qui marque un tournant dans son histoire : la révolution tunisienne, qui à la fois créera une vague de mouvements contestataires dans tout le monde arabe, mais aussi sera un tournant pour l'histoire de la Tunisie qui depuis cet événement, se bat au quotidien pour mettre en place un régime démocratique.

Les questions de participation ou de démocratie participative, sont à appréhender par un autre prisme pour le cas tunisien : étant donné le contexte politique toujours en voie de démocratisation, les codes et injonctions législatives mis en place en France n'existent pour ainsi dire pas en Tunisie. Néanmoins, une mobilisation de la société civile tunisienne est en essor depuis 2011, et elle existe du fait d'une absence de position claire de la part des politiques tunisiennes, mais aussi du fait d'un soutien financier colossal en provenance de l'internationale, à savoir les Etats-Unis et l'Union Européenne.

Afin de comprendre au mieux cette partie, nous proposons de résumer sous forme d'une frise chronologique les différentes dates clefs de l'histoire de la politique contemporaine de la Tunisie.

Indépendance de la Tunisie : 20 mars 1956



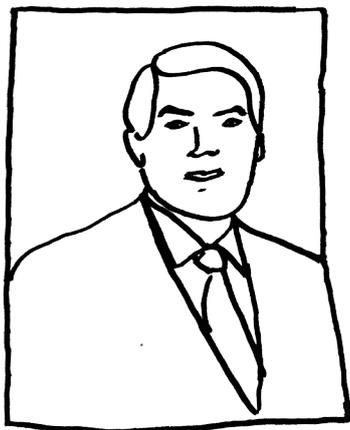
Après plus de 60 ans sous le protectorat français, la Tunisie acquiert l'Indépendance. Le 20 mars 1956 est une date forte pour l'histoire du pays, et elle est régulièrement utilisée dans sa symbolique populaire. Comme pour les cigarettes Mars, parmi les plus consommées à travers le pays, qui au nombre de 20 dans chaque paquet donne «20 Mars» !

Habib Bourguiba (1957-1988)



Premier président de la Tunisie et père de l'Indépendance du pays, la politique mise en place par Bourguiba visait à promouvoir une société modernisée. Il menait tout de même un régime despotique , et ce pendant plus de 30 ans.

Zine el-Abidine Ben Ali (1988-2011)



Arrivé au pouvoir par «un coup d'état médical» (il réussit à destituer son prédécesseur en jouant la carte de l'inaptitude médicale à gouverner), Ben Ali gouverna la Tunisie sous l'oppression pendant plus de 20 ans. Il affirmait une politique mêlant un Etat policier et un Etat social, et transforma le pouvoir en une accumulation de richesses au profit de son clan familial.

La révolution tunisienne de 2011



Elle éclate suite au suicide d'un marchand de fruits et légumes dont on avait interdit le commerce ambulants. La colère de la population a embrasé tout le pays, réclamant la chute du dictateur Ben Ali et la mise en place d'un régime démocratique, avec plus d'égalité, de liberté et d'emploi. Cet élan de souveraineté populaire est l'un des éléments déclencheurs du Printemps Arabe.

La révolution tunisienne : le pouvoir au peuple ?

bouleversements politiques : la Révolution Tunisienne. Cette dernière a été initiée par le peuple, dans un cadre politique de régime dictatorial et d'oppression, mené entre 1987 et 2011 par le président Zine el-Abidine Ben Ali. Les inégalités socio-territoriales sont un des facteurs prépondérants à cette révolution, qui est initialement partie de Sidi Bouzid, au centre de la Tunisie, suite à l'immolation par le feu d'un jeune vendeur ambulancier de fruits et légumes, Mohamed Bouazizi, dont la marchandise avait été confisquée par les forces de l'ordre, en décembre 2010²³.

Ont suivi plusieurs semaines de manifestations et de sit-in dans le pays, entre ce mois de décembre et le mois de janvier 2011. Cela a abouti au départ, le 14 janvier 2011, du président de la République Zine el-Abidine Ben Ali, désormais en exil en Arabie Saoudite. Cette révolution s'inscrit dans un contexte d'inégalités à la fois sociales et régionales : la colère éclate face à ces différentes disparités au sein du pays, qui nourrissent un malaise social et économique. En plus de ces facteurs régionaux et sociaux, le facteur générationnel était également à considérer : en effet, la jeunesse tunisienne se sentait la plus persécutée par ces inégalités, et elle représentait déjà à l'époque une grande partie de la population (en 2011, 42% des tunisiens ont moins de 25 ans²⁴). La jeunesse tunisienne est donc massivement sortie dans la rue lors de la Révolution, en alarmant le reste du pays et du monde sur sa condition de précarité.

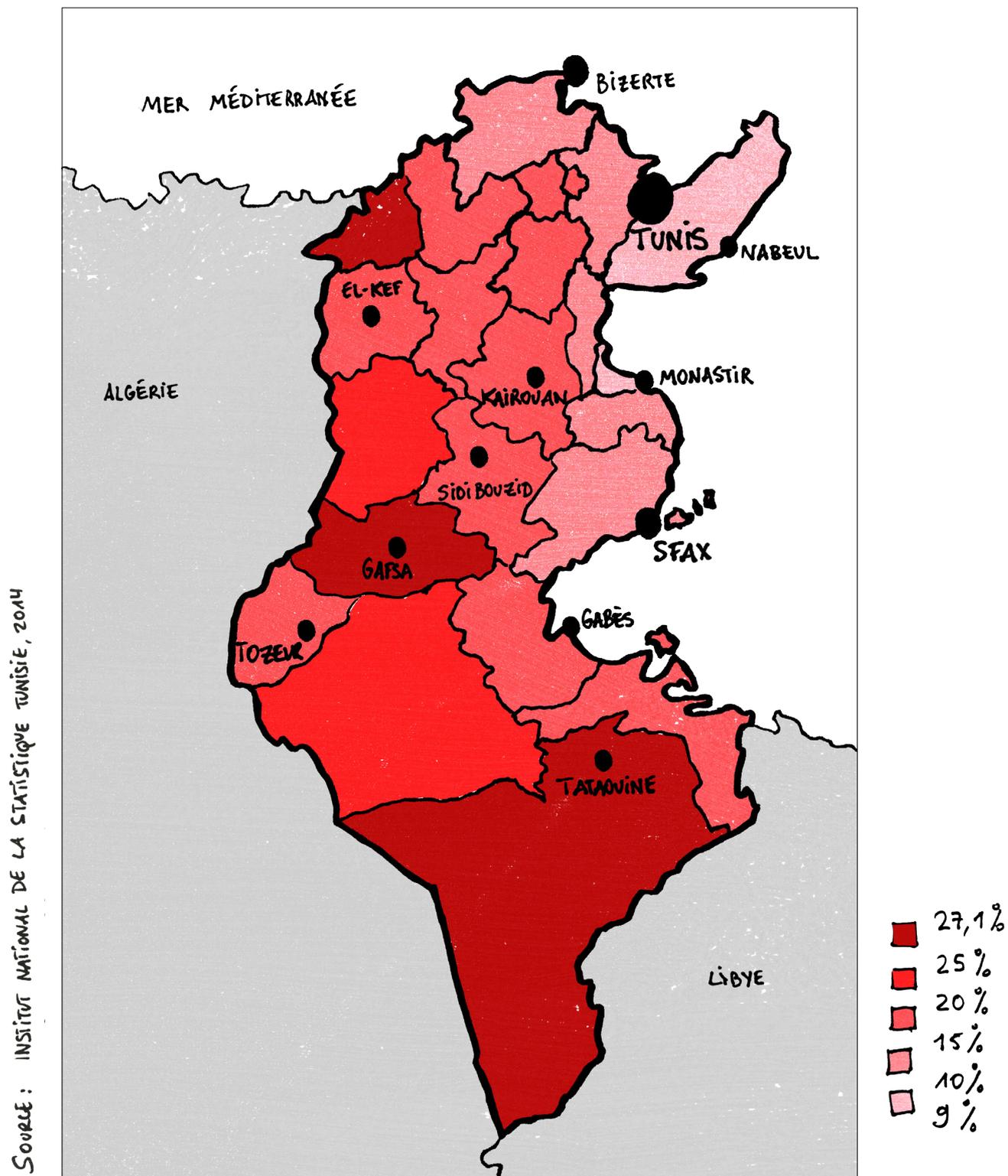
Cette révolution s'inscrit dans le mouvement appelé "le printemps arabe" : la révolution tunisienne a déclenché dans les autres pays du monde arabe des révolutions populaires : comme la révolution Égyptienne, aboutissant au départ de Hosni Moubarak, durant laquelle certains slogans comme "la Tunisie est la solution²⁵" faisait référence aux événements protestataires qui avaient eu lieu en Tunisie.

23 H.J, Tunisie/Sidi Bouzid, non à un développement à deux vitesses, Global Net, publié en décembre 2010, disponible en ligne sur <http://www.gnet.tn/temps-fort/tunisie/sidi-bouazid-non-a-un-developpement-a-double-vitesse/id-menu-325.html>

24 Carte « Du Maroc au Yémen : données démographiques, économiques et politiques », Courrier international, no 1058, du 10 au 16 février 2011, p. 15

25 Égypte : "Moubarak dégage" - France Soir [archive] <http://archive.francesoir.fr/actualite/international/egypte-moubarak-degage-67377.html>

La Tunisie, un pays en proie à des inégalités territoriales



Répartition du taux de chômage de 2014 selon les régions.

Libération de l'espace public (politique) ? :

La révolution tunisienne s'inscrit également dans des mouvements protestataires où l'espace public tient un rôle primordial : en effet, la révolution a eu un impact fort dans la production de nouveaux espaces publics. Dans un premier temps, durant les temps protestataires, l'espace public est devenu un espace public politique, qu'Habermas (1992) définit comme un "espace public occasionnel"²⁶ qui relève de la spontanéité se produit dès lors que deux personnes au minimum se retrouvent dans des lieux publics pour parler d'affaires politiques²⁷.

Cet espace public occasionnel était omniprésent dans les mouvements contestataires de la révolution tunisienne, et rassemblait parfois des individus dont les idéaux divergent complètement²⁸, mais dont l'objectif premier était le même : le renversement du pouvoir du président Ben Ali. Par la suite, cette révolution a également eu un impact en termes de prises de décisions et d'actions sur l'espace public. Tandis que le pouvoir institutionnel gère complètement ces questions sous les régimes de Ben Ali et Bourguiba, il convient d'adjoindre désormais des nouveaux types de pouvoirs plus locaux, agissant sur ces territoires. Les associations, les organisations non gouvernementales ou encore les syndicats qui promeuvent des intérêts collectifs représentent une partie de ces nouveaux acteurs ; l'autre partie concerne d'avantage les mouvements citoyens qui mobilisent des plus petits groupes d'individus et qui agissent à une échelle très localisée (regroupement d'habitant.e.s, de commerçants, de riverains etc..). Désormais donc, il n'est pas inhabituel d'apercevoir des regroupements de personnes dans l'espace public, qui se réunissent dans le but de provoquer un débat politique.

Néanmoins, il existe tout de même des difficultés quant à la réelle appropriation de l'espace public, pas forcément politique, par la totalité de la population tunisienne. Ces difficultés résident notamment dans le passage d'une production "autoritaire" des espaces publics (celle établie par le président Ben Ali, qui promouvait un culte de sa personnalité et son pouvoir) à une production d'espace public dans un contexte de soif de liberté. Elles résident également dans la difficile mise en place de pouvoirs locaux institutionnels qui, 7 ans après la révolu-

26 Frédéric Graber, «Quels adieux à Habermas ? Du (difficile) dépassement de L'Espace public en histoire», *Participations* 2014/3 (N° 10), p. 189-199.

27 SEBASTIANI Chiara et TURKI Sami Yassine, Espace (s) public(s) en Tunisie. De l'évolution des politiques aux mutations des pratiques, dans *Les Cahiers d'EMAM* [En ligne], 28 | 2016, mis en ligne le 15 juillet 2016, consulté le 08 août 2018. URL : <http://journals.openedition.org/emam/1247>

28 Le documentaire "Laïcité Inch'Allah !" de la réalisatrice Nadia El Fani montre bien ces réalités d'occupation de l'espace public en faveur de la chute de Ben Ali. Les images diffusées dans ce documentaire montrent ce soulèvement populaire qui rassemblait des groupements politisés - ou parfois juste des individus sans appartenance politique - aux idées bien différenciées, à savoir les progressistes, et les partisans d'un régime islamiste. Pourtant, ils étaient tous réunis au même endroit, au même moment pour une lutte commune entraînant le renversement du pouvoir dictatorial.

tion, viennent seulement de s'instaurer dans le cadre législatif.

Libération de la parole par le vote ? :

A la différence de tous les autres pays du monde arabe qui ont connu des révolutions en 2011, la Tunisie est le seul pays à mettre en place l'installation d'un régime démocratique à partir d'un dialogue national. En effet, en 2014, la population tunisienne a pu élire librement son actuel président Béji Caïd Essebsi, à la suite de l'écriture d'une troisième et nouvelle Constitution, entrée en vigueur en février 2014 et qui se positionnera en rupture avec les deux premières Constitutions du pays. Ces événements prouveront la maturité de la Tunisie, qui tente de se reconstruire après des années de régime politique d'oppression, mais montreront aussi la capacité de ses politiques et de son peuple à collaborer pour écrire le futur du pays.

Ces dates clefs - 2011 avec la révolution tunisienne, 2014 avec les élections présidentielles libres et l'écriture d'une nouvelle Constitution - ont créé une vague d'espoir et de mobilisation pour le peuple tunisien qui a enfin pu se sentir acteur et décideur de son pays.

Pourtant, 7 ans après la révolution qui a mis à bas le régime de Ben Ali, la population tunisienne exprime de plus en plus leur déception face à cette période d'instauration de la démocratie. En effet, le chômage ébranle le pays, et touche surtout les jeunes, qui ne trouvent plus beaucoup d'espoir quant à leur avenir en Tunisie²⁹. Même durant les premières élections municipales de mai 2018³⁰, qui portaient en elles une étape³¹ tant attendue vers une vraie démocratie, le peuple tunisien a pu montrer son désarroi quant à l'avenir du pays, étant donné la crise économique qu'il traverse.

Difficile période pour la Tunisie donc, qui tente toujours, 7 ans après le renversement du régime de Ben Ali par le peuple, de se relever et d'honorer ses mobilisations populaires.

29 MACE Célian , En tunisie, la démocratie prend des couleurs locales, 2018, Libération, disponible en ligne sur http://www.liberation.fr/planete/2018/05/04/en-tunisie-la-democratie-prend-des-couleurs-locales_1647956

30 De la chute de Ben Ali à mai 2018, la majorité des communes tunisiennes était gérée par des délégations spéciales sous la forme d'équipes de fonctionnaires ou de représentants politiques ou associatifs nommés par le pouvoir central, et non élus par le peuple.

31 Les taux de participation à ces élections municipales témoignent de ce désarroi général : 33,7% au niveau national. Il est d'autant plus marqué dans la capitale, à Tunis, avec un taux de participation de seulement 26%.

Difficile mise en place d'une décentralisation :

Les crises actuelles que connaît la Tunisie sont à mettre en lien avec la difficulté notoire du pays à mettre en place une décentralisation effective et efficace. Pourtant, cette décentralisation était une des volontés premières et un des enjeux principaux de la révolution de 2011 : réclamer une égalité sur tout le territoire tunisien. Pourquoi cette décentralisation en Tunisie a été souhaitée et est toujours souhaitable pour l'avenir du pays ? Plusieurs expériences à travers le monde, et notamment dans des pays d'Amérique Latine et d'Afrique montrent que la décentralisation et la démocratisation sont deux processus qui s'accompagnent mutuellement (Ebel et Yilmaz, 2002). En effet, ces deux phénomènes sont intimement liés puisque la décentralisation ne peut être atteinte si l'instauration d'une démocratie locale n'est pas établie. Puisque la démocratie locale offre aux citoyens la possibilité d'intervenir dans "le processus de formation des décisions publiques qui affectent directement leur vie quotidienne"³².

La mise en place d'une démocratie locale étant encore très récente en Tunisie (les élections municipales datent d'il y a seulement quelques mois), une réelle décentralisation n'a à ce jour pas encore été notable. Cela peut s'expliquer également par le fait que la tradition et la culture centralisatrice du pouvoir reste encore très présente en Tunisie (Hizem, 1999), même si, au lendemain de la révolution de 2011, les pouvoirs publics avaient annoncé de grandes réformes et des réaménagements institutionnels pour remédier aux inégalités territoriales, tant décriées par le peuple Tunisien.

En ce mois d'avril 2018, et ce 10 jours avant les premières élections municipales depuis la révolution de 2011, l'Assemblée Tunisienne a adopté un nouveau Code des Collectivités Territoriales, qui instaure un réel bond en avant de la Tunisie vers la décentralisation.

L'exposé des motifs montre clairement une position de rupture avec l'ancien système qui n'était qu'une décentralisation en apparence et ne prenait pas en compte les réels aspirations et besoins des habitants.e.s. Cette loi de décentralisation distingue désormais 3 niveaux de collectivités, à savoir les municipalités, les régions et les districts. Ce texte de loi était très attendu puisqu'il permettrait d'établir le cadre d'autonomie et de planification des communes, cadre sans doute nécessaire à un rééquilibrage territorial et au désenclavement de certaines régions du pays. Or, ce texte est encore trop récent pour avoir le recul nécessaire afin d'estimer si cette décentralisation est effective, ou si elle reste des prérogatives législatives.

Cette instabilité politique et institutionnelle, ainsi que la lente mise en place de cadres lé-

³² Institut Tunisien des Etudes Stratégiques, Quelle décentralisation dans une Tunisie reconfigurée ?, 2014, en ligne sur Jamaity

gislatifs favorisant une décentralisation, (liées au contexte de transition, qui, notons le, porte toujours ce nom 7 ans après) engendrent des mobilisations fortes de la part de la société civile qui était à l'origine de la révolution tunisienne. Elle tente désormais de se saisir elle-mêmes des questions de démocratie locale et de pouvoir d'agir, épaulées par des organisations internationales plus que par le gouvernement tunisien.

Une explosion du nombre d'associations :

Face à la difficile mise en place d'une politique plus décentralisée, les citoyen.ne.s tunisiens ont trouvé des solutions pour s'impliquer dans les affaires locales et régionales, en se mobilisant de plus en plus de manière forte et organisée. L'essor de la mobilisation de la société civile en Tunisie est notamment visible par une explosion du nombre d'associations depuis la révolution tunisienne mais aussi dans l'ouverture des champs d'actions de ces associations. En effet, sous Ben Ali, les différentes associations créées étaient plutôt de l'ordre du caritatif. Un bref retour sur l'histoire du monde associatif en Tunisie montre que son contexte politique y a joué un rôle primordial. En effet, depuis l'indépendance de la Tunisie en 1956, et l'arrivée au pouvoir d'Habib Bourguiba (entre 1957 à 1988), la législation en matière de création de structure associative était très cadrée : une demande auprès du Ministère de l'Intérieur devait être effectuée pour toute création d'association. Un système très centralisé qui sanctionnait ainsi tous les membres d'association qui ne respectaient pas ces règles strictes.

Durant cette période, très peu d'associations à l'activité "libre" ne pouvaient résister à cette rigidité du système. Seuls des syndicats très puissants (comme l'UGTT, l'Union Générale du Travail Tunisien) étaient présents par le prix de compromis avec le pouvoir mis en place.

La période qui a suivi, celle du président Ben Ali, présentait deux grands tendances dans le paysage associatif. La première concernait plutôt des associations dites "de services", c'est-à-dire à l'initiative de l'Etat. Sous contrôle de l'Etat, ces associations n'allaient jamais en contradiction avec sa politique, et touchaient à des sujets tels que la jeunesse, les femmes, l'éducation, la santé, mais dont le réel impact était très limité. En effet, elles se révélaient très fréquemment de nature élitistes et clientélistes, autant avec les pouvoirs publics qu'avec leurs adhérents, qui étaient sous "captation autoritaire"³³. Le président Ben Ali savait donc

33 BEN ACHOUR Sana, Société civile en Tunisie : les associations entre captation autoritaire et construction de la citoyenneté, dans Les sociétés civiles dans le monde musulman. Paris, La Découverte, « TAP / Islam et Société », 2011, p. 293-312.

bien allier Etat policier et Etat social³⁴, en prônant un monde associatif à cheval entre le socio-caritatif et le politique³⁵. La deuxième tendance associative concernait des positions plus critiques envers l'Etat répressif de Ben Ali, en portant leurs intérêts sur les droits de l'homme (droits des minorités, de l'enfance, des femmes etc)... Enfin, notons également la présence d'associations qui mêlaient discours politique et religieux. Désormais, il existe un contrôle étatique fort en Tunisie, qui ne permet plus aux associations de mêler par exemple la dimension caritative à la dimension religieuse.

Depuis 2011, la Tunisie connaît donc un essor associatif sans précédent : la plateforme d'associations tunisiennes Jamaity³⁶ a recensé à ce jour près de 22 000 associations, alors qu'entre 7 000 et 9 000 étaient recensées à la veille de la chute de Ben Ali. Parmi ce foisonnement d'associations, il s'avère qu'une partie seulement serait active (selon Jamaity, 6 000 à 7 000 associations seraient actives, soit seulement 30% des 22 000 associations déclarées³⁷).

Cet essor associatif est à mettre en lien avec les préceptes de la révolution tunisienne : la volonté d'un peuple de se soulever, de se mobiliser pour mettre en place une démocratie dans laquelle la voix populaire peut compter. En plus de l'explosion du nombre d'associations, les champs d'actions sont donc de plus en plus larges : on compte de nombreuses nouvelles structures qui agissent sur les questions des Droits de l'Homme, d'égalité hommes-femmes, sans que cela soit dans une posture anti-gouvernement, puisque désormais ces thématiques peuvent être plus librement évoquées.

Le déséquilibre d'investissement public entre les territoires (Nord/Sud, Intérieur/Littoral), est peu à peu contrebalancé par la création de projets qui prônent une gouvernance locale ou autogérée. Ainsi s'exprime une forte volonté locale de prouver que chaque territoire a son importance, fort de son histoire et de ses caractéristiques sociales qui lui permet d'être à l'initiative de projets à son image.

Cependant, la lenteur de la mise en place des promesses de décentralisation du gouvernement tunisien et son manque d'investissement en matière de soutien aux initiatives de la

34 LAGARDE Dominique, Le système Ben Ali, l'Express, 2007, disponible en ligne sur : https://www.lexpress.fr/actualite/monde/afrique/le-systeme-ben-ali_474688.html

35 BEN NEFISSA Sarah, Le secteur associatif dans le monde arabe : entre les contraintes des systèmes politiques et les demandes sociétales, Institut de Recherche et Débat sur la Gouvernance, 1998, en ligne sur <http://www.institut-gouvernance.org/fr/analyse/fiche-analyse-190.html>

36 Plateforme de la société civile, <http://jamaity.org/>

37 MATTEUDI Emmanuel, PERICARD Martin et al., L'apport des actions de développement menées par les sociétés civiles au Maghreb dans le contexte post-printemps arabe, Comptes rendus de missions réalisées au Maroc et en Tunisie, 2018, Laboratoire de Recherche LIEU, Aix-Marseille Université.

société civile pose une nouvelle problématique. En effet il est difficile de ne pas établir une corrélation avec l'apparition de nouvelles formes de soutien financiers, de la part d'organisations internationales, qui semblent tenter de pallier à ce manque. Ces soutiens, parfois teintés d'ambiguïté, ne sont pas sans soulever un certain nombre de questions.

Des projets dépendants des financements internationaux ? :

En 2015, le prix Nobel de la Paix a été décerné au dialogue national tunisien, représenté par un quartet regroupant plusieurs acteurs de la société civile à savoir l'Union Générale Tunisienne du Travail (l'UGTT), l'Union Tunisienne de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat (UTICA, syndicat patronal), la Ligue Tunisienne des Droits de l'Homme (LTDH) et l'Ordre des Avocats pour sa « contribution à la transition démocratique en Tunisie depuis la révolution de 2011 ».

Il s'avère que ce prix s'adresse plus à toute la société civile tunisienne pour l'exemplarité de ses combats avant, pendant et depuis la révolution de 2011. Or, comme vu précédemment, malgré toutes les formes d'engagements présentes dans tout le pays, le triste constat d'une difficulté à répondre aux revendications sociales et économiques est toujours de mise. L'attribution de ce prix Nobel à la société civile tunisienne est une manière de souligner son pouvoir grandissant au sein même du pays, faisant d'elle un acteur important du champ politique.

En 2015, la création d'un poste de ministre³⁸ chargé des relations avec les institutions constitutionnelles, la société civile et les droits de l'homme, vient également appuyer la dimension politique qu'elle a pu acquérir au cours des dernières années. Etant donné l'histoire et l'évolution du rôle de la société civile en Tunisie, force est de constater qu'elle ne s'instaure plus dans une position de contre-pouvoir, mais qu'elle vient désormais s'implanter dans les prises de décision politique. Or, de plus en plus de critiques s'adressent à sa nouvelle place au sein d'un champ politique en pleine mutation, considérant son rôle comme « une priorité exclusive accordée aux libertés individuelles, la confiscation des mouvements sociaux et le manque de représentativité des nouvelles dynamiques sociales et économiques dans la société civile organisée³⁹ ».

³⁸ Le ministre nommé en 2015 était Kamel Jendoubi. Le dernier ministre en charge de ces relations est Mehdi Ben Garbia, qui vient de démissionner en juillet 2018...

³⁹ YOUSFI Hèla, Faut-il encenser la société civile en Tunisie ?, dans l'Orient XXI, 2016, disponible en ligne sur : <https://orientxxi.info/magazine/faut-il-encenser-la-societe-civile-en-tunisie,1673>

Ajouté à cela, une remise en question par rapport à la mission des organisations historiques de la société civile peut être émise, et ce due à l'omniprésence d'organes internationaux (principalement en provenance des Etats-Unis et de l'Union Européenne) qui irriguent le tissu associatif par des financements directs ou indirects. Grâce à des ressources financières plus que conséquentes⁴⁰, elles contribuent à une professionnalisation du travail militant, et imposent une forme de néolibéralisme, qui « transforment le rapport entre fournisseur et clients (...) où peu de place est laissée à la notion d'intérêt général ou à la souveraineté nationale⁴¹ ».

La place de plus en plus importante que prennent ces structures internationales à travers des financements colossaux donne un nouveau rôle à la société civile tunisienne qui viendrait créer des espaces d'autonomie, en marge de l'Etat, voire même de le remplacer dans des étapes cruciales à une meilleure politique démocratique, comme la mise en place d'une réelle décentralisation.

Ces aides financières ne seraient-elles pas également un moyen d'institutionnaliser ces mobilisations de la société civile, qui sont censées être celles à l'initiative du peuple, sans qu'aucune injonction n'y soit corrélée ?

En tous cas, ces financements révèlent d'un manque de position spécifique - ou du moins tardif - de la part de l'Etat Tunisien face aux questions de mobilisation de la société civile, manquement qui a permis à des acteurs internationaux de s'immiscer dans des affaires tunisiennes, parfois pour le mieux, mais parfois aussi dans une relation d'interdépendance entre ces financeurs et les acteurs locaux, qui se voient presque dans l'obligation d'institutionnaliser leur mobilisation.

40 Pour la période allant de 2012 à 2016, l'Union Européenne a alloué 7 millions d'euros à la société civile tunisienne, à travers le programme de coopération bilatérale PASC (Programme d'Appui à la Société Civile). Somme qui peut paraître dérisoire en comparaison au total du "soutien" apporté par l'Union Européenne à la Tunisie, qui s'élève à 2,8 milliards d'euros entre 2011 et 2015. Les sommes versés par l'Union Européenne pour la société exercent tout de même, comme on peut l'imaginer, une influence forte sur la structure-même de la société civile.

41 YOUSFI Hèla, Ibid.

CONCLUSION

Le croisement de ces deux contextes distincts que sont la France et la Tunisie a permis de mettre en évidence dans un premier temps la force des positions contestataires et révolutionnaires à l'initiative d'un peuple. Dans un second temps, ce croisement a permis de placer des limites quant à des possibles appropriations de ces discours contestataires par des structures institutionnelles.

En effet, pour la France, ces soulèvements ou mécontentements ont mené à une progressive institutionnalisation des objets de lutte par les politiques publiques, qui, dans des positionnements parfois ambivalents, mettent à l'agenda politique des questions longtemps réclamées par le peuple français - comme la nécessité d'avoir un pouvoir moins centralisé, et de mieux territorialiser des enjeux politiques, économiques et urbains - via la mise en place d'un cadre législatif et normatif souvent contraignant (et injonctif !).

Pour la Tunisie, les mouvements de contestations du peuple ont mené à un tournant historique, à savoir la révolution tunisienne de 2011, qui a non seulement complètement ébranlé le contexte politique de l'époque, mais a surtout démontré que la force d'un peuple pouvait modifier à jamais l'histoire d'un pays. Toutefois, les revendications du peuple tunisien n'ont pas encore totalement été intégrées par les politiques, donnant naissance à des formes de soutien en provenance de l'international, position quelque peu délicate étant donné l'une des volontés premières des tunisien.ne.s, à savoir une politique nationale plus décentralisée et un pouvoir d'agir plus localement ancré

Néanmoins, cette analyse de la situation politique en Tunisie a permis de mettre en exergue une volonté d'être entendu par le peuple tunisien à travers des mobilisations très engagées, mais aussi des démarches certes lentes mais progressives du gouvernement tunisien vers une meilleure gouvernance territorialisée. En attendant que celle-ci soit vraiment installée, des organisations locales tentent elles-même de s'appropriier leur propre territoire, au travers de projets et d'actions spontanées en lien avec ses habitant.e.s.

Toute la continuité de ce mémoire portera sur l'étude d'un cas particulier de mobilisation à la fois dans son rapport innovant à un territoire longtemps délaissé par les pouvoirs publics (et ce jusqu'à la révolution tunisienne) à savoir la Médina de Tunis ; mais aussi dans son objet de mobilisation à savoir une meilleure appropriation de ce territoire médinal par ses habitant.e.s au travers de projets à portée parfois culturelle, parfois artistique et sans aucun doute social.

PARTIE 2/

La Médina de Tunis post-révolution : terrain d'une nouvelle mobilisation citoyenne ?

Dans ce contexte politique et social renouvelé en Tunisie, analysé dans la première partie de ce mémoire, il semblait intéressant d'étudier le rapport de la société civile avec le centre historique de la capitale tunisienne : la Médina. Ce tissu urbain riche, autant du point de vue patrimonial que social, offre une histoire sur le temps long, et a parfois été au coeur de la vie des tunisien.ne.s et du pouvoir ou parfois mis en marge du reste du territoire de la capitale. La révolution tunisienne a marqué un tournant dans la Médina, longtemps délaissée par les pouvoirs publics sous certains aspects, depuis 7 ans elle fait l'objet d'un regain d'intérêt (ou du moins il devient visible, puisque sous le gouvernement autoritaire de Ben Ali, de nombreux projets et actions devaient se faire dans l'ombre). Cet intérêt croissant désormais rendu visible, dans sa dimension sociale, culturelle ou artistique et patrimoniale est surtout porté par des acteurs de la société civile, qui s'organisent et se structurent afin de s'ancrer au mieux dans le territoire.

Une société civile nouvelle, encore en voie de définition semble donc s'insérer de plus en plus dans la Médina de Tunis, avec des méthodes qui à la fois renouent avec le passé - avec une manière de faire qui prend en compte les richesses multifonctionnelles qui constituent une Médina - mais aussi qui se projettent dans le futur : les systèmes des médinas ne seraient-ils pas des réponses pour un urbanisme durable, dense et fonctionnel ?

Nous nous intéresserons donc ici à analyser l'évolution de la Médina à travers le temps, ainsi que le rapport des pouvoirs publics quant à celle-ci afin de comprendre la progressive organisation d'une société civile, qui se tente de se l'approprier peu à peu par le prisme de son développement local.

Pour ce faire, nous choisirons de nous pencher plus particulièrement sur le rôle d'une association Collectif Créatif, créée en 2016, au lendemain de la révolution tunisienne et porteuse de plusieurs projets intégrés dans la Médina de Tunis. Ce choix s'explique par la récente création de cette association, encore en voie de définition mais aussi très active dans ce territoire. Nous ne nions pas l'existence d'autres initiatives et projets au sein de celui-ci, qui

tantôt mêlent disciplines artistiques et patrimoine⁴², ou encore insertion sociale et héritage patrimonial⁴³.

L'analyse de création et de fonctionnement de celle-ci nous permettra d'identifier si des projets qui se veulent en lien avec le territoire et donc avec ses habitant.e.s peuvent être effectifs, sans forcément un appui fort des acteurs publics locaux.

La Médina : un patrimoine complexe mais appropriable par ses habitant.e.s ?

Le passage du statut de capitale à un quartier de Tunis :

La Médina de Tunis, vieille de 13 siècles et centre ancien de la capitale de la Tunisie, présente de fortes particularités en termes d'architectures, d'urbanisme, de patrimoine social et culturel. Afin de comprendre les mobilisations de la société civile qui existe en son sein à l'heure actuelle, il semble nécessaire de revenir sur sa construction historique.

La Médina représente pour tous les tunisien.ne.s toute leur identité, car il existe en ses murs un rapport très fort à la tradition. Elle tire ses origines au VII^{ème} siècle, et reste un exemple phare de l'urbanisme arabo-musulman. Terre de savoir-faire et de culte religieux, la médina s'est développée autour de la mosquée Zitouna, et compte encore aujourd'hui de nombreux souks et plusieurs centaines d'ateliers d'artisans⁴⁴, en plus de sa fonction résidentielle. A partir de la colonisation française, dès 1881, la médina tend à ne plus être le centre névralgique de la capitale, au profit de nouveaux quartiers créés en dehors de ses murs, imitant les modèles bien connus des villes occidentales. Le "centre-ville" de Tunis, construit durant la colonisation, vient se juxtaposer à la ville historique - la médina - suivant un plan orthogonal et réunissant les archétypes architecturaux et urbanistiques de l'époque : art nouveau, boulevards haussmanniens, immeubles de rapport etc...

⁴² L'Association l'Art Rue, située à l'Ouest de la Médina et fondée en 2006 est l'une des premières associations à promouvoir les pratiques artistiques dans l'espace public de la Médina.

⁴³ Beity est une association fondée en 2012 qui lutte contre les discriminations et les violences à l'égard des femmes. Beity écoute, soutient et accompagne les femmes. Plus de 750 femmes ont bénéficié de l'aide de Beity. Le centre de la Médina Sidi Ali Azouz a hébergé 46 femmes & 29 enfants en 3 ans.

⁴⁴ En tout, on ne dénombre pas moins de 32 métiers d'artisanat différents et 525 ateliers d'artisans dans la Médina. Source : Institut Nationale de la Statistique de la Tunisie.

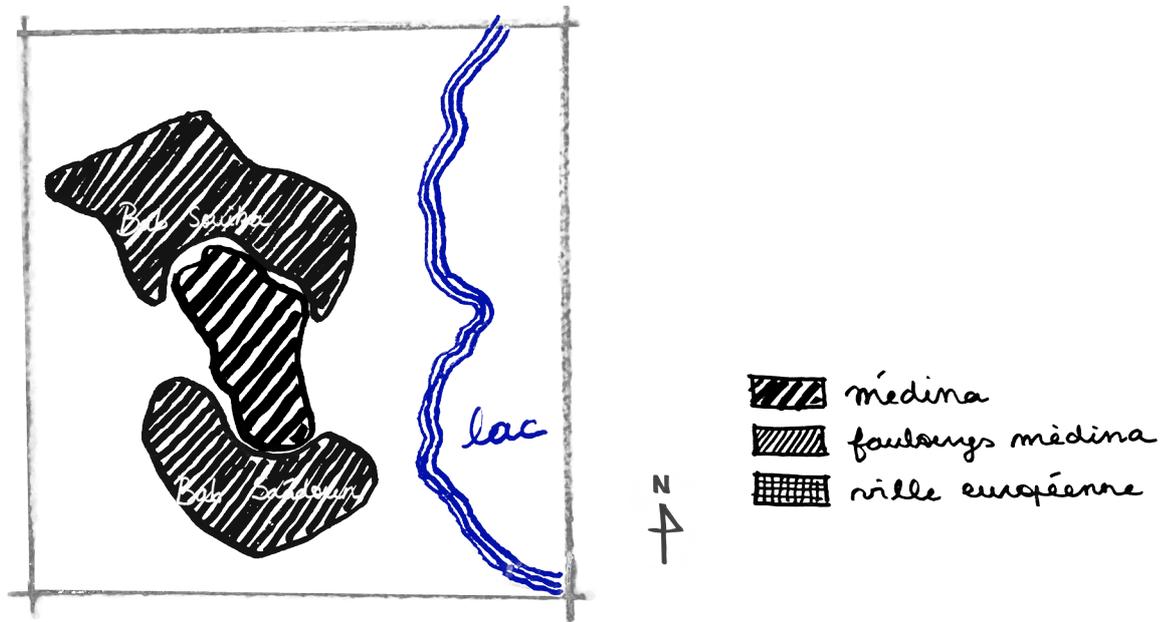
La fuite des populations aisées vivant dans cette médina se fera sentir dès les années 1930, et surtout dans les années 1960 lors de la présidence d’Habib Bourguiba qui, malgré sa position affirmée par rapport à la construction d’un Etat moderne tunisien post-colonial, n’hésitera pas à investir énormément en termes d’infrastructures dans la ville nouvelle, dessinée et décidée par les français.

Ce bref retour sur ce que peut être la médina, dans sa dimension patrimoniale et dans les volontés politiques de promouvoir cette dernière, semble nécessaire pour comprendre la logique associative au coeur de ce territoire.

Par la suite, et ce durant les mandats du président Ben Ali, la Médina deviendra le théâtre de projets conséquents en termes de réhabilitation, de rénovation et de restructuration du bâti, à l’échelle de monuments mais aussi à l’échelle de quartiers entiers⁴⁵. Cependant peu d’interventions de la part des politiques publiques se pencheront sur les questions sociales, sur qui sont les personnes qui vivent dans la Médina, mais bien sur des questions de “murs” qui auront tendance à promouvoir la restauration et la récupération de l’immobilier patrimonial afin d’en modifier les fonctions et les usages : patrimoine qui se transformera en musées, centres et clubs culturels, bibliothèques etc⁴⁶.

⁴⁵ Le quartier de la Hafsia, situé dans la partie Nord de la Médina, s’est vu complètement réhabilité à partir des années 1970. Cela sera détaillé dans la partie 3 du mémoire.

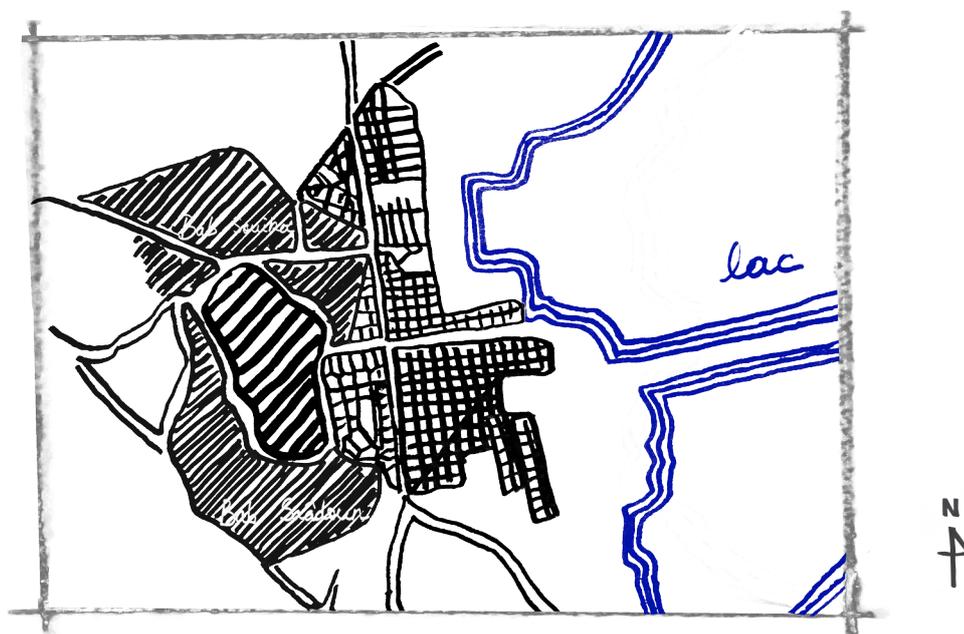
⁴⁶ BENNASR Ali, La dimension patrimoniale dans les grands projets urbains en Tunisie: portées et limites, PUPS, Espaces urbains à l’aube du XXIème siècle Patrimoines et héritages culturels, 2010, Presses Universitaires Paris-Sorbonne, pp.23-32.



Tunis, en 1860

TUNIS : LE COMBAT DES VILLES ?

La médina, en arabe *مدينتهم*, ne définit rien d'autre que "la ville". Avec la colonisation européenne et la construction de villes nouvelles, se juxtaposant aux médinas, la signification du mot "médina" a pris une dimension historique et culturelle, elle est passée au statut de "ville ancienne" ou de "ville historique". A Tunis, la ville nouvelle occidentale est appelée "centre-ville" et est directement connectée au centre historique arabo-musulman. La capitale porte en son sein deux coeurs : la médina, celui du patrimoine culturel, historique et social ; et le centre-ville, celui de la construction moderniste du pays.



Tunis, dans les années 1950

Le patrimoine comme enjeu premier de mobilisation...

En parallèle de l'exode d'une partie des habitant.e.s de la médina, des inquiétudes quant à l'avenir de ce tissu historiquement riche prennent place. En effet, à la fin des années 1960, un projet de percée dans la médina est évoqué afin d'y installer une route, et ce à l'initiative du Ministère de l'Urbanisme. C'est dans ce contexte que l'ASM - l'Association de Sauvegarde de la Médina - voit le jour en 1967, dont l'objectif premier est "d'œuvrer pour la protection des ensembles urbanistiques traditionnels, des monuments historiques et de tous les objets à caractère de patrimoine culturel et de mener toute action susceptible d'assurer la préservation et la mise en valeur de la médina⁴⁷".

Lors de sa création, l'association était illustrée par un bureau pluridisciplinaire, regroupant architectes, urbanistes, géographes, sociologues etc... Elle a notamment joué un rôle conséquent pour faire inscrire la médina au patrimoine mondial de l'UNESCO en 1979. Si à l'époque de sa création, et jusqu'aux années 1980, l'ASM fonctionnait en tant qu'acteur autonome, il semblerait que de nos jours cette liberté d'agir ne soit effective qu'en son nom "d'association". En effet, l'ASM a progressivement mué en tant qu'organe de la municipalité de Tunis, qui lui consacre une grosse partie de son budget, et qui offre le statut de fonctionnaire de la municipalité aux membres de l'association. Sa pluridisciplinarité s'est également quelque peu effacée avec le temps, regroupant désormais qu'une poignée d'architectes et d'urbanistes. La transformation progressive de l'ASM en un bureau d'étude a réduit ses champs d'intervention à la stricte rénovation de certains bâtiments au sein de la Médina, et semble difficilement intégrer les dimensions sociales que connaît ce territoire⁴⁸.

En termes de soutien financier, les projets touchant au patrimoine de la Médina de Tunis n'échappent pas à la règle : beaucoup de financements sont en provenance de l'étranger comme des organisations internationales telles que la Banque Mondiale, le Fonds Arabe de développement économique et social, l'ALECSO⁴⁹... afin de mettre en avant la richesse patrimoniale de la Médina en lien avec le développement de la capitale tunisienne.

Si la Médina de Tunis a suscité dans un premier temps un intérêt de la part d'associations et des pouvoirs publics dans sa composition patrimoniale du bâti, elle a aussi servi d'ancrage pour le développement d'une économie touristique.

⁴⁷ Statut de l'ASM du 29 août 1967, disponible sur leur site <http://www.asmtunis.com/>

⁴⁸ Nous nous basons sur les différents échanges effectués les habitant.e.s entre les mois d'avril et d'août 2018 pour affirmer cela.

⁴⁹ Acronyme en anglais pour Arab League Educational, Cultural and Scientific Organization.

...qui cache une volonté de créer une attractivité touristique ?

La création, dans les années 1960, de l'Association de Sauvegarde de la Médina, à l'initiative d'une pluridisciplinarité de métiers, puis d'une progressive appropriation par la municipalité de Tunis, a été le point de départ de toute réflexion et opération sur l'avenir de cette Médina. En effet, à l'époque où l'ASM a été créée, la Médina était globalement désertée par les touristes, et ce dû à une dégradation de son architecture et de ses monuments, expliquée par le désintérêt du gouvernement de Bourguiba pour ce territoire, au profit de la ville dite européenne et des nouveaux quartiers périphériques.

Désormais, et ce depuis une vingtaine d'années, il est acquis que la Médina est un lieu à sauvegarder. Cela peut notamment être visible par le projet de réhabilitation d'un parcours urbain allant de la mosquée Zitouna⁵⁰ au mausolée de Sidi Brahim Riahi⁵¹, qui fut inauguré en 2010 et qui fut réalisé dans le cadre de la valorisation du patrimoine et de la promotion touristique de la Médina. Initié par la municipalité de Tunis et l'ASM, et financé par le Ministère du Tourisme⁵², ce projet avait pour but d'améliorer le cadre bâti des habitant.e.s de ce périmètre, mais aussi et surtout de proposer un nouveau parcours dans la Médina, qui permettrait d'intégrer de nouveaux quartiers (en l'occurrence, ceux du Nord de la Médina, qui ont plus une fonction résidentielle) à la centralité⁵³ touristique bien connue de la Médina, celle où se trouvent les souks et l'historique mosquée Zitouna. Le fait de l'avoir choisi comme point de départ de ce nouveau parcours urbain n'est d'ailleurs pas anodin, puisque faisait déjà l'objet d'une attractivité touristique forte.

Depuis l'inauguration de ce parcours, de nombreux investissements privés ont été réalisés le long de ce parcours, en direction du Nord de la Médina : des galeries d'art, restaurants ou encore boutiques de luxes ont été intégrés à des projets de rénovation de maisons et de palais traditionnels.

Cette patrimonialisation à visée touristique de la Médina n'est pas sans poser un certain nombre de questions, tant dans sa philosophie que dans ses retombées pour les habitant.e.s

⁵⁰ La mosquée Zitouna est le plus ancien monument de la Médina de Tunis, située au coeur de celle-ci.

⁵¹ Ce mausolée se trouve au Nord de la Médina, dans le quartier de la Hafsia.

⁵² La contribution du Ministère du Tourisme a atteint 2,1 millions de dinars pour un montant total de 4 millions de dinars.

⁵³ La rénovation de Dar El Jeld (ancien siège de la corporation des tanneurs) en restaurant, hôtel et spa, située à deux pas de la mosquée Zitouna, en est un bon exemple.

du territoire. Ne serait-elle pas un moyen de s'adresser à public qui ne réside pas au quotidien dans la Médina ? Dans quelle mesure les habitant.e.s peuvent-ils se retrouver dans des éléments qui visent à attirer une population "de passage" dans la Médina ?

Il incombe ici à nouveau de poser des limites quant au rôle de l'Association de Sauvegarde de la Médina, qui se présente elle-même comme une structure historiquement en lien avec les habitant.e.s, mais qui, en s'institutionnalisant, a fini par réduire son champ d'action à des opérations aux objectifs mercantiles et touristiques. La période actuelle que connaît la Tunisie, à savoir une économie touristique en chute libre depuis maintenant plus de 3 ans⁵⁴, ne fait qu'accroître l'investissement des pouvoirs publics pour redonner au pays, et donc aux sites historiquement touristiques comme les médinas, son attractivité touristique d'antan.

Ces éléments sont à mettre en corrélation avec une volonté de rééquilibrer le territoire aussi dans sa dimension touristique : l'investissement, au cours des années 1970, du gouvernement tunisien sur les côtes littorales, proposant un tourisme balnéaire de masse, avait considérablement appauvri l'attractivité touristique patrimoniale de la Tunisie. Elle tente donc de renouer avec un tourisme plus local, en valorisant notamment son patrimoine architecturale.

La volonté des politiques publiques et des associations ancrées dans la Médina de valoriser le patrimoine médinal reste donc tout à fait acceptable et nécessaire mais elle devrait se faire dans une alchimie avec le contexte, à la fois matériel et immatériel. Il s'agirait de s'intéresser d'avantage à ce que Augustin Berque⁵⁵ nomme le capital social "dans un sens plus étendu que son usage ordinaire en économie. Le capital social de la ville n'est pas seulement constitué de biens matériels collectifs mais des rapports sociaux qui fondent l'urbanité." Il ne serait pas souhaitable qu'avec le temps, la Médina devienne seulement un "amalgame de produits, de services, et de ressources naturelles capables d'attirer des visiteurs". (Botti, 2008)

⁵⁴ Les attentats qui ont eu lieu en 2015, au musée du Bardo à Tunis et sur les plages de Sousse ont gravement atteint le secteur du tourisme en Tunisie.

⁵⁵ BERQUE, Augustin. La ville insoutenable In : Villes et quartiers durables : la place des habitants : La participation habitante dans la mise en durabilité urbaine : discours, effets, expérimentations et mises à l'épreuve [en ligne]. Bordeaux : Carrières Sociales Editions, 2016.

Le tissu médinal comme modèle pour les villes de demain?

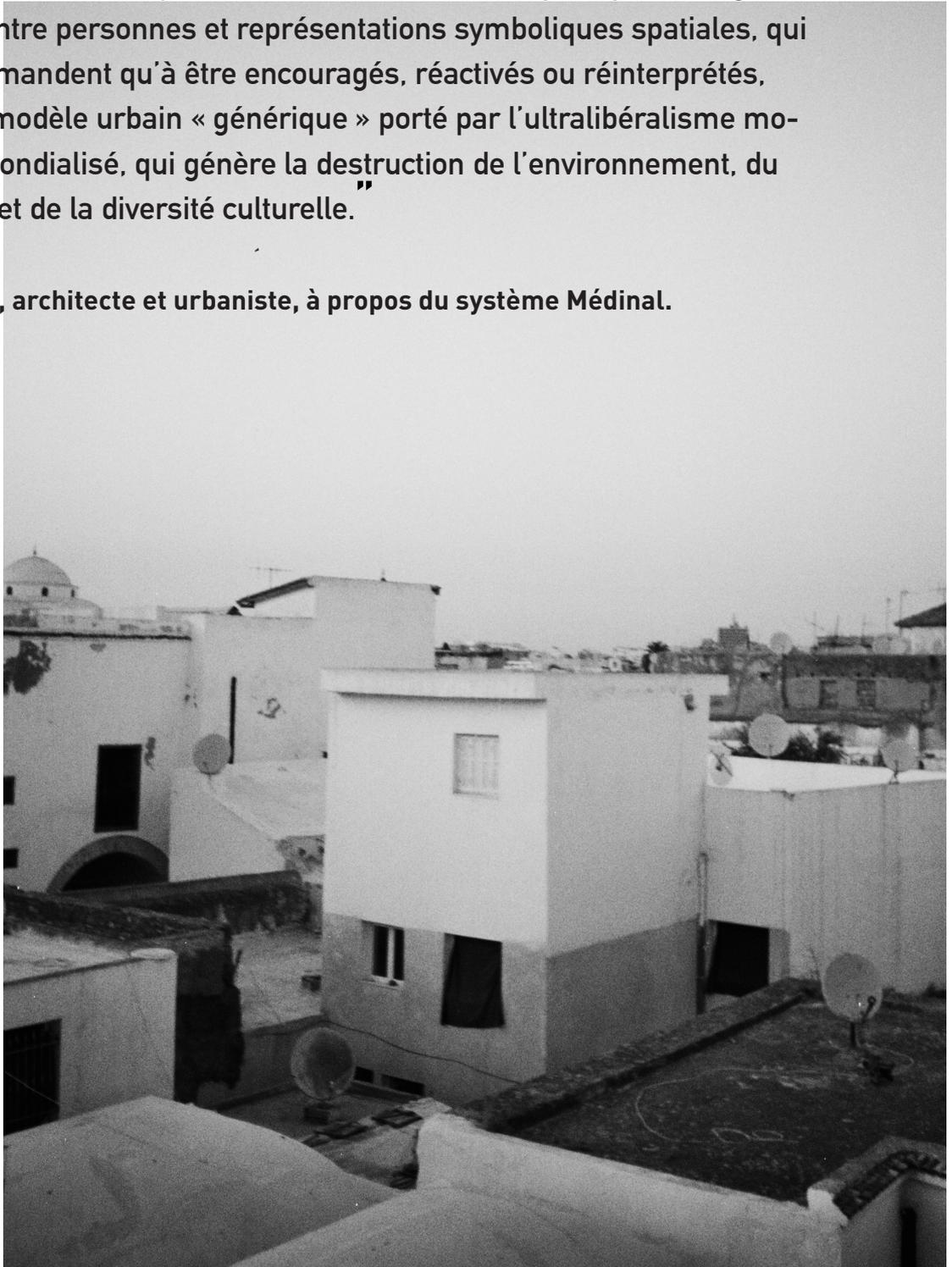
Outre la dimension architecturale et patrimoniale de la Médina de Tunis, il serait intéressant de l'aborder par le prisme du système qu'elle représente. En effet, la création de l'ASM dans les années 1960 montre bien cet intérêt pour le bâti, pour la pierre, mais si l'on prend la Médina dans son entièreté, c'est bien l'entité qu'elle représente qui pourrait primer.

Le Monde connaît actuellement une explosion démographique conséquente, et les questions actuelles en urbanisme quant à une crise de l'étalement urbain et d'un épuisement des ressources naturelles semblent trouver leur réponse dans une meilleure considération des phénomènes de densification, et de la nécessité de "refaire la ville sur la ville". Le système médinal semble apporter des solutions quant à ces questionnements grâce à la présence d'un pluralisme fonctionnel en son sein : le mot qui pourrait définir au mieux le concept de médina serait mixité. En effet, le modèle médinal porte à la fois une mixité fonctionnelle en réunissant les dimensions d'habitat, de commerce, de tourisme, de culture, mais aussi une mixité générationnelle et sociale. L'architecture des médinas propose donc des échanges dans leur vécu et leurs usages grâce notamment à leur dimension physique. Le modèle médinal porte également en lui les concepts les plus actuels en matière d'environnement à savoir la ville piétonne, une compacité remarquable, une densité élevée, ainsi qu'un faible impact environnemental.

Ne serait-ce pas là une réponse évidente aux enjeux que connaît notre société actuelle ? Il conviendrait donc de mieux intégrer ces questions architecturales pour les dépasser et leur donner un sens social, dans une vision de projection, car ce système médinal pourrait bien devenir un modèle pour l'urbanisme d'aujourd'hui et de demain.

” Les grands principes du développement durable y sont présents – bien avant l’adoption de ce concept à Rio – à savoir : un écosystème subtil et abouti entre nature et urbanisation, une capacité d’adaptation étonnante de la morphologie et des typologies architecturales, une économie d’énergie par la limitation de la mobilité polluante des automobiles et la densité du bâti, un processus participatif et une gestion conviviale des espaces urbains, des systèmes de solidarité et une pratique de l’égalité de statut entre personnes et représentations symboliques spatiales, qui tous ne demandent qu’à être encouragés, réactivés ou réinterprétés, contre un modèle urbain « générique » porté par l’ultralibéralisme moderniste mondialisé, qui génère la destruction de l’environnement, du lien social et de la diversité culturelle. ”

Marc Gossé, architecte et urbaniste, à propos du système Médinal.



La Médina de Tunis, juillet 2018. © M. Halbgewachs

La Révolution Tunisienne comme tournant pour de nouvelles mobilisations dans la Médina

Comment se délester de cette ampleur patrimoniale et touristique afin de proposer de l'innovation en termes de projets dans un tissu tel que celui de la Médina ?

La Révolution Tunisienne de 2011 a, comme nous l'avons vu précédemment à l'échelle du pays, permis d'ouvrir le champ des possibles dans le cadre de la mobilisation de la société civile. Alors qu'avant la chute du régime de Ben Ali, la plupart des associations présentes sur tout le territoire tunisien étaient sous contrôle étatique, sans indépendance et sans action réellement effectives (si ce n'est les associations qui se plaçaient contre le pouvoir, agissant principalement dans l'ombre), la vague démocratique au lendemain de cette révolution a permis d'approcher des dynamiques nouvelles. Le décret-loi 2011-88⁵⁶ portant sur le droit d'association, publié en septembre 2011, acte la naissance d'une société civile organisée. Cette société civile va également être de plus en plus ancrée dans les territoires, notamment grâce à l'appui de financements internationaux.

La Médina de Tunis est elle aussi devenue un territoire dans lequel des projets et des mobilisations diverses se sont développés, et ont peu à peu dépassé la dimension patrimoniale en l'intégrant complètement dans la philosophie de ces projets. En effet, la révolution tunisienne a conduit à une réappropriation du patrimoine tunisien, et notamment celui de la Médina. Dans cette étude, nous nous concentrerons surtout sur les associations et projets qui tentent de s'inscrire au mieux dans le territoire de la Médina, et ce en lien avec la population habitante.

En dehors de l'Association de la Sauvegarde de la Médina, présente dans le territoire depuis la fin des années 1960, d'autres structures se sont créées en lien avec le phénomène de soulèvement populaire qu'a représenté la révolution tunisienne.

⁵⁶ Décret-loi n° 2011-88 du 24 septembre 2011, portant sur l'organisation des associations : <http://www.acm.gov.tn/upload/1410083987.pdf>

L'association Actions Citoyennes en Médina, une structure mêlant patrimoine et ancrage territorial ?

Créée au lendemain de la révolution tunisienne, en 2012, l'ACM⁵⁷ est essentiellement constituée d'habitant.e.s⁵⁸ de la Médina, qui revendique la nécessité d'une prise en compte de la population locale dans les politiques urbaines de la Médina. Pour ce faire, cette association tente de sensibiliser au mieux les communautés habitantes de la Médina sur les enjeux que représentent ce patrimoine, et de faire émerger un ensemble de connaissances appropriables par l'échelle la plus locale, à savoir les habitant.e.s.

L'objectif de cette association est également d'interpeller l'ASM ainsi que les pouvoirs publics quant à la nécessité de prêter davantage attention au patrimoine de la Médina en agissant sur le cadre bâti dans une prise en compte des problèmes quotidiens des habitant.e.s de la Médina, et non uniquement dans une considération architecturale à visée touristique. L'un des projets notoires mis en place par cette association a été, en 2016, la création d'un questionnaire en rapport avec le projet de parcours urbain réalisé par l'ASM, la municipalité de Tunis et le Ministère du Tourisme, reliant la mosquée Zitouna au mausolée Sidi Brahim Riahi. Le questionnaire nommé "Bilan citoyen du projet de circuit touristique mené par l'ASM" ciblait les riverains et les commerçants qui vivent et pratiquent ce circuit au quotidien, afin qu'ils et elles puissent s'exprimer quant aux changements induits par ce projet de réhabilitation, autant dans sa dimension positive que négative⁵⁹. Cette initiative portée par l'ACM a permis d'encourager un esprit d'expression citoyenne, en continuité avec les préceptes de la révolution tunisienne.

Toutefois, quelques limites ou questionnements sont à émettre quant à la structure ACM, puisque depuis quelques mois, elle semble être moins active sur le territoire et de nombreux habitant.e.s rencontré.e.s dans la Médina et actifs dans des projets liant patrimoine et mobilisation de la société civile n'avaient pas vraiment connaissance de cette

⁵⁷ Site de l'association Actions Citoyennes en Médina : <https://www.associationmedinatunis.org/>

⁵⁸ Le récent rapport réalisé en 2016 par Marine Duros et Myriam Mezghiche pour l'ONG Urbanistes du Monde sur le rôle de la société civile dans les projets urbains dans la Médina de Tunis évoque une représentativité élitiste des membres actifs de cette association.

⁵⁹ Les résultats de ce questionnaire n'ont, à ce jour, pas été rendus publics, et ont été diffusés qu'aux responsables locaux de cette opération, à savoir l'ASM, la municipalité de Tunis et le Ministère du Tourisme. Néanmoins, plusieurs habitant.e.s rencontré.e.s dans la Médina, qui ont été interrogé.e.s dans le cadre de ce questionnaire, ont évoqué leur gratitude face à cette initiative portée par l'ACM.

association, ou du moins de sa manière d'agir.

D'autres associations ou structures se sont créées plus récemment, pour tenter de développer également des projets mêlant patrimoine de la Médina et lien avec sa communauté habitante. Nous nous pencherons plus particulièrement sur l'association Collectif Créatif, fondée il y a peu et porteuse de plusieurs structures et projets dans la Médina. Nous verrons qu'elle tente de répondre aux questions d'ancrage territorial, d'actions culturelles et d'appropriation du patrimoine.

Le défi de Collectif Créatif : mêler patrimoine, modernité et communauté habitante

Fondée en 2016, 5 ans après la Révolution Tunisienne, l'association Collectif Créatif regroupe différents acteurs culturels, qui ont pour intérêt commun les activités créatives dans toutes leurs diversités, et ce en lien avec le patrimoine social et culturel de la Médina de Tunis. En effet, l'association tente d'allier l'histoire et le patrimoine de la Médina avec des champs techniques modernes, entre autres le graphisme et les arts numériques. L'association a donc fait le constat de l'existence d'un savoir-faire local et d'un art de vivre unique au sein de la Médina, qu'elle souhaite coupler aux savoir-faire et moyens d'expression contemporains. Le point de départ de la création de l'association Collectif Créatif reste avant tout celui du patrimoine. En effet, l'émergence de cette association s'est faite grâce à la rencontre de plusieurs acteurs, sensibles aux questions de patrimoine architectural et de l'artisanat, qui pour la plupart, étaient des membres de l'Association de Sauvegarde de la Médina.

Mais comment cette envie de se regrouper est-elle née ? Il était important de bien questionner en amont le statut et le rôle de l'ASM dans la Médina, puisqu'il s'avère que l'association Collectif Créatif a entre autres été créée par des membres de l'ASM⁶⁰.

Aymen Gharbi, un des membres fondateurs de l'association, et chef de projet de plusieurs projets portés par Collectif Créatif parle "d'une rencontre, entre des membres actifs de l'ASM qui se trouvaient bloqués au sein de cette structure et d'autres personnes sensibles aux disciplines mêlant créativité et patrimoine".

En 2014, Aymen Gharbi, encore étudiant en architecture à l'époque, en stage de fin d'études à l'ASM, et habitant depuis quelques années à la Médina, fait le constat que l'attrait touristique

⁶⁰ Entretien réalisé le 21 juillet 2018 avec Aymen Gharbi, membre de Collectif Créatif et chef de projet de Doolesha et du Festival Interference.

de la Médina appréhende ce territoire de manière très superficielle, voire parfois folklorique.

Avec quelques amis passionnés d'architecture du patrimoine, ils vont petit-à-petit s'organiser pour créer des visites guidées "insolites⁶¹" de la Médina. Au début, ils organisent cela pour des amis qui ne connaissent que très peu ce territoire. Puis par le bouche-à-oreille, d'autres personnes, à savoir des techniciens du territoire (architectes et des urbanistes), vont rejoindre cette initiative, et se questionner quant à la création d'autres projets de ce type. Par la suite est né "Le Journal de la Médina", toujours à l'initiative d'Aymen Gharbi qui, au détour des arpentages de la Médina qu'il organisait, a été à la rencontre de beaucoup d'habitant.e.s et artisans : "leurs histoires du quotidien, leur vécu étaient si riches, que l'idée d'une collaboration avec eux pouvaient être intéressante, et à diffuser".

Ce Journal de la Médina, créé en septembre 2015 est réalisé par et pour les habitant.e.s de celle-ci : "contrairement aux autres journaux qui se focalisent sur les célébrités, ce journal fait des habitants ordinaires de la Médina, des stars⁶²".

La relation avec la communauté habitante s'ancre très rapidement grâce à ce projet journalistique, qui est écrit dans la langue locale. Certains passages sont parfois traduits en anglais et en français, afin de toucher un public plus large, mais l'idée de départ est bien de respecter la parole habitante en la retranscrivant telle qu'elle a été émise.

Ces deux projets, Doolesha et le Journal de la Médina, sont à la genèse de Collectif Créatif, crée par Aymen Garbi et une dizaine d'autres personnes, toutes actives dans la Médina.

Au même moment, d'autres projets seront créés par d'autres acteurs comme El Warcha⁶³, un atelier de design collaboratif initié par Benjamin Perrot dans le cadre d'une résidence artistique au sein d'une association de la Médina nommée l'Art Rue⁶⁴ ; ou encore Interference, qui est un festival de lumière créé dans et pour la Médina, dont l'édition inaugurale s'est tenue en 2016, et dont l'objectif premier est de donner un regard sur le patrimoine de la Médina grâce au médium de la lumière.

61 Insolites d'après les propos d'Aymen Gharbi, car Doolesha proposait des visites qui s'attardait sur des ambiances de quartier, des détails de façades, sans forcément mener le visiteur vers des points de consommation.

62 Présentation du Journal de la Médina, sur la page facebook du journal.

63 A cette époque, le projet El Warcha n'en sera qu'à cette période de test.

64 Les éléments relatifs à l'histoire d'El Warcha seront détaillés dans la troisième partie de ce mémoire.

En avril 2016, Collectif Créatif voit donc le jour en lien avec des projets déjà initiés dans la Médina, et va se positionner à la fois comme une couple pour ces projets déjà existants, mais aussi comme une structure à l'initiative de nouveaux projets.

En effet, depuis la création de l'association, de nouveaux projets ont été initiés comme FanTek, qui est une école associative d'arts numériques, créée courant 2017, située à deux pas de la mosquée Zitouna mais aussi Dar El Harka, qui est le premier espace de co-working de la Médina.

De nos jours, Collectif Créatif est porteuse de 6 projets, tous situés au coeur de la Médina. Nous tenterons de comprendre le réel lien et impact avec le territoire à travers l'analyse de trois projets portés par cette association, à savoir Doora-fel-Houma, qui est, pour reprendre les mots d'Aymen Gharbi⁶⁵, "la petite soeur de Doolesha" ; Interference, qui prépare sa deuxième édition en septembre 2018 et enfin El Warcha, que nous détaillerons plus longuement dans la troisième partie de ce mémoire. Nous avons fait le choix de développer ces projets-ci pour à la fois leur philosophie, qui se rapproche le plus d'une volonté d'ancrage territorial, mais aussi pour leur ancienneté : ce sont les projets les plus anciens de Collectif Créatif, donc nous avons un meilleur recul pour en faire une analyse plus profonde.

Doora-fel-Houma : faire cohabiter tourisme et compétences habitantes

Par la suite, Doolesha va donner naissance à Doora-fel-Houma⁶⁶, qui signifie "le tour dans le quartier" : c'est alors que la dimension habitante va vraiment voir le jour. En effet, les créateurs de Doolesha se sont remis en question sur leur légitimité à faire visiter un territoire qu'ils connaissent à travers leur travail, et pas vraiment à travers leur cadre de vie. Après en avoir discuté avec des jeunes de la Médina, les fondateurs de Doolesha décident de proposer de nouvelles visites, cette fois-ci à l'initiative des habitant.e.s, et surtout des jeunes : "qui est mieux placé que ces jeunes pour parler et montrer quel est leur quotidien depuis leur naissance dans Médina ?" s'interroge Aymen Gharbi.

⁶⁵ Entretien réalisé le 21 juillet 2018 avec Aymen Gharbi, membre de Collectif Créatif et chef de projet de Doolesha et du Festival Interference.

⁶⁶ Les détails quant au projet Doora-fel-Houma sont disponibles sur son site internet : <http://doorafelhouma.net/>

Le concept de Doora-fel-Houma⁶⁷ est de donner complètement carte blanche aux jeunes qui souhaitent faire visiter la médina à des touristes, des passants, à d'autres habitant.e.s de la Médina etc... Ils organisent donc eux-même des parcours, qui souvent correspondent à leur arpentage au quotidien du territoire. Ils n'hésitent pas à montrer autant les éléments exceptionnels que les banalités qui constituent la Médina : du détail d'une façade datant du XVII^e siècle aux étales des friperies populaires, ces tours ancrent les visiteurs dans un quotidien qu'il est difficile d'appréhender dans la masse des activités touristiques présentes dans la médina.

“Le projet Doora-fel-Houma m'aide parce qu'il est dans mon quartier. Je connais beaucoup de lieux dans la médina, mais pas tous. Des gens sont là depuis plus longtemps que moi, ils m'apprennent et me montrent de nouveaux endroits que je ne connais pas. Après, ce sera à mon tour de les montrer à ceux qui ne les connaissent pas. Ils pourront ainsi apprendre de moi, pour en parler à ceux qu'ils connaissent.”

Hedi Zoghlami, 20 ans, guide urbain à Doora-fel-Houma.

Aujourd'hui, Doora-fel-Houma compte une vingtaine de guides urbains qui ont entre 18 et 30 ans, et qui sont tous habitant.e.s de la Médina. Cette initiative est intéressante, puisqu'elle permet de lier les questions de patrimoine, et ses aspects parfois figés, avec le dynamisme et l'ancrage au quotidien que peuvent représenter des visites organisées et portées par des habitant.e.s d'un quartier. Forme de tourisme qui n'attire pas forcément les foules donc, mais qui s'adresse à la fois à un public de riverains, mais aussi à des passionnés de petites choses qui forment une grande histoire. L'idée de rendre l'ordinaire des jeunes habitant.e.s de la Médina comme un élément à montrer et à promouvoir est passionnant, puisqu'elle permet à la fois de prouver que tout vécu sensible et territorial a un intérêt, mais il permet aussi d'offrir la possibilité à ces jeunes de prendre une certaine distance quant à leur quotidien et leur territoire en lui donnant une dimension à la fois magique, et professionnalisante.

Ce travail sur l'ordinaire du quotidien via le projet Doora-fel-Houma peut-être mis en perspective par le festival Interference, porté également par des jeunes adultes et habitant.e.s de la Médina (mais aussi d'en dehors de celle-ci) qui lui propose plus un travail sur la dimension extraordinaire du territoire, tout en étant au maximum en lien avec les habitant.e.s de celui-ci.

⁶⁷ Ce projet est financé par l'Institut Français de Tunisie, qui, entre contre-partie de leur soutien financier, se réserve le droit de demander des visites pour des touristes étrangers et surtout français auprès de Doora-fel-Houma.

Interference : une mise en lumière artificielle de la Médina ?

Le festival Interference quant à lui, est moins ancré dans une vision quotidienne de la Médina mais bien dans une dimension exceptionnelle, tant dans sa temporalité que dans ses objectifs : tous les 2 ans, par le prisme de la lumière, ce festival tente de renouer avec le patrimoine du territoire. Interference fait également en sorte d'offrir un nouveau regard sur la Médina, en proposant des oeuvres dans des lieux peu connus de celle-ci, autant pour les habitant.e.s que pour les visiteurs. Porté par des jeunes tunisien.ne.s, parfois de la Médina, parfois d'autres quartiers, le festival permet aussi de poser les questions de l'appropriation de ce territoire, par le biais de pratiques artistiques. En effet, l'équipe d'organisation de ce festival est principalement composée de jeunes tunisien.ne.s pratiquant.e.s voire habitant.e.s de la Médina, mais aussi de "technicien.ne.s" du territoire, ou du monde de l'Art.

Ce métissage au sein de l'équipe permet un partage de savoirs entre ses différents membres, qui tente d'appréhender chaque jour un peu mieux la Médina. Si le processus d'organisation du festival, sur le temps long (à savoir près d'une année pour organiser une édition) permet une approche relativement intégrée au territoire, la concrétisation du festival (4 jours de festival sont prévus pour l'édition de septembre 2018) semble elle répondre à une attractivité d'un certain public, en l'occurrence parfois un public d'érudits, sensibilisé à la question de l'art dans l'espace public, avec comme fond de scène le patrimoine architectural de la Médina.

Une auto-remise en question de Collectif Créatif :

Une précarité financière ?

Des réserves ont pu être émises par certains membres de l'association lors d'entretiens réalisés avec eux, à savoir Dhafer Ben Khalifa, président de l'association et Aymen Gharbi, membre de l'association et chef de projet d'Interference, du Journal de la Médina ainsi que de Doolasha, quant aux financements reçus pour les différents projets que porte Collectif Créatif. En effet, tous ces projets sont subventionnés par des bailleurs de fonds en provenance de l'internationale, mis à part le Journal de la Médina, qui est un projet autofinancé. Ces financements créent parfois des situations conflictuelles au sein de l'association, car dans le cas où plusieurs projets veulent répondre à un appel à projet qui correspond à leur champ d'action, tous ces projets ne pourront malheureusement pas être financés dès lors qu'ils appartiennent tous à la même coupole administrative, à savoir Collectif Créatif. Alors que ce

structure porteuse est censé donner une cohérence dans l'écriture et la conduite de chaque projet, cette cohérence est parfois mise à mal car la volonté de ne plus être rattaché à cette structure porteuse est émise par les différents chefs de projet. Etant donné le contexte économique et politique actuel de la Tunisie, il semble difficile d'imaginer, pour le moment, une évolution de ce montage financier vers une indépendance financière totale de tous les projets. Le jeu de compétitivité qui peut s'installer entre les différents projets semble parfois être un frein au fil conducteur que tente de porter l'association Collectif Créatif.

Des incertitudes quant à la durabilité des projets ?

Face à toute l'histoire trépidante de la médina, irriguée par un artisanat et des savoir-faire depuis plus de 13 siècles. l'existence de ces nouveaux projets (qui n'ont pas plus de 4 ans) est toujours questionnée par leurs créateurs. Beaucoup de paramètres sont à prendre en compte, mais l'idée principale est de savoir si ces initiatives créées peuvent être durables. La réponse n'est pas évidente, ni vraiment discernable à l'heure actuelle étant donné le manque de recul qu'ont les initiateurs de ces projets. Néanmoins, le constat d'une difficulté à se projeter est toujours présent et anime les débats entre les différents chefs de projet de Collectif Créatif, comme a pu le soulever Aymen Gharbi "je ne sais pas si les projets vont être durables, si l'on se compare aux artisans qui sont là depuis 300 ans, nous ça ne fait que 5 ans qu'on est là, est-ce qu'on peut prétendre à une durabilité des projets ?". Toutefois, cette durabilité des projets peut-être envisagée si, comme les métiers d'artisanat d'implantés dans la Médina depuis des siècles, ceux-ci se voient porter par les habitants eux-mêmes, et qu'il y est un sentiment d'appartenance à ces différentes initiatives à l'échelle la plus locale.

Poser la question de la gentrification ?

Beaucoup de membres de l'association Collectif Créatif se questionnent quant aux limites des projets qu'ils proposent : seraient-ils vecteur d'une gentrification à venir ? Difficile de quantifier cette gentrification à l'heure actuelle, étant donné à la fois le jeune âge des projets proposés, mais aussi la complexité d'obtenir des données fiables et récentes quant au recensement de la population dans la Médina.

Plusieurs membres de l'association s'inquiètent de l'impact que peuvent avoir certains projets : "On ne peut pas mesurer cette gentrification aujourd'hui, mais à mon sens elle est entrain de s'installer. On a peut-être besoin de réviser nos stratégies d'intervention, d'avoir une visée à la fois patrimoniale, culturelle et socio-économique, pour garder cet équilibre,

pour que la Médina soit sauvegardée.” s’interroge Faïka Béajoui⁶⁸, membre de Collectif Créatif et de l’Association de Sauvegarde de la Médina. En effet, toutes les propositions effectuées par Collectif Créatif ne concernent pas directement les habitant.e.s de la Médina. Certains projets proposent une valorisation du patrimoine par le biais de pratiques artistiques et culturelles, comme peut le faire l’association l’Art Rue, elle aussi située dans la Médina de Tunis. Implantée depuis plus longtemps que Collectif Créatif dans ce territoire - depuis 2006 -, elle a été pendant longtemps la seule structure mêlant interventions dans l’espace public de la Médina, pratiques artistes, et liens forts avec les habitant.e.s. En tous cas, c’est ce qui est promu sur le site internet de l’association ainsi que dans les appels à projets. Or, dans la pratique, il s’avère que l’ancrage territorial reste très faible. Seul le festival Dream City tend à répondre à ces objectifs. Il en est de même avec certains projets portés par Collectif Créatif, comme Dar El Harka⁶⁹, ou encore FanTek⁷⁰ qui semblent répondre à la demande d’un public qui n’est pas forcément majoritaire dans la Médina.

Dans un ouvrage publié en 2010 sur l’avenir des Médinas, sous la direction de Marcello Balbo, l’auteur et fin connaisseur de la Médina de Tunis, Jellal Abdelkafi ne pense pas qu’il faille parler de réel mouvement de gentrification, pour lui il s’agirait plutôt d’un “réinvestissement de l’habitat traditionnel par les acteurs sociaux à revenu élevé, nationaux ou internationaux, s’il témoigne de la réévaluation positive de l’image de la Médina, est limitée car elle s’apparente plus à un phénomène de snobisme qu’à une gentrification maîtrisée de l’espace historique comme elle a pu se produire à Bologne, Marseille ou Barcelone, sous contrôle municipale » (p.95). A ses yeux, il s’agirait plus d’une reconquête de la Médina par « des notables excentriques, des bourgeoisies intellectuelles, des artistes ou figures internationales de la Jet Set » (p. 95). Ces éléments sont à mettre en corrélation avec les notions de représentativité des membres du milieu associatif de la Médina, et notamment ceux de Collectif Créatif.

Le patrimoine, un domaine d’engagement à caractère élitiste ?

Il paraît nécessaire de questionner le caractère élitiste des membres du milieu associatif présents dans la Médina, puisque la plupart d’entre eux semblent être issus d’une certaine position sociale. En effet, comme analysé précédemment, la plupart des actions associatives créées dans la Médina ont un ancrage patrimonial fort. Or, la question patrimoniale reste une thématique appropriée et appropriable généralement par une certaine élite intellec-

⁶⁸ Entretien réalisé par ProcessMéditerranée auprès des membres de Collectif Créatif, juin 2018.

⁶⁹ Premier espace de co-working créé dans la Médina à l’initiative de Collectif Créatif

⁷⁰ Ecole associative d’arts numériques, située à côté de la mosquée Zitouna.

tuelle, qui s'intéresse à l'héritage historique, notamment du fait de leur position sociale ainsi que de leur éducation.

De plus, étant donné le contexte politique et économique du pays, les élites intellectuelles, au lendemain de la révolution, semblent vouloir réclamer une certaine légitimité et reconnaissance à conduire des projets. Notons également que ces élites ont sans doute plus de ressources à la fois sociales et économiques pour s'organiser en tant qu'association. En effet, la plupart des membres des associations présentes dans la Médina ont déjà eu plusieurs expériences passées dans le milieu associatif, parfois même à l'étranger. Il en va ainsi pour un grand nombre des membres de Collectif Créatif, dont certains étaient déjà actifs dans le milieu associatif, ou au sein de l'ASM. Ils semblerait donc récurrent qu'ils soient à l'initiative de la création de projets en lien avec la Médina, qui se veulent en dialogue avec les communautés habitantes. Ainsi, ces projets ne seraient-ils pas sans cesse décidés et gouvernés par des élites intellectuelles, qui ne représentent qu'une petite partie de la population de la Médina ?

En effet, une partie considérable de la population habitante de la Médina dispose de moins de ressources pour s'impliquer pleinement dans des projets dans le but d'agir sur leur territoire. Une réelle avancée résiderait donc peut-être dans une meilleure considération de ces populations, en leur offrant un cadre de vie plus confortable, qui leur permet d'être eux-mêmes à l'initiative de projets de revalorisation et de dynamisation de leur territoire.

CONCLUSION

L'étude du territoire riche que peut représenter la Médina de Tunis nous a dans un premier montré que la notion de patrimoine était, pour la plupart des cas, le point de départ pour une mobilisation de la société en son sein. Critère immuable de son histoire et de sa richesse, la Médina offre un panel large d'appropriation de son patrimoine : parfois objet de rénovation strictement "physique", parfois à visée touristique, elle offre également des possibilités de dépassement de cette dimension patrimoniale afin de faire émerger des initiatives qui tentent de mêler cette discipline à d'autres notions. Force est de constater l'impact qu'a pu avoir la révolution tunisienne sur un certain essor associatif dans la Médina, qui deviendra un nouveau territoire de mobilisation de la société civile. Cette mobilisation ne se fera rarement sans y intégrer l'héritage patrimonial, qui peut toutefois être perçu comme un objet vecteur de considérations élitistes. En effet, même si la Médina a vu se développer de nombreux projets depuis 2011, la plupart restent initiés par une certaine catégorie de population, ce qui pose des questions en termes de représentativité des communautés habitantes de la Médina.

La Médina reste tout de même un territoire appauvri par un manque de considération de la part des politiques publiques pendant des années, un fait encore visible autant en terme de dégradation du bâti, qu'en terme de dynamisme. Cet état dégradé du bâti s'est vu néanmoins amélioré dès la création de l'Association de Sauvegarde de la Médina, qui s'est progressivement muée en un organe de la Municipalité de Tunis. Ce manquement d'investissement de la part des politiques publiques dans le territoire de la Médina, ainsi que la révolution tunisienne a fait émerger des volontés de se rapprocher de ce territoire en y proposant des initiatives avec des ancrages territoriaux plus ou moins forts, et plus ou moins en lien avec les habitant.e.s. Toutefois, ces initiatives et ces projets existent et tentent chaque jour d'investir une Médina trop connue pour ses monuments et son artisanat, mais pas encore assez pour les compétences citoyennes qui y existent. Ces compétences sont, pour la plupart du temps, initiées et revendiquées par une classe d'élites qui connaît et comprend le territoire d'un point de vue technique et théorique, et moins dans une pratique et dans un vécu quotidien. La plupart des projets portés par Collectif Créatif fonctionnent de cette manière : un chef de projet spécialiste dans un domaine (que ce soit l'architecture, le design, la communication etc...) propose un projet qui peut s'ancrer dans un territoire, et donc avec ses habitant.e.s. Parfois cet ancrage reste quelque peu superficiel - car le pouvoir décisionnel et d'action reste entre les mains du chef de projet, ou les actions proposées ne répondent pas vraiment au contexte local - mais parfois cet ancrage peut réellement exister, dans le cas où le lien avec les communautés habitantes se fait de manière collaboratif. Cela va nous amener

à étudier dans une troisième partie El Warcha Collaborative Design Studio, qui est un atelier de design participatif, située dans le quartier de la Hafsia et porté par l'association Collectif Créatif. La création de l'atelier a certes été initiée par un spécialiste non originaire de la Médina, à savoir Benjamin Perrot, architecte de formation et de nationalité française, mais nous verrons dans quelles mesures l'atelier est devenu avant tout un projet de quartier, par et pour les habitant.e.s de la Hafsia, avec une volonté sincère de devenir un lieu ouvert pour tous et toutes, dans une optique de requalification et de réappropriation de ce quartier.

PARTIE 3/

Le cas d'El Warcha Collaborative Design Studio : un accomplissement réussi d'une prise en main habitante du territoire ?

L'intérêt de développer dans le corps de ce mémoire le projet El Warcha⁷¹ - Collaborative Design Studio, fondé en 2016 par Benjamin Perrot⁷², et situé dans le quartier de la Hafsia au Nord de la Médina de Tunis, réside à la fois dans son lien avec l'association Collectif Créatif, mais aussi et surtout dans l'intégration de ce projet au sein du quartier. Il me paraît important de poser des bases quant à cette partie, qui relèvera parfois du sensible, et qui tentera de relater des événements, des sensations, des discours du quotidien, de l'ordinaire, qui font toute la richesse de ce projet.

Tout d'abord, je tenais à m'exprimer sur le fait que la volonté première d'effectuer mon stage de fin d'études à El Warcha n'est pas forcément à mettre en lien avec l'écriture de ce mémoire. Il s'agissait avant tout de vivre une expérience professionnelle et de vie unique, avec un champ des possibles incomparable.

Je n'ai donc pas passé quatre mois dans cette structure dans le cadre d'une observation participante, c'est au cours de ces semaines passées au sein d'El Warcha que m'est venue l'idée concrète d'inclure la philosophie de ce projet comme cas d'étude pour ce mémoire.

De ce fait, il me semble important de restituer au mieux ce qui a pu se passer pendant cette expérience, et je me permettrai donc dans cette partie de faire appel à des références autres que celles dites "scientifiques". Parfois des références musicales, parfois littéraires, parfois

⁷¹ El Warcha signifie l'atelier en arabe. Le nom usuel de l'atelier se limite à El Warcha, sans le "Collaborative Design Studio". Nous nous permettrons donc d'utiliser l'appellation usuelle, telle qu'elle est pratiquée par tous et toutes dans le quartier de la Hafsia.

⁷² Benjamin Perrot est un architecte formé au département Architecture de la Central St Martins School de Londres. Il est intéressant de noter que lui même se définit "joueur-constructeur" plutôt qu'architecte. Cette appellation mêlant le jeu à la construction sera la ligne conductrice de l'écriture du projet d'El Warcha.

des citations hors cadre d'entretiens, que j'ai notées à la volée durant ces quelques semaines passées à l'atelier.

Parce qu'El Warcha est avant tout un projet profondément humain, cette méthode d'aborder le sujet me paraissait la plus adéquate afin de respecter au maximum la pluralité de toutes ces voix, caractères, manières de faire qu'englobent le projet.

Notons également que le déroulé de cette partie prendra en compte la parole habitante comme fil conducteur, mais que l'écriture ne m'engage que moi personnellement. D'autre part, l'utilisation du "nous" caractérisera l'envie de respecter une philosophie d'équipe, d'une communauté qui avance ensemble et dont je fais partie au moment de l'écriture de ce mémoire.

Les différentes thématiques abordées pour traduire de la puissance de ce projet tireront bien sûr racine dans des théories ou des concepts déjà plus ou moins connus du grand public, en lien avec l'urbanisme ou non. La pratique de ces théories en prendra parfois le dessus, sans toutefois les renier, mais plutôt dans une logique d'intégration complète et de dépassement de celles-ci. Il s'agira ici de comprendre comment un projet porté par ses pratiquant.e.s, par ses habitant.e.s peut, sans être appuyé ou cadré par les pouvoirs publics, jouer un rôle important dans un quartier et impacter sur le cadre de vie de ses habitant.e.s.



Une expérimentation collaborative de scénographie urbaine en chaises en plastique, juillet 2018. © M. Halbgewachs

“El Warcha, ça existe grâce aux gens qui habitent le quartier, mais aussi grâce au quartier en lui-même”

Benjamin Perrot, fondateur d'El Warcha

La Hafsia : un quartier populaire, historiquement stigmatisé

Il est nécessaire d'introduire le projet d'El Warcha en commençant par remettre ce projet dans son contexte territorial. Le quartier de la Hafsia⁷³, situé au Nord de la Médina de Tunis reste le coeur du projet, grâce aux habitant.e.s qui le composent. En effet, l'histoire de ce quartier en fait toute sa richesse. Une histoire complexe, parfois reniée, révélatrice des grands bouleversements à l'échelle du monde arabe. La Hafsia est l'ancien quartier juif de Tunis, appelé à cette époque la Hara. Le terme “hara” signifierait “quatre” : dans ce contexte, il s'agirait de minimiser le nombre de juifs à cette époque, en considérant qu'ils n'étaient que “quelques uns⁷⁴”.

Pourtant, à l'époque de la Hara, le quartier comptait 11 526 habitants⁷⁵, et était composé de 70% de juifs, et 30% de musulmans. De nombreux historiens parlent de “ghetto juif” pour qualifier la hara : en effet, la politique du bey à cette époque (à la veille de l'Indépendance de la Tunisie) avait fait en sorte d'intégrer la communauté juive dans l'enceinte de la Médina (chose qui n'a pas toujours été le cas) à condition que cette communauté ne dépasse pas les limites imposées par le Bey. La Hara était donc bien une illustration claire d'une ségrégation spatiale et culturelle au sein même de la Médina.

Depuis les années 1920, le quartier s'est petit à petit vidé de sa communauté juive, étant

⁷³ Le nom “Hafsia” est à mettre en lien avec le terme d’“hafside” qui est relatif à la dynastie d'Afrique du Nord qui régna sur la Tunisie de 1228 à 1574.

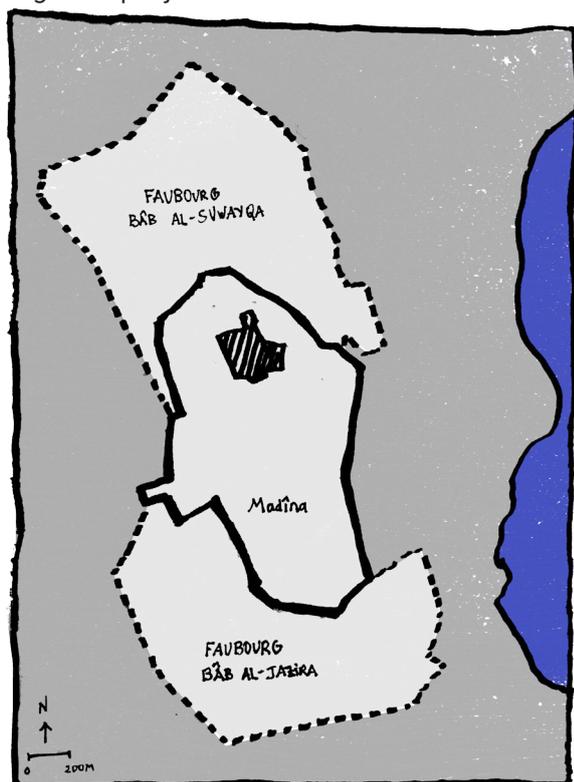
⁷⁴ KAROUI Hind, BEN FRAJ Fatma, “Traces ambiantales” de l'ancienne Hara de la médina de Tunis. : Manifestation, persistance et devenir d'un ressenti. . Rémy, Nicolas et Tixier, Nicolas Ambiances, demain - Ambiances, tomorrow - 3rd International Congress on Ambiances, Sep 2016, Volos, Grèce.

⁷⁵ PEHAUT Yves, Un ghetto nord-africain : La Hara de Tunis, d'après M. Paul Sebag. In: Cahiers d'outre-mer. N° 53 - 14e année, Janvier-mars 1961. pp. 106-110.

donné la situation politique internationale - avec notamment l'émergence du conflit israélo-palestinien - pour laisser place à la communauté musulmane.

Ce changement de la communauté habitante a engendré un changement de nom pour le quartier : la Hara est devenue dans les années 1960⁷⁶ la Hafsia. La synagogue du quartier, aujourd'hui requalifiée en un café, était le lieu de sociabilité de la Hara, puisque construite sur la place centrale du quartier. De très nombreux questionnements autour de la mémoire de cette histoire passée peuvent être révélés, puisqu'à l'heure actuelle, peu d'habitants sont au fait de ce qui fait la Hafsia qui porte en elle les racines d'une ségrégation⁷⁷.

Ces phénomènes de ségrégation et stigmatisation sont encore très présents de nos jours. En effet, le manque d'intérêt des politiques publiques à l'égard de la Hafsia en fait aujourd'hui un quartier quelque peu délaissé, donnant naissance à la fois à un manque de confiance envers les autorités publiques, mais aussi et surtout, à une solidarité sans faille au sein de la communauté habitante. Pourtant ce délaissement de la part des pouvoirs publics n'a pas toujours de mise, puisque qu'il y a quelques années, le quartier de la Hafsia a été le théâtre d'un grand projet de restructuration à l'échelle du bâti.



La Médina d'après le Plan Colin de 1860. © M. Halbgewachs

La Hara : un "ghetto" de la Médina ?

Sur les anciennes représentations cartographiques de la Médina, le quartier de la Hara y a toujours été représenté comme un ghetto, et ce jusqu'à sa restructuration durant la deuxième période du XX^e siècle.

Considéré à l'époque comme une poche à ne pas pénétrer, le quartier était très régulièrement représenté comme ayant des murs, or ces murs n'ont jamais existé.

⁷⁶ Nous ne sommes pas certains de la date de changement de nom du quartier. Néanmoins, selon les recherches entreprises, il semblerait que les années 1960 marquent un tournant dans le quartier et que c'est à cette période que la communauté musulmane devient officiellement majoritaire dans le quartier.

⁷⁷ PEHAUT Yves, *ibid.*

« Je traverse l'ancien quartier juif, réseau de rues, de ruelles de pilastres et de cariatides, balcons en rotonde et pergolas écaillées, ferronneries rouillées. Ce n'est pas tant lors de la qu'ils ont mis la clef sous la porte, les Juifs. Après le parachut bicot, eux qui s'étaient usé les nerfs à quadriller la kasbah d' les Juifs, que la première roquette lancée d'un hélicoptère av

Mais eux, ils ne venaient pas du bassin de la Ruhr ni des faub loin, dans la Hara, près du souk des Livournais, et leurs enfam épousées, on avait bu de la boukha jusqu'à plus soif, reprena Journo, et, après les agapes, ils les avaient conçus, leurs gos d'odeurs d'anisette et de bkaila. Et puis, un jour [...], les voilà les yeux embués de larmes, sur le Ville d'Oran ou sur le Com meubles, leurs commerces et leur synagogue [...] et leurs m

Un jour, ils s'étaient envolés, pas pour se poser à Tel-Aviv, no donnant ces rues et ces immeubles qui n'ont pas changé [...] et le vendredi soir le fumet du couscous aux boulettes du Sha l'huile bouillante des fricassés et des brik et qu'on ne voit plu autour des assiettées de kémia et les huitièmes de boukha, s pion en menant à mi-voix de délicates tractations.

La ville a mis du temps à se remettre de leur désertion, c'éta Dévitalisée, qu'elle s'était retrouvée, la ville, pas morte peut- sonné. Alors les cafés ne sentent plus l'eau-de-vie de figue, s'asticotant, alors le commerce a commencé à devenir moro revenu au troc antique, basique, de la marchandise contre de meubles cessèrent d'être entretenus.»

s et d'impasses bordées d'immeubles rococo ornés
suspendues [...] et aujourd'hui décrépits, peintures
proclamation de l'Indépendance qu'après Bizerte
utage des légionnaires, trop contents de casser du
Alger et à pacifier les Aurès, alors ils s'étaient dit,
avait sonné l'heure de la mort de leur avenir...

bourgs de Saigon, ils étaient nés ici, eux, ou pas
nts aussi et leurs femmes c'est ici qu'ils les avaient
ant en chœur les couples des chansons de Raoul
sses, dans ces immeubles que je longe, imprégnés
a pliant bagages, embarquant incrédules encore et
mandant Cazalet, laissant là leurs maisons, leurs
orts couchés dans leur cimetière.

on, mais au bord de la Garonne ou de la Seine, aban-
l, si ce n'est qu'on n'y sent plus l'odeur du cumin
abbat, et qu'on n'y entend plus le chuintement de
us aux terrasses des cafés les groupes rassemblés
s'interpellant d'une table à l'autre ou poussant le

ait comme si on lui avait arraché la moelle épinière.
-être, mais cassée, prostrée, sans ressort. Un boxeur
alors plus personne n'a plus joué au tric-trac en
se, sans joie, sans marchandages épiques, on en est
e l'argent, le négoce avait perdu son âme et les im-

La restructuration de la Hafsia, une intervention passée des pouvoirs publics :

Le quartier de la Hafsia a connu un événement marquant avec la restructuration de son bâti, et ce sur plusieurs phases, entre les années 1970 et 1990. Pour comprendre l'intervention des autorités publiques pendant cette période, il est important de définir le contexte territorial et politique de Tunis à l'époque.

Durant les XX et XXIème siècles, le rôle de Tunis comme capitale du pays a continué à s'affirmer, ayant pour impact de profondes mutations urbaines, socio-économiques et culturelles. Ces mutations ont contribué à l'extension du centre-ville ainsi que de ses faubourgs, donnant l'occasion à Tunis d'enrichir son patrimoine et le développement de ses infrastructures. Néanmoins, une partie de la population et la l'espace urbain est restée en marge de ce développement. A partir des années 1970, l'Etat se concentre donc principalement sur l'aménagement de nouvelles extensions en périphérie de la ville, afin de répondre aux besoins de logement, mais aussi à la réhabilitation des quartiers insalubres, ainsi qu'à l'éradication des gourbivilles⁷⁸.

Comme vu précédemment, dès les années 1970 se constitue un organe associatif puissant au sein de la Médina, à savoir l'Association de Sauvegarde de la Médina. Partant du constat d'une dégradation de son cadre bâti, les membres de l'ASM vont lutter pour que la Médina soit reconnu pour son caractère patrimonial, à la fois matériel et immatériel. L'inscription de la Médina au patrimoine mondial de l'UNESCO en 1979 va permettre à l'ASM de mener différents projets au sein de celle-ci, et le quartier de la Hafsia va accueillir de grands projets de restructuration en son sein.

En effet, les différentes actions entreprises par l'ASM depuis sa création lui ont rapidement permis d'être appuyée par l'UNESCO, mais aussi reconnu par la Banque Mondiale, dans le projet de restructuration de ce quartier. Depuis 1918, la Hafsia a été l'objet de différentes interventions urbaines, allant de la démolition pour cause d'insalubrité pour les premières interventions, à la reconstruction, rénovation, réhabilitation des bâtiments anciens et des monuments lors des dernières interventions, s'étendant sur deux étapes entre 1975 et 1981. Au final, 13 ha du quartier vont être délimités afin d'accueillir de grands travaux qui vont fondamentalement modifier les conditions de logement des habitant.e.s de la Hafsia.

Pour ces opérations s'inscrivant dans des projets de réhabilitation et la rénovation des sites

⁷⁸ Abdelkefi Jellal. 10- La réponse de l'État au processus d'urbanisation In : Tunisie au présent : Une modernité au-dessus de tout soupçon ? Aix-en-Provence : Institut de recherches et d'études sur le monde arabe et musulman, 1987.

anciens en Tunisie, le quartier de la Hafsia dans la Médina de la capitale présentait des facteurs propices à une intervention de taille : une paupérisation et une dévalorisation de la population suite au départ de la population d'origine vers de nouveaux quartiers ; une densification notoire de l'espace résidentiel avec la présence du phénomène "d'oukalisation"⁷⁹ ; une détérioration des conditions d'habitat due à la sur-occupation mais aussi à l'absence d'entretien des logements. Le changement d'affectation avec la transformation des maisons traditionnelles en ateliers et dépôts - notamment aussi suite au départ d'une grande partie de la population initiale du quartier - a également induit une dégradation des éléments architecturaux et la perte de plusieurs fonctions politiques et culturelles du quartier, donnant une image dévalorisée du quartier au sein de la Médina...

L'Association de Sauvegarde de la Médina, en tant que concepteur du projet pour ces opérations, va s'associer à différents acteurs. La municipalité de Tunis aura le statut de maître d'ouvrage, l'ARRU⁸⁰ jouera le rôle de maître d'ouvrage délégué. Le montage financier, quant à lui, sera élaboré de sorte à ce que les différents acteurs mentionnés ci-dessus soient associés avec d'autres organes publics comme la caisse des prêts et de soutien aux collectivités locales, qui a assuré le financement des travaux des réseaux secondaires et des équipements collectifs. Les différents travaux ont notamment mené à la réhabilitation du bâti, la rénovation des logements en ruine, la création d'équipements socio-collectifs prioritaires mais aussi la construction de 234 logements, 107 commerces et 24 bureaux⁸¹.

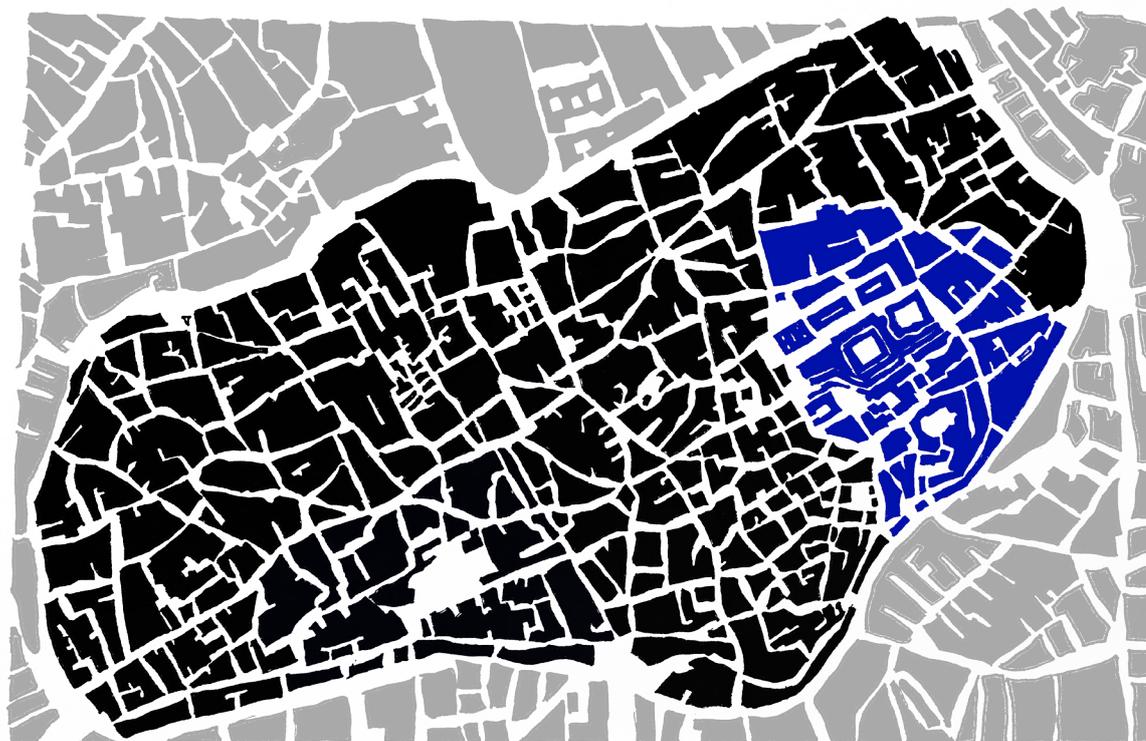
Ce grand projet de restructuration aura l'honneur de recevoir le Prix Aga Khan⁸², pour avoir dépassé les dimensions architecturale et urbanistique, comme en témoigne la citation du jury de l'époque : « Pour avoir brillamment redonné vie aux bases socio-économiques de la médina tout en respectant son échelle et sa texture particulières. Le quartier de la Hafsia est une fois encore le centre d'importants échanges économiques et sociaux.

⁷⁹ Historiquement, un oukala était une sorte d'auberge, dans des grandes demeures de la Médina, dont les chambres étaient louées à la chambre ou à la semaine. Depuis les lendemains de la seconde Guerre Mondiale, on parle de phénomène "d'oukalisation" qui signifie une occupation de chaque pièce de la demeure, par divers familles. Il s'agit d'une manière de squatter un bâtiment, engendrant une grande précarité pour ses habitants étant donné l'état du bâti. Les oukalas sont connotés très négativement auprès des habitants de la Médina, qui ont du mal à accepter les personnes vivant dans ces bâtiments.

⁸⁰ Agence de Réhabilitation et de Rénovation Urbain, créée le 1er août 1981 par la loi n° 81-69. L'ARRU s'est vue confier par les pouvoirs publics le rôle d'opérateur public de la réhabilitation et de la rénovation urbaine en Tunisie, statut disponible sur <http://www.arru.nat.tn/>.

⁸¹ Les détails sur les composantes du projet sont disponibles sur le site de l'ARRU : <http://www.arru.nat.tn/index.php?id=206>

⁸² Le Prix Aga Khan récompense "l'excellence en architecture dans les sociétés musulmanes". C'est un prix qui est décerné par la fondation Aga Khan depuis 1977.



La délimitation du quartier de la Hafsia au sein de la Médina. © M. Halbgewachs

Le succès institutionnel, la participation de la communauté, la viabilité financière et économique, l'excellent partenariat entre les secteurs privés et publics, et enfin le programme humain de relogement des délocalisés font de ce projet un modèle ». Néanmoins, des questionnements peuvent être soulevés par rapport au manque d'informations quant à la "participation de la communauté" habitante du quartier. Dans toutes les conversations entreprises dans le quartier, avec des résident.e.s de longue date de la Hafsia, personne n'a mentionné une quelconque participation, ni même une simple sollicitation à leur égard, de la part des différents acteurs engagés dans ce projet de restructuration. Le seul acteur potentiellement en lien avec la population habitante de la Hafsia semblerait être l'Association de Sauvegarde de la Médina, grâce à son implantation au coeur de celle-ci et aux différents arpentages de terrain qu'ont entrepris et entreprennent toujours ses différents membres. Aucun questionnaire ou entretien auprès de la population habitante n'a été découvert parmi les nombreuses recherches effectuées sur ce projet de restructuration de la Hafsia. Il semblerait donc que cette citation du jury, en parlant de "participation de la communauté" fasse plus référence au statut de l'ASM, qui s'était constituée, originellement, dans une volonté d'être en lien avec les populations habitantes de la Médina. De nos jours, quelles sont les retombées d'une telle opération sur le cadre de vie des habitant.e.s de la Hafsia ?

Des logements impactés par la restructuration, quid de l'habitat ?

Il est intéressant d'analyser, plus de 30 ans après la restructuration de la Hafsia, quelles sont ses conséquences au sein du quartier. Désormais, celui-ci compte près de 1033 logements, pour une population de 3 138 habitants⁸³. Il est difficile d'avoir accès à toutes les données concernant le taux de mineurs, de jeunes adultes, de chômage etc... Toujours est-il que la plupart des habitant.e.s du quartier parlent d'un manque cruel d'activités, malgré la restructuration effectuée jusque dans les années 1980. Les plus grands pôles d'activité du quartier sont : l'école et le lycée Docteur Hakim Cassar, le terrain de foot et de boules adossé au complexe scolaire, les friperies, le petit marché couvert, et enfin la place principale de la Hafsia, qui rassemble trois épiceries, deux cafés, et trois snacks.

Les friperies - et le terrain de foot⁸⁴, mais de manière plus ponctuelle et moins conséquente - restent les seuls éléments d'attractivité conséquents du quartier. En effet, beaucoup de personnes à travers la capitale (voire parfois à travers le pays) se rendent dans le quartier de la Hafsia pour ses friperies⁸⁵. Ce phénomène est intéressant puisque l'image que renvoie le quartier en dehors de cela est plus « négatif ». La Hafsia reste très stigmatisée, et il n'est pas rare d'entendre des discours sur son côté « impénétrable ». Parfois, nous avons même le sentiment que la Hafsia constitue un quartier à lui tout seul, hors de la Médina et de son patrimoine culturel; de par les fonctions que l'on retrouve en son sein, mais aussi par la différence architecturale, qui le distingue des autres quartiers de la Médina (comme ceux où se trouvent la plupart des souks).

83 D'après l'Institut National de la Statistique Tunisien, recensement datant de 2014.

84 Rénové en 2016 avec la mise en place d'une pelouse synthétique, le stade de foot de la Hafsia est le lieu de sociabilité pour les jeunes hommes du quartier. Il fait la fierté des habitant.e.s et de nombreux tournois y sont organisés, permettant la rencontre de jeunes habitant.e.s de quartiers différents. Notons néanmoins que peu de femmes fréquentent ce lieu, ce qui renforce le côté genré de l'espace public en Tunisie (notion sur laquelle nous reviendrons par la suite).

85 Les friperies de la Hafsia sont parmi les plus connues et les plus grandes de la capitale, voire du pays. Elles sont un quartier à part entière dans la Hafsia. Le concept des friperies a été entrepris par Habib Bourguiba lorsque la Tunisie connaissait une crise économique qui obligea le pays à trouver des manières peu onéreuses de consommer. Bourguiba proposa d'importer des vêtements de seconde main (récupérés en Europe) afin de les vendre à des tarifs intéressants en Tunisie. Elles fonctionnent toujours sur le même modèle : des étals disposés directement dans la rue ou dans un petit local dans lesquels les acheteurs se perdent.

En effet, les travaux de restructuration du quartier de la Hafsia ont respecté les codes architecturaux présents dans la Médina mais les ont parfois bouleversés.

Le fonctionnement de la place principale du quartier en est l'exemple phare : c'est sans doute l'un des seuls espaces aussi aérés de la partie Nord de la Médina, respectant un tracé libre rectangulaire, et longé par quatre fronts bâtis.

Cette place qui a été créée après les différentes démolitions et restructuration effectuées au cours du XX^{ème} siècle, sur laquelle se trouve l'ancienne synagogue et la mosquée, ainsi que plusieurs cafés est le plus important lieu de sociabilité du quartier. Rassemblant à la fois des lieux de consommation, de culte, et de « détente » (les seuls bancs publics du quartier longent la façade de la mosquée), la place principale de la Hafsia vit jours et nuits au gré des saisons. Son emplacement en fait à la fois la centralité du quartier, mais aussi une porte d'entrée pour la partie plus « patrimoniale » de la Médina. Elle semble cependant peu appréciée par ses habitants.

Il conviendra d'ailleurs ici de souligner la spécificité de la question de l'espace public en Tunisie, comme dans tout le reste du Maghreb⁸⁶. Une question intéressante puisque culturellement elle constitue souvent un lieu qui n'a pas été pensé avec et pour les habitants. C'est un espace pratiqué, parfois négocié, un espace de conflits et d'enjeux sociaux, mais décidé principalement par des techniciens du territoire. Il existe même une expression en Tunisien pour qualifier l'espace public « d'affaires du Bey ». Cela signifie bien qu'à la fois, la population n'a jamais été incluse dans des projets qui touchent l'espace public, que ce sont des problèmes qui concernent les autorités publiques, mais aussi que de facto, la population peut facilement se dédouaner d'attitudes pas forcément très respectueuses envers l'espace public.

Déjà investi dans le cadre de projets de restructuration urbaine, mais peu dynamisé si ce n'est dans sa dimension commerciale (voire un peu sportive avec le stade de foot), le quartier de la Hafsia a peu à peu suscité l'intérêt du monde associatif et culturel, qui depuis la révolution tente d'investir ce territoire riche à la fois dans son histoire, sa spatialité mais aussi dans sa dimension sociale.

⁸⁶ Saïd Belguidoum, Raffaele Cattedra et Aziz Iraki, Villes et urbanités au Maghreb , L'Année du Maghreb, 12 | 2015, 11-32.

” On vit comme des ordures dans une poubelle
Pauvres, sans un sou
On se lève tard, on ne voit pas le temps passer
j’ai pas de montre,
Ici l’atmosphère est suffocante.
Le diable, tu le vois dans les impasses, assis avec les
jeunes du quartier.”

Paroles de la chanson HOUMANI par Hamzaoui Med Amine et Kafon à propos
des quartiers populaires de Tunis, 2013.

Un attrait nouveau des associations pour la Hafsia :

Dream City, par l'Art Rue :

Face aux différents éléments qui caractérisent le quartier il existe, depuis la révolution tunisienne, un gain d'intérêt de la part de quelques associations pour la Hafsia.

Le point de départ fût l'Association l'Art Rue⁸⁷ qui depuis 2007 organise dans la Médina de Tunis une biennale artistique dans l'espace public : DreamCity. Cette biennale était le premier projet artistique et culturel, indépendant des notions de patrimoine⁸⁸, qui proposait une nouvelle vision de la Médina, en rupture avec les codes imposés jusqu'alors.

DreamCity a beaucoup investi des parties délaissées de la Médina - jugées trop résidentielles, sans charme architectural, ou tout simplement trop dégradées pour susciter l'intérêt d'un public - notamment le quartier de la Hafsia qui, pour la première fois, accueillait de nouveaux usages (ceux du spectacle, de la déambulation culturelle etc).

Les habitant.e.s de la Hafsia avaient accueilli à bras ouverts ces initiatives⁸⁹ qui offraient une nouvelle image pour le quartier. Seulement, ces différentes biennales, ayant par définition une occurrence ponctuelle, ne sont pas sans soulever un certain nombre de réserves.

Etant donné le caractère « spectaculaire » également de DreamCity⁹⁰ - des bailleurs de fonds conséquents, un nombre de visiteurs considérable - où l'espace public devient la scène de fond d'une représentation théâtre, musicale ou d'une performance, nous pouvons nous demander quels sont les destinataires de ce types d'événements ?

Même si des tarifs préférentiels sont mis en place pour les habitant.e.s des quartiers dans lesquelles prennent place les spectacles, les études sur les publics de DreamCity prouvent bien que la plupart des visiteurs du festival proviennent d'autres quartiers que la Hafsia voire

87 Fondée en 2007, sous le gouvernement de Ben Ali, donc sous un régime d'oppression, l'association l'Art Rue tente de promouvoir les pratiques artistiques dans l'espace public de la Médina, <http://www.larttrue.com/dream-city/>

88 D'autres festivals existent dans la Médina, comme le Festival de la Médina qui promeut les arts traditionnels (musique, danse) dans celle-ci.

89 Beaucoup d'habitant.e.s de la Hafsia évoquent les différentes éditions de DreamCity qui ont eu lieu dans le quartier comme le point de départ d'activités innovantes dans le quartier.

90 Dans les différentes éditions de DreamCity, la Médina est parfois vendue comme un produit marketing, avec la valeur ajoutée de l'art contemporain. Plus qu'un projet en réel lien avec le territoire - et les habitant.e.s qui le constituent - DreamCity est plutôt une manière de proposer des pratiques artistiques avec comme fond de scène le patrimoine historique de la Médina, qui sert ici plus de décor que d'ancrage territorial.

de la Médina. La Hafsia a donc été investie par de nouveaux projets culturels mais dans des temporalités bien limitées et sans répondre spécifiquement à la demande des habitant.e.s...

Benjamin Perrot au sein de l'Art Rue :

Au fur et à mesure des années, et notamment depuis la révolution tunisienne, où le nombre d'associations a considérablement explosé, accompagnés d'une diversification de leurs centres d'intérêts - mais aussi où le rapport aux territoires a fondamentalement évolué - des quartiers jusqu'alors délaissés par les autorités publiques, deviennent des lieux d'innovation sociale et d'expérimentation.

Le quartier de la Hafsia a suscité l'intérêt de quelques associations (notamment l'Art Rue) de manière ponctuelle et dans un but d'attractivité culturelle.

L'Association l'Art Rue propose également des résidences artistiques d'une durée de trois mois, dans leurs locaux à l'Ouest de la Médina, qui elles aussi sont revendiqués comme étant en lien constant avec le territoire. En 2015, Benjamin Perrot y fait une résidence, en proposant des ateliers dits « workshops » pour les habitant.e.s de la Médina en reprenant les motifs qui apparaissent comme des éléments architecturaux au sein de celle-ci pour leur donner une dimension structurelle. Au travers de divers arpentages de la Médina afin de récolter des motifs architecturaux, Benjamin se rend compte que ce territoire n'est pas forcément propice aux enfants, puisqu'il y règne une fonction commerciale forte, mais « que les enfants c'est un peu eux qui habitent la rue, qui jouent dehors, qui occupent l'espace public de la Médina⁹¹ ». Sans rapport mercantile à l'espace public, les enfants et les jeunes adultes sont les principaux usagers de la rue, en y jouant, en s'asseyant, en contemplant.

Très vite il va donc orienter ces workshops pour les plus jeunes publics, et ce à partir de 8 ans. Il s'inspirera du contexte local en proposant des matériaux peu onéreux et que l'on trouve facilement : les manches à balai, car le bois reste un matériau cher en Tunisie car souvent importé. A partir de ce matériau, Benjamin proposait des ateliers de construction de mobilier urbain, qui reprenait les motifs architecturaux en les travaillant en 3D et qui, en les associant les uns avec les autres, formaient des structures intéressantes pour construire du mobilier.

Les trois mois de résidence effectués à l'Art Rue furent un tel succès que l'association lui proposa un soutien financier pour qu'il puisse s'installer dans un local, afin de perdurer le projet initié dans le cadre de sa résidence artistique.

⁹¹ Entretien vidéo réalisé par Naomie Maltese pour le site personnel de Benjamin Perrot sur <http://benjamin-perrot.com>

Expérimentations de structures lumineuses pour éclairer les cours d'immeubles de la Hafsia, 2016. © B. Perrot



Les préparatifs d'un atelier pour enfants dans le premier local d'El Warcha, 2016. © B. Perrot



C'est alors que Benjamin va entreprendre la recherche d'un local qui pourrait correspondre aux composantes du projet qu'il a lancé : un lieu ouvert à tous et toutes ayant pignon sur rue, dans la Médina et plus particulièrement dans un territoire où la vie de quartier est forte et où la population est globalement jeune.

Grâce aux différents arpentages que Benjamin avait effectué durant sa résidence artistique, il avait pu être confronté au quartier de la Hafsia et même y proposer quelques fois des ateliers, sur la place principale du quartier. Ces événements lui avaient permis de rencontrer des habitant.e.s et notamment des personnalités importantes de la Hafsia qui ont rapidement voulu soutenir le projet.

El Warcha dans la Hafsia : une rencontre avant tout humaine :

Très vite, Benjamin va créer des relations avec deux personnes qui vont écrire avec lui le projet d'El Warcha afin d'obtenir des subventions. D'un côté Marwan, un habitant de la Hafsia, qui par sa connaissance fine du quartier et de ses résident.e.s a pu épauler Benjamin afin de réellement intégrer le projet au sein de la Hafsia. De l'autre Taha, qui lui est un habitant de la Médina mais pas de la Hafsia, s'est aussi joint à l'écriture du projet.

C'est donc à 6 mains qu'ils ont décidé de fonder El Warcha. Avec l'aide de Marwan, Benjamin a trouvé un local, en janvier 2016, sur le lieu de sociabilité le plus élevé du quartier : la place de la Hafsia. Ensemble, ils ont rénové ce local, investi l'espace public en y construisant du mobilier urbain, communiqué sur le projet en cours d'écriture...

Les habitant.e.s de la Hafsia ont très rapidement reçu le projet avec enthousiasme. La mise en place des workshops se fera par l'équipe de salariés, à savoir Benjamin (architecte de formation), Taha (architecte d'intérieur) et Marwan (coiffeur dans la Hafsia), qu'ils proposeront 2 après-midis par semaine aux enfants (à partir de 8 ans) du quartier. Les principaux workshops seront réalisés sur la place de la Hafsia, afin que les habitant.e.s puissent facilement utiliser les mobiliers réalisés par les enfants et les membres d'El Warcha.

Cette manière d'intervenir directement dans l'espace public, en construisant du mobilier in-situ par exemple, permet d'acquérir une certaine visibilité. Enfin, les éléments construits (qui sont souvent des tables, des chaises, des éléments de mobilier qui manquent cruellement dans le quartier) à partir de matériaux simples comme les manches à balai et les serre-câbles, permettent d'améliorer considérablement le cadre de vie des habitant.e.s, qui se réjouissent à l'idée de tester de nouveaux usages dans leurs espaces de vie, mais aussi de montrer qu'il est possible de devenir très simplement et à moindre coût des acteurs de notre environnement urbain.

De manière naturelle, les habitant.e.s du quartier vont s'approprier le projet notamment en demandant aux membres de l'équipe de leur réaliser du mobilier pour leur espace privé. Au même moment, Aziz âgé de 14 ans en 2016 et résident dans l'immeuble dans lequel El Warcha est implanté, souhaite s'impliquer de plus en plus dans les projets qu'El Warcha propose. Benjamin, Taha, Marwan et Aziz se réunissent donc pour répondre, en parallèle aux workshops pour enfants, à des commandes pour les habitant.e.s. Ce sera le petit Aziz qui se chargera de ces commandes, étant au plus proche des résident.e.s du quartier.

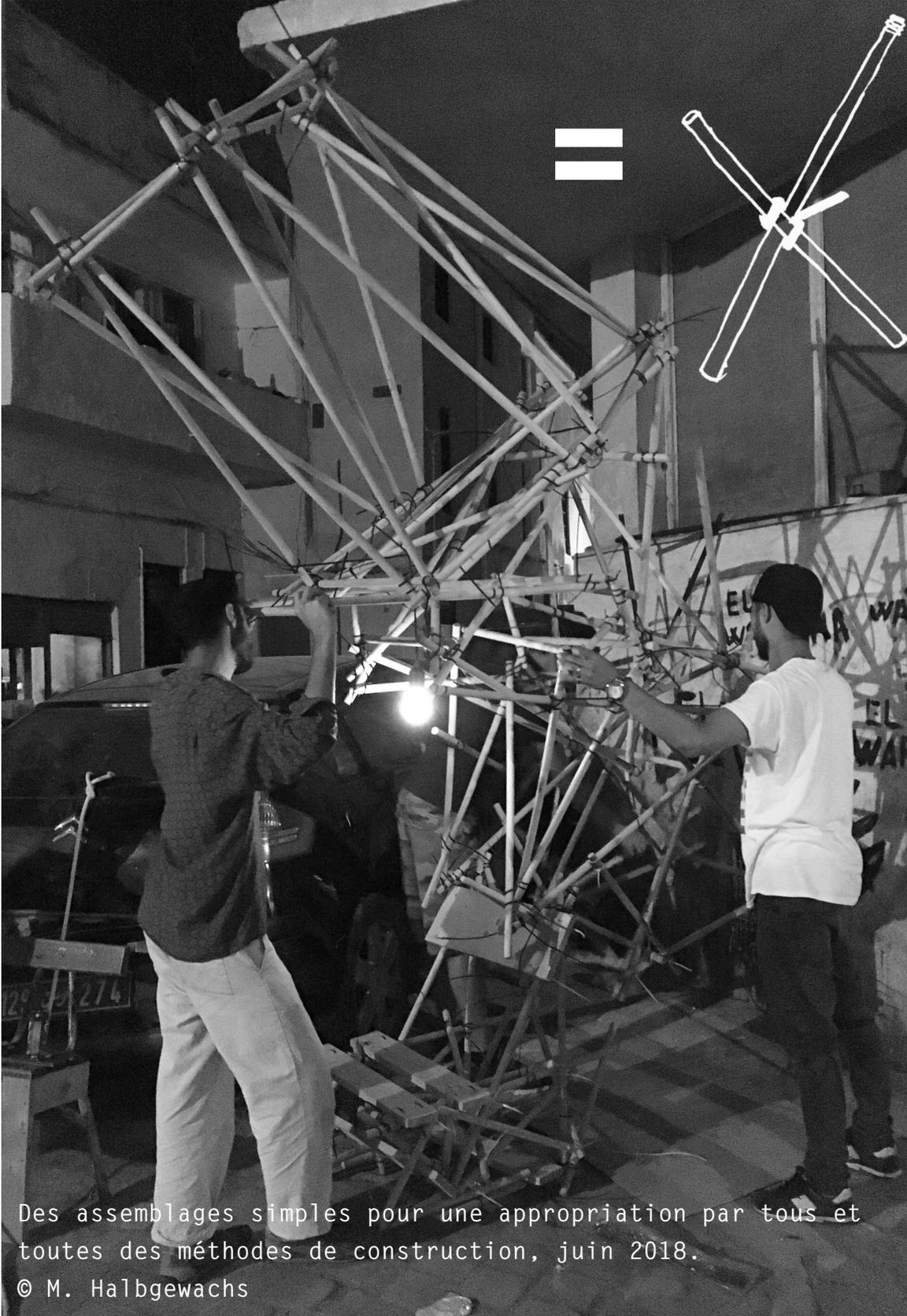
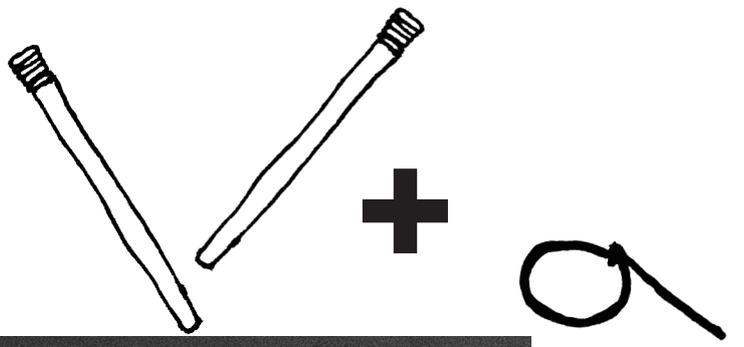
Au bout de 6 mois, Marwan, un des fondateurs d'El Warcha, s'est retiré du projet afin de « laisser la place à d'autres habitant.e.s du quartier. El Warcha ayant été intégré au sein de la Hafsia, c'est au tour de nouvelles personnes de prendre le relais⁹² ».

Se pose alors la question d'une possible mutation à la fois du lieu mais aussi du projet : créée initialement par Benjamin, qui n'était pas un habitant du quartier, El Warcha a rapidement été un pilier de la Hafsia. Ce fut le cas grâce à l'aide de Taha, et de Marwan, habitant de la Hafsia qui connaissait finement le territoire. Les premiers mois d'El Warcha furent un tel succès que les mots de Marwan prirent beaucoup de sens : il fallait agrandir le projet, notamment en agrandissant l'équipe pour que plus d'habitant.e.s du quartier puissent l'intégrer. Il fallait également agrandir le projet d'un point de vue physique : les premiers locaux ne permettaient pas d'accueillir beaucoup de personnes... mais l'emplacement était idéal ! Puisqu'il était au cœur même de la vie de quartier.

Un local sera trouvé à quelques mètres du premier local, à l'angle des rues Bediia et Docteur Hakim Cassar : ce sera le début de l'aventure El Warcha - Collaborative Design Studio.

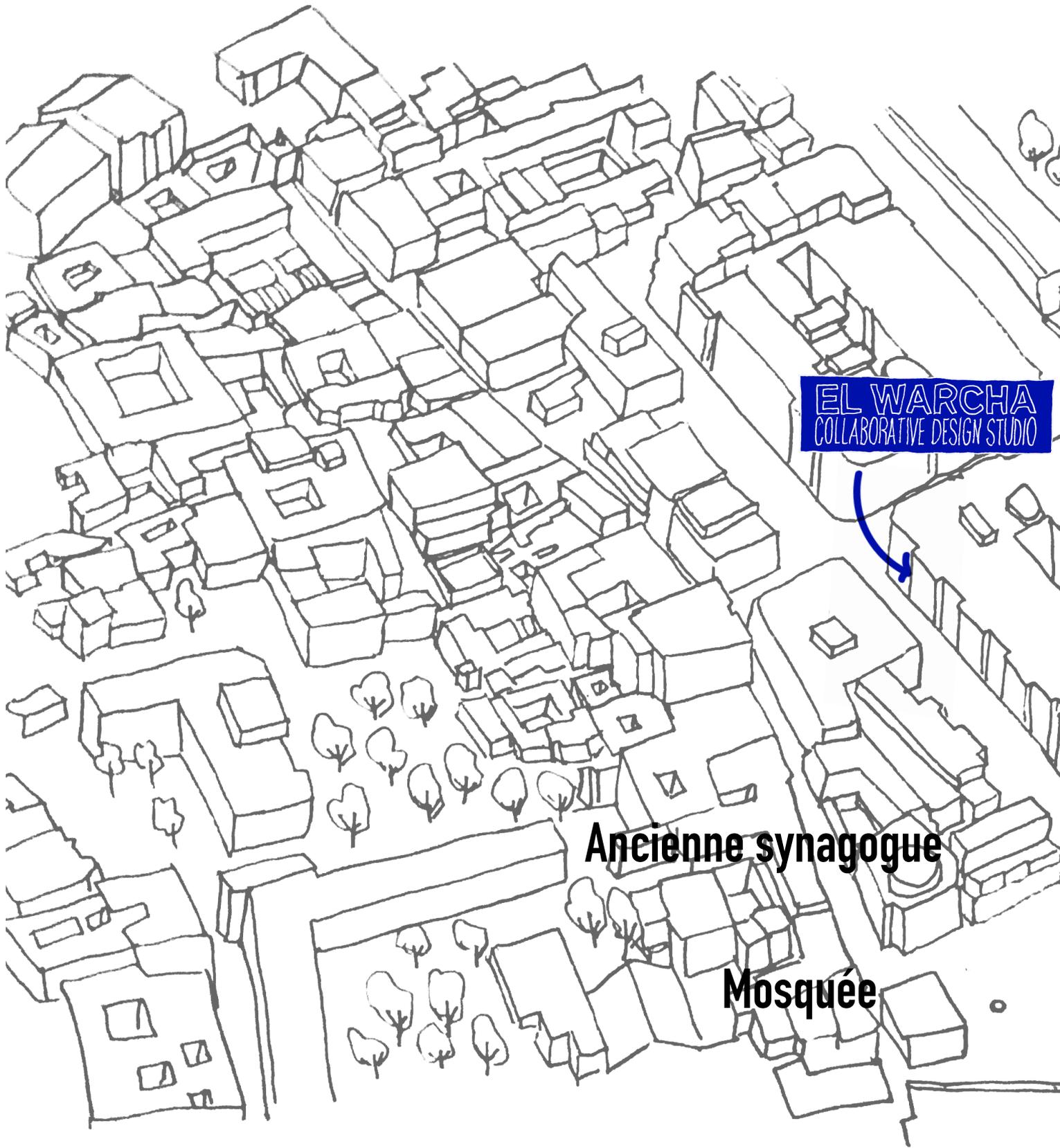
Pour expliquer au mieux le passage d'El Warcha à El Warcha Collaborative Design Studio, il semblait pertinent de réaliser sous formes de schéma les actions réalisées par les deux entités, le fonctionnement et la constitution des équipes, les rouages financiers etc... Nous reviendrons plus en détails sur les impacts de ces fonctionnements, il s'agira pour ces schémas de poser les bases de fonctionnement des deux El Warcha qui se succèdent.

⁹² Benjamin Perrot explique l'histoire du projet et notamment cet événement sur son site personnel : <http://www.benjamin-perrot.com/>.



Des assemblages simples pour une appropriation par tous et toutes des méthodes de construction, juin 2018.

© M. Halbgewachs

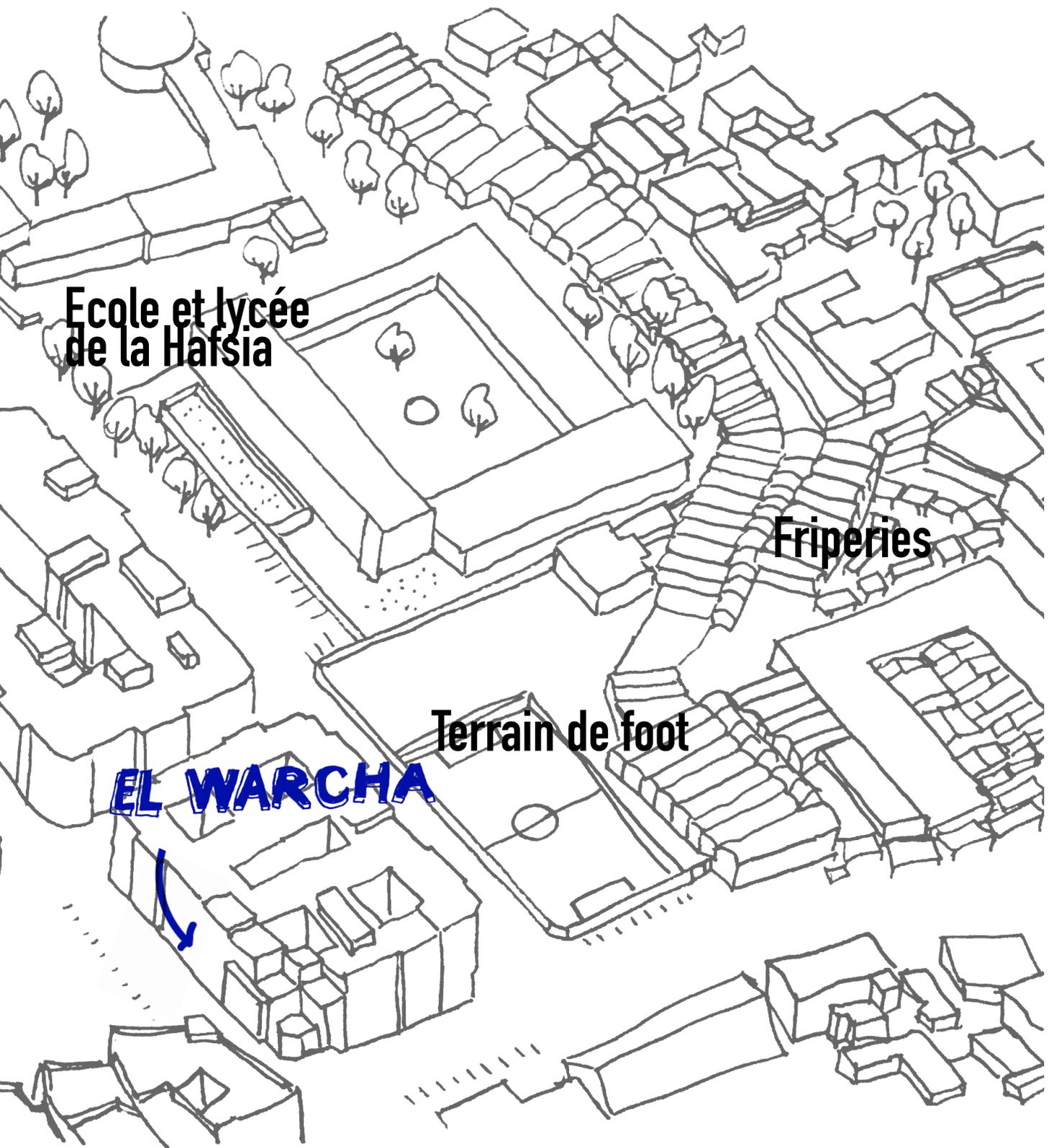


EL WARCHA
COLLABORATIVE DESIGN STUDIO

Ancienne synagogue

Mosquée

Le quartier de la Hafsia. © M. Halbgewachs



**Ecole et lycée
de la Hafsia**

Friperies

Terrain de foot

EL WARCHA



WORKSHOP POUR ENFANTS



Toute la genèse d'El Warcha repose sur ces workshops pour les enfants de la Hafsia. L'idée initiale de Benjamin Perrot était d'intervenir dans l'espace public, à proximité du local d'El Warcha, afin de construire des éléments de mobilier urbain pour le quartier.

Ces workshops fonctionnaient par thématique : en effet, l'équipe du premier El Warcha proposait des thématiques qui duraient sur 1 mois. Chaque semaine, au moins une production était réalisée, et laissée dans l'espace public.



EL WAR

composé de 3 membres



Plusieurs composantes de ces workshops sont à relever : ils permettent de sensibiliser à une auto-construction de son environnement, et ce avec des matériaux peu onéreux et simples à utiliser (des manches à balai ainsi que des serre-câbles). Ils permettent également de mettre en évidence les richesses et les failles des espaces publics de la Hafsia, en proposant des constructions expérimentales.

Ces expérimentations prouvent que l'espace public est une ressource inépuisable en termes d'imagination et d'appropriation.

COMMANDE POUR LES HABITANT.E.S DE LA HAFSIA



El Warcha met à disposition auprès des habitant.e.s de la Hafsia ses outils et son savoir-faire afin de concevoir du mobilier pour les habitant.e.s.

Ceux-ci peuvent faire la commande d'un objet, sans intervenir dans le dessin ou dans la construction, mais ils peuvent aussi participer à ces deux étapes. Les tarifs varient donc en fonction de leur implication dans le projet.

Dans ce cas, ce lit a été réalisé avec Yacine (11 ans) pour sa petite soeur, d'après une commande effectuée auprès du Warcha par leurs parents.

CHA



 Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra



El Warcha a dès ses débuts été financé par plusieurs bailleurs de fonds et une association. En effet, l'association l'Art Rue, avec laquelle Benjamin Perrot a développé El Warcha, avait soutenu financièrement le projet et aidé à trouver des bailleurs de fonds. L'ambassade de Suisse de Tunis et la fondation Euromed financent le projet depuis sa création. A l'époque du premier El Warcha, le projet vivait à 100% de ces subventions.

WORKSHOP POUR ENFANTS...



L'organisation des workshops pour enfants fonctionne toujours de la même manière, avec 2 après-midis par semaine consacrés à ces workshops.

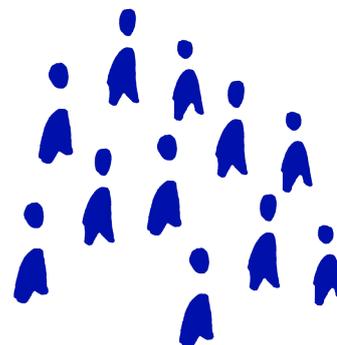
Le concept de construire dans l'espace public reste inchangé, si ce n'est une idée récente de développer "El Warcha Mobile" qui permettrait de proposer des ateliers dans d'autres endroits du quartier.

Cette idée de nomadisme permettrait à El Warcha de toucher un public plus large, et de tester des usages dans des lieux encore peu explorés par l'atelier.



EL WARCHA COLLABORATIVE DESIGN STUDIO

composé de 11 membres



...ET POUR ADULTES ?



Le développement du concept d'"El Warcha Mobile" a permis de faire émerger une nouvelle volonté de travailler avec les adultes. En effet, les workshops pour enfants permettent de tester des usages, qui parfois méritent d'être pérennisés dans le temps et dans l'espace. El Warcha Collaborative Design Studio a donc expérimenté, il y a peu, les workshops pour adultes afin de construire dans l'espace public avec des matériaux plus durables.

COMMANDE POUR LES HABITANT.E.S DE LA HAFSIA



Le système de commande pour les habitant.e.s fonctionne toujours de la même manière afin de renforcer le lien social qu'El Warcha pouvait déjà avoir au sein du quartier.

WARCHA
DESIGN STUDIO

COMMANDE POUR DES INSTITUTIONS CULTURELLES



Schweizerische Eidgenossen
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Anna Lindh
Foundation
EUROMED

Depuis la création du deuxième local, El Warcha Collaborative Design Studio, l'atelier répond à des commandes de la part d'institutions culturelles tunisoises. Ces nouvelles commandes sont réalisées sur un temps long, comme par exemple la réalisation de 25 tables démontables pour la Maison de l'Image de Tunis.

Ce nouveau système de commande nous permet à El Warcha de devenir plus autonome financièrement par rapport aux bailleurs de fonds, qui nous financent désormais qu'à 80%, mais aussi d'appréhender une gestion de projet dans sa totalité.

“Ici, on apprend en faisant”

Aziz Romdhani, 16 ans, responsable commande à

El Warcha Collaborative Design Studio

Le déménagement d’El Warcha d’un local à un autre, entraînant également un changement dans son nom, qui deviendra “El Warcha Collaborative Design Studio” est un tournant pour l’atelier puisqu’il va affirmer et revendiquer une philosophie plus dessinée à travers cette évolution. En effet, suite aux expérimentations faites durant les workshops et aux rencontres réalisées grâce au premier El Warcha, le projet s’est naturellement tourné vers une ouverture encore plus grande au sein du quartier de la Hafsia. Cela est visible par rapport au local qu’occupe le deuxième El Warcha, plus spacieux, plus ouvert sur la rue ; mais aussi et surtout par rapport à la composition de l’équipe, qui elle aussi s’est agrandie, et est composée de plus d’habitant.e.s du quartier.

Les propos du petit Aziz quant à la philosophie d’El Warcha sont clairs, et il incarne parfaitement ses propos car il est le seul, en tant qu’habitant du quartier, à avoir connu l’expérience du premier Warcha ainsi que celle actuelle. Sa vision sera un des fils conducteurs pour cette partie, vision qui, sans le savoir, appartient à des théories bien ancrées dans le monde des sciences sociales. Le “learning by doing⁹³”, concept notamment développé par John Dewey, se retrouve dans les propos d’Aziz mais surtout dans sa pratique d’El Warcha : il prouve, en quelques sortes, que parfois un dépassement des théories est possible par leur intégration complète au quotidien. Cette notion d’apprentissage peut être mis en lien avec le rapport qu’ont la plupart des jeunes de la Hafsia avec toutes formes d’autorité ou de pouvoir institutionnelle : ne se sentant pas entendus ou reconnus par celles-ci - pour eux, il s’agit plus d’un rapport complexe avec l’enseignement, ils s’en sentent marginalisés - la possibilité de s’investir dans un projet comme El Warcha leur permet de prendre “une revanche” sur eux-même, en se sentant responsables et autonomes. Ajouté à cela, l’absence totale d’interventions (ou même de questionnements) des pouvoirs publics envers l’atelier suscite à la fois un sentiment de délaissement de la part des jeunes, mais aussi une volonté d’aller plus loin pour prouver qu’il est possible d’y arriver sans aide du politique.

El Warcha incarne en ce sens un lieu d’expérimentation et de collaboration, où tout un chacun peut se former en apprenant sur lui-même et des autres.

⁹³ ROZIER Emmanuelle, John Dewey, une pédagogie de l’expérience, dans La lettre de l’enfance et de l’adolescence, 2010/2 (n° 80-81), p. 23-30.

Ici, on (s')apprend à collaborer :

Avec la création du nouveau local pour El Warcha Collaborative Design Studio, la notion de collaboration vient s'ajouter dans le nom, ce qui va officialiser la volonté de travailler sur un projet commun. La définition la plus courante du terme "collaboration" correspond à "un travail en commun, à une action de collaborer". Il existe donc, dans le terme collaboration, des éléments qui à la fois font référence au travail, à la production, à l'action, mais aussi à la notion de commun, du faire ensemble.

La volonté pour le projet d'El Warcha de se rapprocher au plus près du travail collaboratif ne pouvait être effective que si l'équipe du projet devenait plus inclusive. L'équipe initiale, constituée de trois personnes, s'est agrandie au fur et à mesure, pour atteindre 11 personnes à l'heure actuelle. De grands changements ont eu lieu ces derniers mois, comme le départ de Benjamin entre janvier et avril 2018 afin "de laisser El Warcha à ses destinataires et possesseurs, à savoir les habitant.e.s de la Hafsia⁹⁴". Il reste tout de même un guide - à distance - dans la mesure où toute l'équipe le consulte dès qu'il s'agit de prendre une décision importante pour El Warcha. Parmi les 11 membres actuels de l'équipe⁹⁵, 9 sont salariés⁹⁶, 5 sont des habitant.e.s du quartier, 1 personne est mineure, 3 ne sont pas de nationalité tunisienne. Nous sommes tous d'âges et de formations différentes, parfois étudiants, parfois encore élèves, ou diplômés en design. L'équipe est très jeune et représente bien la population tunisienne actuelle : une soif d'apprendre et de se mobiliser sans faille fait quotidiennement vibrer El Warcha.

Cette soif d'apprendre se ressent beaucoup dans le fonctionnement - qui se veut horizontal - dans lequel nous apprenons les uns des autres, grâce aux savoirs qui nous sont propres, nos cultures respectives et nos expériences personnelles. La force du projet réside aussi dans toutes formes d'échanges, et notamment linguistique : nous pratiquons 3 langues au sein de l'atelier - le tunisien, le français et l'anglais - ce qui crée un dynamisme au sein des membres de l'équipe, et nous permet d'être chaque jour dans une position d'apprentissage mutuel.

⁹⁴ Entretien réalisé avec Benjamin Perrot, Tunis, 9 avril 2018.

⁹⁵ Je me permets de me contacter comme membre de l'équipe car à l'heure où j'écris ce mémoire, je suis encore active au sein d'El Warcha. Benjamin Perrot est aussi comptabilisé dans l'équipe, puisqu'il est fondateur.

⁹⁶ Les salaires varient en fonction de l'âge, et de la charge horaire de travail. Le statut ou titre des membres de l'équipe ne prennent pas le dessus sur l'investissement personnel : ainsi, El Warcha ne prône pas les systèmes mis en place dans la société actuelle, où le diplôme prend parfois le dessus sur les motivations personnelles... Les deux seuls non-salariés de l'équipe sont Benjamin et moi-même : Benjamin n'étant plus sur place, et moi-même ayant le statut de stagiaire.

Chaque jour est donc un nouveau challenge pour l'équipe, et une nouvelle expérience en termes d'échanges et de savoirs : de la réflexion des projets à la concrétisation constructive, tous les membres de l'équipe sont sollicités à participer et à s'exprimer.

Cette nouvelle organisation est un travail quotidien qui est conséquent, car ce fonctionnement horizontal est parfois dur à atteindre : les caractères et/ou expériences de chacun.e ont quelquefois tendance à créer des formes de hiérarchie, que nous tentons de réguler au maximum. Le départ de Benjamin a également créé une période de questionnement, car il avait le statut de "leader" et de "savant" au sein du quartier de la Hafsia, or lui-même ne souhaitait pas véhiculer ces statuts ! Toute la problématique reposait ici sur le fait de proposer un projet dans un quartier - et qui s'est avéré être en phase avec celui-ci - sans pour autant être originellement un.e habitant.e du quartier. Benjamin ne souhaitait pas imposer sa vision, qui s'est construite grâce à son histoire personnelle et ses expériences passées, à un territoire qui est-lui même constitué de visions plurielles.

Son départ n'a pas été, à l'instant T, reçu avec grande joie de la part des habitant.e.s du quartier et des usagers d'El Warcha, car la peur que le projet ne perdure pas prédominait. Au fur et à mesure, l'acceptation a pu se faire et surtout l'appropriation du projet est en phase d'installation (et continuera à l'être !), ce qui prouve bien l'importance d'un dialogue avec les usager.e.s d'un territoire. Enfin, il est important de préciser que cette transition ne s'est pas faite dans l'obligation, et les membres de l'équipe d'El Warcha avaient bien le choix de l'intégrer et de faire vivre le projet. En aucun cas nous avons été forcés, ou sollicités, ou incités à faire quoi que ce soit dans ce projet, toute l'énergie présente à El Warcha est sincère et voulue par les personnes qui constituent l'équipe, et par les personnes qui croient au projet en étant présentes quotidiennement à l'atelier.



La construction de mobilier urbain qui devient un moment propice pour collaborer tous ensemble, rassemblant tous les âges, avril 2018, © M. Halbgewachs

Ici, on (s')apprend à gérer un projet :

L'approche revendiquée au sein du projet est de promouvoir une expérimentation, une démarche pratique afin que tout un chacun puisse intégrer l'équipe. En effet, l'idée principale n'est pas de s'attacher à un titre universitaire et/ou professionnel mais plutôt de s'intéresser à la personne : ses envies, ses passions, ses savoir-faire, sa curiosité etc...

Ainsi, El Warcha peut s'adresser à un public large, à des personnes qui parfois se sont senties rejetées par le système scolaire, universitaire ou professionnel. Le passage d'El Warcha à El Warcha CDS a également permis de concrétiser cette volonté de dépasser les titres universitaires et de proposer, à des personnes qui en ressentent l'envie, de se former au sein d'une structure à gérer complètement un projet. En effet, depuis la création d'El Warcha CDS, un nouvel axe de projet a été développé qui est celui de la réponse à des commandes institutionnelles.

L'idée est de travailler directement avec des institutions culturelles de Tunisie, pour lesquelles nous devenons prestataires : nous avons par exemple réalisé 25 tables démontables pour Maison de l'Image qui souhaitait modifier l'aménagement de son espace extérieur, et a choisi El Warcha CDS pour réaliser le mobilier de ce nouvel espace. Toute l'équipe d'El Warcha CDS a donc pu participer au processus de réalisation de cette commande : à la fois du point de vue du designer, en passant par les étapes de dessin des produits, de prototypage, puis de construction à échelle 1 ; mais aussi du point de vue de l'administrateur : commander les pièces de bois, faire des devis, prendre des rendez-vous avec notre commanditaire etc... Cette expérience a permis de former les personnes qui le souhaitent à être en charge de ce type de projet mais également de prouver que le travail d'immersion dans la gestion permet d'apprendre énormément.

En plus de la question de gestion d'un projet, la dimension financière a également évolué grâce à la mise en place des commandes institutionnelles puisque désormais, El Warcha collaborative Design Studio peut se financer à 20% grâce à ces commandes, tandis que le premier Warcha était à 100% financé par des bailleurs de fonds, originaires de l'étranger. Cet élément est primordial à prendre en compte puisque le projet pourrait être voué à s'auto-financer et à se distancer du financement des bailleurs de fonds, en tous cas ce serait la volonté de toute l'équipe.

Néanmoins, la mise en place de ce nouvel axe d'actions peut remettre en question le caractère expérimental du projet. En effet, la réponse à des commandes institutionnelles diminue

les occasions d'expérimenter puisqu'il s'agit ici de répondre en temps et en heure à une commande précise. On entre dans une dimension plus répétitive (d'un point de vue constructif : produire à plusieurs reprises le même objet) donc peut-être aussi, par extension, moins ouverte vers l'extérieur et vers la mise en débat (car le produit devient moins un objet de discussion : il se doit d'être fini et efficace).



Livraison d'une commande institutionnelle avec workshop organisé par les membres d'El Warcha pour les commanditaires, mai 2018.

© M. Halbgewachs

Ici, on (s')apprend à gérer un lieu :

Cette nécessité d'ouverture et de mise en débat des productions réalisées au sein d'El Warcha CDS peut être mise en lien avec le local à proprement parler. En effet, l'importance du lieu est primordial, puisque sa manière de fonctionner peut induire à la fois des relations sociales diverses, mais aussi peut avoir des impacts sur l'espace public. El Warcha CDS est constituée de 2 pièces : une première, ouverte sur l'espace public durant toutes les heures d'ouverture, qui permet d'accueillir du public mais aussi de proposer des ateliers lors des mauvais jours pour s'abriter ; et une deuxième pièce qui prend le rôle d'atelier, accessible qu'aux membres de l'équipe d'El Warcha CDS.

La première pièce est, en quelques sortes, la continuité de l'espace public à l'intérieur du local puisque nous faisons en sorte que tout un chacun puisse y rentrer, s'asseoir, discuter, voire collaborer dans l'élaboration d'un workshop ou d'un élément de mobilier. Cette continuité est possible également avec l'appropriation de l'espace public avoisinant, via l'installation de mobiliers urbains (comme des bancs, des chaises, des chaises de trottoir) qui, grâce à leur implantation, invitent les passants à les utiliser. Le local d'El Warcha CDS, comme l'espace public, deviennent alors des lieux de rencontre et d'expérimentation, où les limites entre l'espace public et l'espace privé sont floutées au profit d'une meilleure cohésion sociale entre les habitants.e.s. Cette porosité entre le local et l'espace public n'est possible qu'en faisant un travail au quotidien d'intégration dans le quartier et d'ouverture⁹⁷. Cela peut passer également par des actions de type "nettoyage" dans l'espace public : lorsque nous nous affairons à rendre les rues plus propres, c'est une manière d'exposer que l'espace public nous appartient à tous et toutes, et que nous pouvons y intervenir, de quelque manière qu'il soit.

Ce type d'intervention, qui bouleverse les limites espace public/espace privé (généralement on nettoie le pas de sa porte, qui une frontière entre son espace privé, et l'espace public avoisinant) permet d'impulser des manières d'agir qui tendent presque à se généraliser, ou du moins à se répandre.

⁹⁷ El Warcha CDS est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 18h, et parfois même les week-ends.



La gestion du lieu s'est faite aussi par le travail collaboratif de la devanture, et du portail d'entrée. Dessin réalisé avec les habitante.s, septembre 2017.
@ B. Perrot

Ici, on se rencontre et on expérimente :

Deux après-midi par semaine, nous proposons des workshops pour les enfants de la Hafsia qui nous permettent de travailler avec eux sur la question de l'espace public. En effet, ces workshops sont toujours ancrés dans le contexte du bien commun et du vivre ensemble. Nous tentons, parfois par le biais d'objets ludiques, de sensibiliser dès le plus jeune à la nécessité que tout un chacun peut intervenir sur l'espace public qui l'entoure, et ce dans une vision de partage.

Le quartier de la Hafsia fait l'objet d'un désintérêt de la part des politiques publiques, et ce depuis maintenant plus d'une vingtaine d'années. De la dimension du logement à celle de l'habitat⁹⁸, d'énormes carences peuvent facilement être décelées. Beaucoup d'habitant.e.s nous font souvent part de leurs envies, ou de leur sentiment de délaissement par rapport au cadre de leur quartier.

En fonction donc de ce que nous voyons (également vivons) mais aussi de ce que les habitant.e.s nous font part, nous proposons d'impulser des dynamiques d'entraide et d'amélioration du cadre de vie. Le fait de travailler avec les enfants nous permet de développer des techniques les plus simples et les moins onéreuses pour qu'elles soient facilement appropriables et intelligibles par tous et toutes.

Comme évoqué précédemment, les choix des matériaux pour nos interventions dans l'espace public sont primordiaux : nous travaillons avec des manches à balai (qu'une société tunisoise nous donne, ce sont les manches à balai qui ne sont pas propices à la vente pour raisons de défauts de fabrication), des serre-câbles (qui nous permettent de ne pas utiliser de machines pour construire des objets) mais aussi des chutes de bois que nous conservons toujours dans l'atelier. De ce fait, nous pouvons facilement construire des éléments de mobilier dans la rue. Certains d'entre eux sont destinés à être éphémères : nous pouvons donc tester des usages grâce à ces installations et les modifier à tout moment. L'idée d'avoir des objets qui ne sont pas forcément durables dans le temps permet également une forme collaboration entre les constructeurs et les usagers : lorsqu'un objet est endommagé et doit être réparé, une émulation émerge autour de celui-ci et plusieurs personnes vont tenter de le remettre sur pieds. Ensemble, nous découvrons donc de nouvelles manières de construire, et parfois même de nouveaux usages à cet objet !

⁹⁸ Par habitat, nous entendons les éléments relatifs au cadre de vie, à une échelle autre que celle du logement, à savoir les espaces publics, les équipements publics ou encore les activités proposées au sein d'un territoire.

Les workshops pour enfants sont la marque de fabrique d'El Warcha et sont le principal axe de travail de l'atelier. Petit à petit, la volonté d'organiser également des workshops pour adultes nous est venue à l'idée : les workshops pour enfants nous permettant de tester de nouveaux usages dans l'espace public grâce à des matériaux peu coûteux et faciles à manipuler, il pourrait être intéressant de coupler cela à des interventions plus pérennes qui permettraient de répondre à certaines carences durablement (comme le fait qu'il n'existe pas de bancs publics dans le quartier, si ce n'est dans les cafés ou aux abords des lieux de culte).

Les workshops pour adultes ne pourraient remplacer ceux pour enfants, ce serait une suite logique pour certains mobiliers dont nous avons testé les usages en les laissant dans l'espace public que de les pérenniser pour durablement s'insérer dans le quartier.

A travers donc ses processus de construction et à travers l'ouverture de son local sur l'espace public, El Warcha CDS permet de recréer des liens sociaux dans la Hafsia, notamment de l'ordre inter-générationnel. Un récent rapport⁹⁹ sur la sécurité urbaine dans la Médina explique bien ces rapports intergénérationnels dans les quartiers populaires, et notamment dans la Hafsia, dans lesquels le droit d'aînesse prime et engendre parfois des gestes ou des paroles violentes afin de faire « régner l'ordre ». Une citation extraite de ce rapport d'étude illustre bien les relations et les codes ancrés dans le quartier de la Hafsia "La violence fait partie du quotidien de la Hafsia. Ça se traduit dans les rapports inter-générationnels. Le plus grand a le droit de taper le plus petit ; ça se joue entre enfants et ados et entre ados et parents/grands parents qui expriment facilement cette violence, verbalement déjà."

Le fait de proposer des projets qui touchent tous les âges mais qui aussi donnent un pouvoir d'agir aux plus jeunes permet donc de créer de nouveaux rapports de confiance. Par le biais de l'expérimentation, certaines tensions ancrées dans le quartier viennent être apaisées, en proposant de nouvelles manières de s'y rencontrer : par la construction et l'utilisation de nouveaux espaces de sociabilité.

⁹⁹ EL GHALI Adnen, TURKI Yassine, Rapport de recherche sur l'étude sur la sécurité urbaine dans la Médina de Tunis, 2017



Une injonction par le langage de la rue. © Aziz Aissaoui

* « Maudits soient les parents de celui qui jète sa poubelle ici ! »

Ici, on utilise le langage de la rue :

Ces nouveaux lieux de sociabilité ne peuvent être atteignables qu'en étant en phase avec les codes et les règles déjà mises en place dans l'espace public. Etant donné l'évolution de l'espace public depuis la révolution, la volonté de s'exprimer dans la rue devient de plus en plus grandissante.

Les interventions de la part d'El Warcha dans l'espace public se placent dans cette lignée de pensée, où les citoyen.ne.s viennent agir et interagir avec ce qui fait leur cadre de vie. Par le biais d'installations de mobilier urbain, de messages collés sur les murs (via des collages par exemple, ou même des tags), El Warcha peut véhiculer des idées, apporter de nouveaux regards, infirmer/confirmer des choses, alarmer les habitant.e.s sur une situation... Comme ça a pu être déjà fait dans le quartier de la Hafsia, avec ce tag (dont on ne connaît pas l'auteur.e) qui affirme que "maudits soient les parents de celui qui jette sa poubelle ici".

Ce message vient dépasser tout panneau qui aurait pu être placé par les autorités locales, il vient directement heurter la communauté habitante, puisqu'il semblerait que le message ait été écrit par un.e habitant.e du quartier. Son efficacité est sans faille, puisque depuis l'apparition de ce tag, plus aucune poubelle n'a été déposée au pied de ce mur. Nous avons profité de l'impact de ce message pour déposer un élément de mobilier à cet endroit, que tout un chacun peut utiliser. Ces manières d'utiliser des codes déjà ancrés dans le quartier afin de véhiculer des idées, des pensées ou de prévenir les habitant.e.s d'une prochaine intervention dans l'espace public.

Cela suscite souvent l'intérêt des habitant.e.s, ou du moins cela les interpelle, et permet de créer de nouvelles formes d'échange entre El Warcha et le quartier dans lequel il s'insère, en promouvant des petites actions qui changent au quotidien les appréhensions du territoire.

“Avec des petites choses, on construit un monde”

Ghazi, habitant de la Hafsia, usager de la rue

Pour conclure, nous citerons Ghazi, qui, en parlant d'El Warcha, résume bien les actions que l'atelier propose au quotidien : une somme de petites choses qui, lorsqu'elles s'accumulent, forment une entité, un monde ancré dans le réel et dans un territoire, celui de la Hafsia. L'évolution progressive d'El Warcha, initialement pensé et créé par Benjamin Perrot, un acteur spécialisé et étranger au quartier vers un atelier qui tend à être autogéré par les habitant.e.s et/ou des pratiquant.e.s de ce quartier prouvent que bien que la réelle intégration est celle qui est décidée par les destinataires d'un projet. En effet, ce sont les habitant.e.s de la Hafsia qui se sont saisi.e.s, au fur et à mesure, du concept du projet et ce, en expérimentant chaque jour de nouvelles actions.

Parfois vouées à l'échec, parfois comme une genèse de nouvelles manières d'intervenir dans l'espace public, ces actions sont élaborées, débattues, réfutées, acceptées par les membres de l'équipe d'El Warcha, mais aussi par les habitant.e.s du quartier qui, par les mots ou par les actes, nous transmettent leurs manières de voir. Il est difficile de quantifier l'impact qu'El Warcha a pu avoir dans le quartier de la Hafsia, mais il est toujours possible d'évoquer l'aspect qualitatif d'un tel projet aussi ancré dans un quartier : les relations sociales qui gravitent autour de celui-ci, les expérimentations construites qui sont toujours sur pied dans l'espace public, le succès que peuvent avoir le projet et les demandes constantes de la part d'autres personnes du quartier d'intégrer l'équipe montrent bien qu'El Warcha a impulsé une énergie au sein de la Hafsia.

Quelques limites et questionnements sont tout de même à mentionner, comme la question des financements : El Warcha CDS aimerait progressivement devenir autofinancé, mais difficile de savoir quand il sera possible d'atteindre cet objectif. L'absence de soutien de la part des pouvoirs publics locaux suscite également des interrogations, car malgré plusieurs sollicitations de la part de l'équipe d'El Warcha auprès d'eux, aucun retour n'a été donné. Deux visions se confrontent alors : d'un côté, cela nous laisse des libertés en termes d'intervention dans l'espace public (nous pouvons agir sans autorisation de leur part) et nous permet de toujours expérimenter dans le territoire ; mais d'un autre côté, les aspirations de beaucoup de membres d'El Warcha s'effondrent quand ils réalisent ce délaissement, car ils souhaiteraient que le projet grandisse, et soit reconnu par tous, notamment par leurs représentants législatifs locaux.

Cette volonté de grandir, d'accueillir plus de personnes au sein de l'équipe, de changer de local, de devenir peut-être mobile et d'intervenir dans d'autres quartiers que la Hafsia (voire même en dehors de Tunis) montre bien l'effervescence qui gravite autour et au sein d'El Warcha. Néanmoins, n'est-ce pas ce rapport de proximité, ces petites interventions qui font toute la richesse de ce projet et toute son efficacité ? Perdre cette proximité et cette dimension expérimentale, en créant une forme d'uniformisation et d'institutionnalisation en faisant évoluer le projet ainsi est un risque à prendre en compte pour le devenir d'El Warcha.

Avec de grandes choses, serions-nous toujours à même de construire le monde que nous revendiquons ?

CONCLUSION

Ce travail de ce mémoire a permis, en premier lieu, d'adopter une posture distanciée quant aux dispositifs légaux et juridiques mis en place par l'Etat français, à travers une mise en lumière théorique des limites de ceux-ci. Cette posture a pu être appuyée par l'étude d'un autre contexte politique et territorial, à savoir la Tunisie. Pays qui vit en ce moment même une période de transition politique, qui en mettant ses citoyen.ne.s dans l'attente d'un régime stable, rend leurs mobilisations de plus en plus fortes et organisées. En effet, ces mobilisations de la société civile semblent dessiner non seulement un idéal démocratique, mais bien le devenir d'un pays tout entier, choisi et décidé par le peuple. Ce devenir semble également être plus enclin à considérer la totalité des territoires qui constituent la Tunisie, y compris ceux qui ont toujours été marginalisés par des pouvoirs autoritaires successifs.

Néanmoins, la difficile mise en place de la démocratie par le gouvernement semble aussi être un frein à une décentralisation effective du pouvoir et donc à une réelle implication de celui-ci à toutes les échelles du pays. C'est alors que la société civile s'organise afin de répondre au mieux à ses propres attentes, sans toutefois un soutien de taille de la part de ses représentants législatifs, ce qui la contraint d'une part à s'assujettir à une complexité administrative, par les demandes successives de financements de la part des bailleurs de fonds. D'autre part, cette société civile se retrouve face à des questions quant à l'avenir de ses mobilisations, puisqu'elle est face à des difficultés à se projeter dans le temps, étant donné le peu de reconnaissance du pouvoir représentatif.

L'hypothèse principale émise dans ce travail de recherche que "la période d'apprentissage de la démocratie, à la fois du gouvernement et du peuple tunisien, permet des expérimentations effectives et réelles sur des territoires de la part de la société civile, profitant d'un cadre normatif encore peu élaboré par les pouvoirs publics tunisiens" ne pourra être que partiellement validée.

Elle est validée dans l'approche expérimentale que peut mettre en place certains acteurs de la société civile à l'heure actuelle, ainsi qu'une redécouverte de territoires délaissés jusqu'alors. Le cadre politique flou permet cela, puisqu'aucune injonction n'est émise de la part des politiques publiques sur l'attitude et les actions que les citoyen.ne.s doivent adopter dans le cadre de l'amélioration de leur cadre de vie. Jusqu'alors, tous ces éléments ne sont décidés que par le pouvoir central, et ils ne sont pas encore bien implantés dans tous les territoires du pays.

Cette hypothèse se voit nuancée dès lors qu'on réalise que cette période d'apprentissage de la démocratie ne permet pas seulement, elle oblige en quelques sortes les citoyen.ne.s à se mobiliser afin de prendre en main la situation de crise que connaît la Tunisie. En effet, durant cette mise en place d'un régime démocratique, le pays souffre d'une crise économique puissante qui réduit tout l'espoir que le peuple tunisien avait construit pendant et suite à la révolution tunisienne. La machine gouvernementale et parlementaire ne semble pas être assez transparente et accessible pour pouvoir redonner cet espoir à une grande majorité des tunisien.ne.s qui, chaque jour, se questionnent quant à leur avenir en restant au pays. C'est alors que survient la question de qui est cette société civile qui se mobilise ? Ce travail a permis de montrer que, dans la plupart des projets portés par la société civile, il s'agissait plus d'une élite intellectuelle jouissant de ressources économiques et d'éducation qui pouvait se permettre de se mobiliser.

Néanmoins, comme étudié au travers d'El Warcha Collaborative Design Studio, certains projets impulsés par des membres de catégorie sociale élevée semble finalement devenir de réels projets appropriés par leurs destinataires.

Tandis que l'espoir de démocratie représentative semble ébranlé de nos jours, dans ce type de projet des citoyen.ne.s retrouvent un sens à leur citoyenneté, en se mobilisant au quotidien en fabriquant, par le biais de petites interventions, un cadre de vie qui leur appartient, en dehors de tout cadre théorique. Il semble s'agir d'un projet réellement inclusif par et pour les habitants. En réinvestissant l'espace public il permet de recréer du lien social, de donner du sens, de faire ville ensemble. Les personnes ayant impulsé cette aventure ont su prendre le recul nécessaire pour l'amener à une quasi autogestion de la part des habitant.e.s, qui sont désormais membres de l'équipe, salarié.e.s et gérant.e.s à part entière. Ils apprennent les uns des uns, et nous apprenons les uns des autres dans une collaboration quotidienne. Mais El Warcha est finalement avant tout une philosophie, dans laquelle chacun peut se reconnaître et s'investir à la hauteur de ses envies. C'est un lieu de vie, un espace politique du vivre ensemble.

Ce projet semble tellement ancré dans son territoire, qu'il apparaît compliqué de le transporter ailleurs. Cependant nous avons pu en faire ressortir une démarche, des outils qui pourraient être la base d'une réflexion pour un urbanisme plus inclusif.

Se pose la question de la pérennité de ce genre d'initiatives qui vivent d'un équilibre précaire, qui fait à la fois toute leur force et toute leur fragilité. Il est important d'alerter sur une nécessité de leur maintien sur le temps long, en évitant des formes d'institutionnalisation qui effaceraient leur caractère atypique.

N'est-il pas temps de réfléchir à promouvoir une sorte de "laissez faire expérimental" de la part des pouvoirs publics envers les citoyen.ne.s ? N'est-il pas possible de pérenniser ce genre d'actions, tout en respectant une certaine économie de moyens?

N'est-il pas possible de proposer un cadre normatif moins rigide, laissant place à un réel pouvoir de faire des citoyen.ne.s ?

BIBLIOGRAPHIE

AUTHIER Jean-Yves, BACQUÉ Marie- Hélène, GUERIN-PACE France (dir.), Le quartier. Enjeux scientifiques, actions politiques et pratiques sociales, Paris, La Découverte, coll. « Recherches », 2007, 293 p.

BACQUÉ Marie- Hélène, Empowerment et politiques urbaines aux Etats-Unis, Géographie, économie, société, 2006, vol. 8, no 1, p. 107-124.

BERRY-CHIKHAOUI Isabelle, DEBOULET Agnès (ed.), Les compétences des citoyens dans le monde arabe : Penser, faire et transformer la ville, Tunis, Irmc, Paris, Karthala, Tours, Urbama, 2000, 406 p. (p. 17).

BETTAÏEB Viviane, Dégage : La révolution tunisienne, 17 décembre 2010-14 janvier 2011, Paris, Edition Lateur, 2011, 240 p.

CARREL Marion, NEVEU Catherine, Citoyennetés ordinaires. Pour une approche renouvelée des pratiques citoyennes, Paris, Éditions Karthala, 2014, 328 p.

CHABBI Morched, L'urbain en Tunisie, Tunis, Nirvana, 2012, 220p.

CHOUIKHA Larbi, GOBE Eric, Histoire de la Tunisie depuis l'indépendance, Paris, La Découverte, coll. « Repères Sociologie », 2015, 128 p.

COMBES Hélène, GARIBAY David, GOIRAND Camille (dir.), Les lieux de la colère. Occuper l'espace pour contester, de Madrid à Sanaa, Paris, Karthala, coll. « Questions transnationales », 2016, 410 p.

DE CERTEAU Michel, L'invention du quotidien, 1. Arts de faire, Paris, coll. « Folio essais », 1990, 350 p.

DEWEY John, Le Public et ses problèmes, Traduction Joëlle Zask, Paris, Gallimard, coll. "Folio Essais", 2010, 336 p.

GHORRA-GOBIN Cynthia, Penser la ville de demain, qu'est-ce qui institue la ville? Paris, L'Harmattan coll. "Géographies et cultures", 1994, 266 p.

LEGROS Olivier, Participations citoyennes et action publiques, Dakar, Rabat, Cotonou, Tunis, Jérusalem, Sanaa, DELS, CITERES-ENAM, Paris, Tours, Gap, Éditions Yves Michel, 2008, 209p.

LEFEBVRE Henri, La production de l'espace, Paris, Anthropos, 1974, vol. 420p.

PECQUEUR Bernard, Le développement local, Paris, Syros, Alternatives Economiques, 2000, 132 p.

PÉTONNET Colette, Ces gens-là, Paris, CNRS, coll. « Biblis », 2017 (réédition), 377 p.

SEBAG Paul, La Hara de Tunis : l'évolution d'un ghetto nord-africain, Paris, PUF, 1959, 202 p.

STÉBÉ Jean-Marc, MARCHAL Hervé, La sociologie urbaine Paris, Presses universitaires de France, coll. Que sais-je ?, 2007, 127 p.

REVUES PHYSIQUES

AUBERT Pascal, Démocratie participative : un échec plutôt rassurant, La tribune Fonda, septembre 2012, n°215, pp 4-5

BELHADI A., Espace et société en Tunisie. Développement, organisation et aménagement de l'espace en Tunisie depuis l'indépendance, Revue tunisienne de géographie, 1990/n° 18, pp. 9-54.

BERRY-CHIKHAOUI Isabelle, DEBOULET Agnès, Les compétences des citoyens : enjeux et illustrations à propos du monde arabe, L'Homme & la société, 2002/1 (n° 143-144), p. 65-85.

KOKOREFF Michel, Ghettos et marginalité urbaine. Lectures croisées de Didier Lapeyronnie et Loïc Wacquant, Revue française de sociologie, 2009/3 (Vol. 50), p. 553-572.

NEZ Héloïse, Les budgets participatifs européens peinent à lutter contre la ségrégation, Mouvements, 2013/2 (n° 74), p. 123-131.

PALOMARES Élise, RABAUD Aude, Minoritaires et citoyens ? Faites vos preuves !, dans L'Homme & la société, 2006/2 (n° 160-161), p. 135-160.

JAILLET Marie-Christine, Faire la ville avec les habitants, et surtout plus sans eux, dans La ville négociée, 2007.

DOCUMENTAIRES & VIDEOS :

BEN NASER Teycir, La Révolution est là, Mirada & SVP Production, Tunis, 2018, 52 min

EL FANI Nadia, Laïcité Inch'allah !, Nadia El Fani, David Kodsi, Jan Vasak, Tunis, 2011, 72 min

RAPPORT

BACQUE Marie-Hélène, MECHMACHE Mohamed, Citoyenneté et pouvoir d'agir dans les quartiers populaires, Rapport à François Lamy, ministre délégué chargé de la ville.

EL GHALI Adnen, TURKI Yassine, Rapport de recherche sur l'étude sur la sécurité urbaine dans la Médina de Tunis, 2017

Résumé

Face au constat d'une politique publique française, pourtant démocratique, qui éprouve des difficultés à réellement intégrer le pouvoir d'agir des citoyen.ne.s dans les projets urbains, nous nous intéresserons au contexte tunisien, qui semble, dans une période d'apprentissage de la démocratie, expérimenter de nouvelles manières de fabriquer des territoires. Nous appuierons notre propos sur une étude de cas pratique, El Warcha Collaborative Design Studio, atelier de design collaboratif situé dans la Médina de Tunis, décidé par et pour les habitant.e.s dans un objectif d'amélioration de leur cadre de vie.

Après avoir brièvement croisé le contexte français au contexte tunisien en termes de recherche de démocratie, quelle soit représentative ou "participative", nous nous pencherons sur le territoire de la Médina de Tunis comme terrain de nouvelles mobilisations de la société civile. Cela pourra nous amener à comprendre comment et pourquoi a émergé le projet El Warcha Collaborative Design Studio, et quelles leçons pouvons-nous en tirer pour développer des manières collaboratives de fabriquer la ville.

Abstract

Faced to the observation of a French public policy, yet democratic, which has difficulties in really integrating the citizen's power to act in urban projects, we will be interested in the Tunisian context, which seems, in a period of learning democracy, experimenting with new ways of making territories. We will support our discussion on a practical case study, El Warcha Collaborative Design Studio, located in the Medina of Tunis, decided by and for the inhabitants with a view to improving their living environment.

After having briefly crossed the French context to the Tunisian context in terms of the search for democracy, which is representative or "participative", we will look at the territory of the Medina of Tunis as ground of new mobilizations of the civil society. This may lead us to understand how and why El Warcha Collaborative Design Studio emerged, and what lessons can we learn to develop collaborative ways to build the city.

Mots-clés

Tunisie - Révolution - Démocratie - Urbanisme collaboratif - Projets Inclusifs - Autogestion - Expérimentations - El Warcha Collaborative Design Studio - Mobilisations Citoyennes - Pouvoir d'agir - Société civile - Learning by doing